

Abonnements par la poste

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, lundi 9 mars 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE: HARBOUR 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: HARBOUR 1243

Rédaction: HARBOUR 3679

Gérant: HARBOUR 4897

Loi des accidents du travail

Louable initiative — Un monstre... bien intentionné

Le projet de Loi des accidents du travail que discute en ce moment la Législature de Québec est d'une importance capitale, au triple point de vue social, politique et judiciaire. Avant d'être intégré dans le *corpus juris* de la province, il mériterait un examen attentif et impartial; et cet examen devrait porter sur tous les aspects de la loi projetée: les principes dont elle émane, et ceux qu'elle viole ou méconnaît; son objet immédiat et ses multiples dispositifs (118 articles et trois décrets); enfin, les conséquences bonnes ou mauvaises qui peuvent en résulter dans l'économie générale de la province.

Si cette étude ne se fait pas en temps utile, il est à craindre que nos législateurs, animés sans doute des meilleures intentions, mais dominés par le souci de la popularité et du succès électoral, ne gâchent une mesure qui pourrait et devrait rendre de réels services à la communauté.

Dans l'espoir que des hommes compétents, désintéressés des luttes de parti, pousseront cette étude plus à fond, je livre aux lecteurs du *Devoir* quelques-unes des réflexions que suggère une lecture forcément hâtive du texte soumis la semaine dernière à l'Assemblée législative.

Tout de suite, et sans ambages, je me range à l'avis de ceux qui estiment que l'Etat doit pourvoir au sort des invalides de l'industrie, davantage à celui des familles brusquement privées (en tout ou en partie) des services de leur principal soutien. Ce devoir, à mon sens, résulte moins des obligations de l'Etat envers une catégorie quelconque d'individus, quelque intéressante qu'elle puisse être, qu'envers la société tout entière, dont le bien-être et l'équilibre se trouvent compromis par l'invalidation d'un nombre de ses membres qui va toujours croissant, par suite du monstrueux développement de l'industrie mécanisée. Or, l'expérience a démontré que la seule manière efficace de parer à ce risque, c'est l'adoption et la généralisation d'un système d'assurances dites "sociales", contre la mort ou l'invalidation totale ou partielle, permanente ou temporaire, résultant des accidents du travail (sans parler de la maladie, du chômage et de la vieillesse).

Ces prémisses posées et admises, il en découle que l'Etat seul a toute autorité et toute latitude pour parer à cette nécessité sociale et économique. A l'Etat incombe un triple devoir: d'abord, assumer lui-même la part de cette charge sociale qui affère légitimement à la communauté tout entière; ensuite, répartir équitablement et scientifiquement, entre l'industrie et les diverses catégories de travailleurs, ce qu'on est convenu d'appeler les risques professionnels; enfin, veiller avec une rigoureuse impartialité à l'administration des fonds d'assurance et au paiement des indemnités, dont il doit, en outre, établir l'échelle et la quotité.

Ce régime de compensations obligatoires comporte de toute nécessité l'établissement d'une assurance d'Etat. Autrement, ce serait faire de toutes les industries les clientes obligées des compagnies d'assurance privées. Sous prétexte d'éviter le socialisme d'Etat on tomberait ainsi dans le socialisme tout pur. On appliquerait, au bénéfice des compagnies d'assurance et dans toute la province, le régime monstrueux qui oblige la population de Montréal à payer tribut au trust des tramways, de l'éclairage, du chauffage et de la force motrice, tout aussi arbitrairement que les Soviets opèrent les industries russes à l'aide du travail conscrit. Ce n'est pas au moment où l'on dénonce partout le bolchévisme (sans toujours savoir ce dont on parle) qu'il faut jeter la pierre au gouvernement de la province, à cause de ce premier effort tenté pour nous tirer de l'ornière où l'on nous traîne depuis un demi-siècle et plus, en route directe vers ce qu'on est convenu d'appeler le bolchévisme... en Russie.

D'autre part, est-il équitable, est-il opportun d'interdire aux compagnies privées toute participation au fonctionnement du système d'assurances sociales, voire aux bénéfices qui peuvent en résulter? Je ne le crois pas. Une fois établis la base du régime, le classement des risques, la quotité des compensations, le tribunal ou commission chargée d'adjudger, avec le minimum de frais, d'équitable indemnités, il serait tout à l'avantage de l'Etat, des patrons, des ouvriers eux-mêmes, de convier les compagnies d'assurance à prendre leur part de ces risques, pourvu qu'elles se contentent de profits restreints.

Mais, objectent les partisans de l'exclusive assurance d'Etat, pourquoi ne pas faire profiter les ouvriers et leurs patrons de la totalité du rendement des primes, en éliminant tout bénéfice? Théoriquement, ils ont raison. Mais, ici encore, l'expérience a démontré, en Amérique surtout, que l'administration des fonds d'assurance (ou autres) par l'Etat est généralement plus onéreuse que l'administration privée. En outre, — et ceci importe davantage — la participation des compagnies privées tend, par émulation et la concurrence, et dans leur propre intérêt, à favoriser le développement des méthodes préventives qui diminuent le nombre et la gravité des accidents. Or, en ceci comme en tout, mieux vaut prévenir que guérir, et que payer. La marge des profits réservés aux compagnies — et, je le répète, elle doit être étroite et soigneusement contrôlée — serait amplement compensée, pour l'Etat, pour l'industrie et pour l'ouvrier, par la diminution, en nombre et en gravité, des accidents.

Le principal défaut du projet de loi actuel, c'est qu'il établit l'assurance exclusive d'Etat pour toute une catégorie de risques, la plus nombreuse (Cédule I), et qu'il maintient l'assurance privée pour une autre catégorie (Cédule II). Il autorise même la Commission (c'est-à-dire l'Etat) à "obliger" l'employeur à assurer tous ses ouvriers "dans une compagnie d'assurance approuvée par la commission et pour telle somme que celle-ci détermine" (art. 28). Voici qui ouvre la porte aux pires abus, y compris la tentation, pour la compagnie approuvée par la Commission et imposée à l'employeur, d'extorquer à celui-ci une prime exorbitante. Et si l'employeur refuse ou néglige de se soumettre à cette exigence, la Commission a le pouvoir de l'assurer de force dans la compagnie qu'elle a choisie et de se faire rembourser avec usure (même article 28).

Ce n'est pas tout ni, dans la pratique, le pire. En tout temps, pour n'importe quelle raison ou sans aucune raison, la Commission peut transférer d'une "cédule" à l'autre n'importe lequel des risques, par conséquent faire passer toute industrie, tout employeur, toute collectivité ouvrière, tout ouvrier, de l'assurance d'Etat à l'assurance privée, ou vice versa; et ce, tant et aussi souvent qu'il lui plaît. En d'autres termes, la Commission — et, qu'on ne l'oublie pas, la Commission, c'est l'Etat, c'est la Loi, c'est le Pouvoir, c'est tout — la Commission peut jouer à la bascule perpétuelle entre le système d'assurance d'Etat et le régime d'assurance privée. On voit d'ici quelles perturbations peuvent en résulter pour l'industrie, pour le travail.

Sur les pouvoirs de cette Commission, il y a d'autres et de très graves objections à formuler. Nous y reviendrons lorsque nous étudierons le mécanisme de ce corps extraordinaire, mi-administratif, mi-judiciaire. Mais, dès le début de cette étude, il m'a paru utile de signaler l'anomalie initiale et foncière du régime qu'on veut créer. Ce n'est ni l'assurance d'Etat, ni la libre concurrence des compagnies; ce n'est pas davantage une harmonieuse combinaison des deux systèmes: c'est la juxtaposition à la fois incohérente et précaire de l'un sur l'autre. Pour varier la métaphore, c'est une loi bicéphale, un monstre, au sens purement scientifique du mot.

Ce seul point capital appellerait un examen attentif de la part des législateurs et des intéressés, — au vrai, de tout le monde, puisque, en fin de compte, c'est tout le monde qui paiera les pots cassés.

Demain, nous étudierons le chapitre des responsabilités monétaires; autrement dit, de quelle manière, entre qui, et dans quelles proportions la loi projetée répartit les contributions destinées à alimenter le fonds d'assurance.

Henri BOURASSA

L'actualité

Mgr Grouard

C'est un géant que la mort, après une longue lutte, vient de terrasser. Il n'y a pas de chef d'Etat pour trouver, comme la Providence, à l'heure voulue, l'homme qu'il faut. Pour organiser l'évangélisation de l'Ouest, les hommes, d'une taille morale tellement au-dessus de l'ordinaire qu'il n'est pas exagéré de les appeler des surhommes, se sont succédés.

On connaît l'histoire de Mgr Laflèche et de Mgr Taché; on connaît moins celle de Mgr Grandin, mort en odeur de sainteté, et cousin de Mgr Grouard; on connaît moins encore celle de Mgr Farand. Le vicarier apostolique de Grouard fut l'héritier direct de ces pionniers. C'est à Mgr Farand qu'il s'apparente de plus près parmi ses prédécesseurs. Il était doué du même entraînement, de la même robustesse extraordinaire, qui faisait dire à son illustre prototype: "C'est l'ouvrage de trois hommes ordinaires; voilà ce qu'il me faut".

Ceux qui connaissent Mgr Farand savent que ce n'était pas vantardise, mais simple constatation de fait. Le robuste missionnaire s'attaquait à la besogne et l'accomplissait avec une vigueur d'Hercule. Il a construit de ses mains la plupart des premières chapelles des missions de l'extrême nord.

Mgr Grouard était sur le même plan. Ce n'est pas le lieu ici d'analyser son oeuvre. D'autres, qui l'ont vu de plus près, voudront s'en charger. Contentons-nous de rappeler ce que nous contait il y a moins d'un an un Oblat qui a vécu avec lui pendant une grande partie de son apostolat.

Mgr Grouard avait à cette époque bien plus de quatre-vingts ans. En compagnie de deux missionnaires, dont le narrateur, il venait de fournir une terrible étape par un froid comme on n'en avait pas subi depuis très longtemps dans la région de la rivière à la Pata. "Des que nous eûmes fait le thé, je me couchai et je m'endormis, racontait notre interlocuteur. La froid me réveilla. Je frissonnais des pieds à la tête, malgré l'habitude. Je perçus soudain un murmure de conversation. Mon évêque, sous un ciel glorieusement étoilé, causait près du feu avec un jeune père qui ne connaissait pas encore bien les missions. Ce jeune père, très instruit, avait fait à la mémoire le souvenir de ses études qu'il avait poussées plus loin que l'ordinaire des religieux."

"Mgr Grouard était servi à sou-hait; il avait un interlocuteur capable de le piquer. Pendant beaucoup plus d'une heure, le dialogue malgré moi ta conversation animée, spirituelle, légère, où abondaient les paradoxes, comme on n'en tient guère que le dos au feu et le ventre à table."

"Monseigneur parla d'abord d'astronomie. La lune était-elle habitée? Il restait incertain, mais le curieux, c'est qu'il avait tout sur le sujet. Il citait les astronomes les plus réputés les uns après les autres. Puis la conversation roula sur la musique, comme c'était naturel, puisque jamais une nuit boréale n'avait fait entendre comme celle-là l'harmonie des astres. Tout y passait: chant grégorien, musique ancienne, musique moderne, musique sauvage. De fait, je le savais. Mgr Grouard avait une étonnante collection de chansons de folklor, qu'il chantaient d'une voix merveilleuse. Puis ce fut le tour de la peinture. Comment, dans de courts voyages en Europe, avait-il pu voir tant de choses, parcourir tant de musées, se renseigner si à fond sur les tendances modernes? Je savais bien qu'il peignait par agrément — et très bien — mais je n'aurais jamais soupçonné une pareille science. J'avais oublié le froid et l'écoulement cette éblouissante conversation où le jeune Père ne faisait que l'office de tremplin. Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre. Pendant des années j'avais vécu dans l'intimité du grand évêque sans me rendre compte de l'extraordinaire richesse de son érudition sur les sujets d'art."

"Comme de raison, la conversation se termina sur la théologie, et cela me fit honte de la brièveté de mes connaissances."

"Notez bien ce que je vous dis: ce n'est qu'après sa mort que l'on appréciera à sa pleine valeur cet homme extraordinaire, qui laissera d'ailleurs des notes d'un très haut intérêt. Dans son coin isolé, dans le désert du nord, il a fait le tour des connaissances humaines. Il a acquis une érudition que peu d'hommes possèdent dans une telle

étendue. Et cela sans négliger son apostolat. Il a même, nous le savez, organisé un service de transports qui a révolutionné les conditions de vie du nord et amélioré de façon sensible la situation des missionnaires."

"Mgr Grouard avait, le savez-vous? appris la typographie et la reliure et était un excellent ouvrier dans les deux métiers. Il est vrai qu'il avait eu le temps, qui est si chichement imparti à la plupart des humains. Songez que c'est en 1860 qu'il arrivait au Canada; en 1862 qu'il commençait ses missions, les quelles il ne devait interrompre que pour un court temps, mis à profit en France pour acquiescer les arts et métiers dont il avait eu l'utilité dans le nord."

"En dépit de sa jeunesse, le père sentait ses paupières s'alourdir. "Veuillez donc, veuillez donc un peu, que diable!" lui dit Mgr Grouard."

"Un autre trait que je tiens d'un employé supérieur du C.N.R.:

"Nous allions en scow sur le grand lac des Esclaves. Soudain, dans le lointain, point un canot minuscule. "C'est un fier avion", dit notre guide. "Le nord il existe une solidarité éternelle entre voyageurs. Nous approchons de l'embarcation et hélons l'autourneur dont nous voyons la longue barbe anémiée. "Voulez-vous monter avec nous?" — Pas la peine, l'arriver bientôt. — Je pouvais bien dire, dit le guide, que c'était un fier avion: c'est Mgr Grouard!" Il avait alors près de 90 ans!

Le bon Oblat qui nous parlait de son évêque les larmes aux yeux avait raison d'affirmer que ce n'est qu'après sa mort que l'on jugera bien l'oeuvre du grand apôtre. Le P. Duchaussois prend presque l'engagement dans les "Glaces polaires" de faire un jour ce récit.

"Qu'il serait captivant, écrit-il, de suivre à leurs traces les voyages d'une telle carrière à la poursuite des âmes. Sed non hic locus". On peut aujourd'hui dans la phrase latine supprimer la négation.

Paul ANGER

Bloc-notes

La principale richesse

Au cours d'un sérieux examen de notre situation économique, fait samedi soir au Cercle Universitaire par Mre Louis Saint-Laurent, celui-ci a insisté sur ceci, que "le domaine agricole doit rester notre principale richesse matérielle", et signale que c'est "une erreur et une faute d'en détourner les capitaux et les bras qui peuvent avantageusement s'y employer." Par des exemples précis, le conférencier a démontré que, rien que dans le district de Québec, depuis moins de vingt ans, il s'est perdu des sommes considérables dont l'agriculture eût dû profiter et dont la perte l'appauvrirait sérieusement. Quant à l'encombrement de certaines professions, Mre Saint-Laurent a mis les universitaires en garde contre la routine et leur a montré de quelle façon ils peuvent et doivent travailler au développement économique de notre peuple. Clair et précis, le conférencier a remué des idées dont on souhaiterait que la classe instruite de chez nous sache faire son profit. Incidemment, ce qu'il a dit au sujet de la pénurie de médecins y compris dans la jeune génération est à signaler. C'est d'une actualité pressante. Et l'éloque qu'il a fait du rôle, même économique, de notre clergé, de même que de celui du médecin de famille dans les districts ruraux est tout à fait fondé. Cette causerie porte à la réflexion; c'est un clair inventaire de nos responsabilités, auxquelles trop des nôtres se dérobent, ou restent indifférents.

Il a refusé

A ce que l'on sait maintenant, M. Meighen a eu l'offre du poste de président de la commission fédérale des chemins de fer, en remplacement de M. McKeown, et il l'a refusé. Il n'y a pas à s'en étonner. Bien que M. Meighen ne dise rien, la politique a pour lui des traits durables; et s'il s'en est écarté, ce n'est que temporairement. Il y reviendra. N'est-il pas moins âgé que M. Bennett?

A Washington

L'envoi de M. Herridge, d'Ottawa, à Washington, comme ministre du Canada aux Etats-Unis en remplacement de M. Vincent Massey, était prévu, bien que certains journaux conservateurs, dont la Gazette, eussent à mots couverts averti M. Bennett qu'il fallait à bas nommer un homme de tout premier plan. Or,

quelles que soient les qualités de M. Herridge, — on le dit homme de tact, esprit cultivé et, ce qui ne nuit pas dans la diplomatie, pourvu d'une belle fortune, — il n'était guère jusqu'ici fort en vedette. On l'a déjà dit, il est le conseiller intime de M. Bennett, — si celui-ci est susceptible d'accepter des conseils, — après avoir été au mieux avec M. King jusqu'en 1926. Du moment que M. Bennett avait décidé de le nommer là-bas, M. Herridge était de toute évidence certain d'avoir le poste. Car M. Bennett fait ce qu'il veut. Et il veut tenir à Washington la place par procuration, pouvoir tout à fait compter sur son représentant, qui sera là, plus encore, le délégué personnel de M. Bennett que l'envoyé du Canada. La Gazette, ce matin, note la nomination et la commente en termes d'une soumission parfaite. Il reste à souhaiter à M. Herridge de représenter le Canada avec autant de doigté que M. Massey, et de ne pas rencontrer trop d'ennuis dans sa carrière diplomatique. Depuis cinq ou six ans qu'il fréquente M. Bennett et qu'il a su ne pas le heurter, il doit être rompu aux manœuvres de la carrière.

Par semaine

L'autre jour un quotidien annonçait qu'un acteur de cinéma touchait \$6,000 par semaine pour roucouler, — car c'est un favori de ces dames qui fréquentent les salles de spectacles. Il y a quelques heures, l'on a appris qu'un tout jeune garçon, qui tenait avant-hier les rôles d'enfant prodige, Jackie Coogan, recevra désormais, lui, \$7,500 par semaine, au cinéma. Le premier, qui avait par \$300,000, sera un peu jaloux du deuxième, qui en aura \$390,000. C'est douze fois le traitement du premier ministre d'Angleterre, vingt fois celui du premier ministre canadien, a noté quelqu'un. Et il y a bien des grands universitaires, des maîtres de l'enseignement, des hommes de laboratoires éminents, qui ne touchent pas en un an ce que ce gamin remaniait désormais par semaine pour amuser la foule. On a là un nouvel indice du nouvel état d'esprit; l'absence ou le déclin, l'homme de science ou de culture vit tant bien que mal, souvent plus à la gêne qu'autrement. Evidemment, la société contemporaine est presque parfaite; et plus elle va, plus elle s'améliore.

G. P.

Un refuge de nuit à Québec

LA "SALVATION ARMY" L'A ETABLIE EN PLEIN CENTRE ARISTOCRATIQUE ET TOURISTIQUE, A CÔTÉ DU CHATEAU FRONTENAC.

Québec, 9 mars. — Jusqu'en 1914, c'est-à-dire au commencement de la guerre, et cela depuis un bon nombre d'années, la ville de Québec avait eu un refuge de nuit pour les pauvres sans-asile.

Cette institution n'avait rien de municipal. Elle avait été fondée par la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul qui en avait toujours gardé la direction. Le refuge de nuit de Québec entraînait dans la nombreuse série des oeuvres du Patronage Saint-Vincent de Paul.

La clientèle n'était jamais très nombreuse: dix ou douze réfugiés par nuit; et encore cette moyenne s'établissait-elle à certaines périodes de l'année seulement, l'automne et l'hiver par exemple.

Faut-il supposer que les habitudes du refuge de nuit du Patronage Saint-Vincent de Paul furent prises par l'ardeur guerrière des années 1914 et qu'ils s'enrôlèrent dans les premiers corps expéditionnaires canadiens? En tout cas à l'hiver de cette année-là, le refuge, faute de clients, ferma ses portes. Il ne les a pas encore rouvertes. A l'heure actuelle la chose serait d'ailleurs impossible pour le Patronage Saint-Vincent de Paul, après les deux calamiteuses incendies dont il a été victime dans l'espace d'une année à peine.

Depuis le 5 janvier dernier, Québec a vu s'établir, cette fois, à l'intérieur des murs de la vieille ville, un nouveau refuge de nuit. Etablissement temporaire, pour jusqu'au mois de mai seulement. C'est l'Armée du Salut, la Salvation Army pour lui donner sa désignation exacte, qui a pris cette initiative. Son oeuvre d'hospitalisation nocturne a été singulièrement favorisée du fait que la compagnie Price Bros, lui a fourni sans frais un immeuble qui convient tout à fait.

Il est situé rue St-Louis, à l'angle de la rue Haldimand. La maison où il loge se trouve dans le rayon d'ombre de l'énorme tour qui érase le Château Frontenac. Voisins aristocratiques en même temps que touristiques. Ça n'est d'ailleurs pas le seul voisinage qui peut surprendre. L'assistant procureur général de la province, M. Charles Lancelotti habite à côté, rue Haldimand.

La maison du refuge est historique. C'est Kent House, qui fut le domicile du duc de Kent, le père de la reine Victoria, pendant un séjour qu'il fit à Québec, de 1791 à 1794. Le duc était alors à la tête du 60^e régiment. La chronique rapporte qu'il se rendit très populaire à Québec.

Il y a déjà longtemps, la compagnie Price Bros, était devenue propriétaire de Kent House. Elle y avait installé les bureaux de ses in-

génieurs. Ceux-ci viennent d'être transportés rue Saint-Anne, dans le gratte-ciel qui se dresse maintenant, un non-sens architectural, au beau milieu du vieux Québec.

Kent House doit être démolie au mois de mai. D'ici là, la Salvation Army peut y loger son refuge de nuit. Il y a de la place pour 135 hommes, chacun ayant son lit.

Au début cependant, il n'en était pas ainsi. Les réfugiés devaient coucher sur le plancher. Puis il y eut des grabats ou lits de sangle prêtés par le ministère de la Défense nationale. Aujourd'hui presque tous les dortoirs — il y en a bien sept ou huit — sont garnis de lits d'hôpital, paillasses et couvertures ont été prêtées, par la Croix rouge. La Salvation Army a dû acheter les draps comme elle a dû acheter le reste des lits en fer.

Des douches, des lavabos, des salles de toilette ont été installées en nombre suffisant. Bien que l'établissement ne fût que temporaire, ces améliorations s'imposaient.

Le sergent Alfred Bruce, — sergent de la Salvation Army, — directeur du refuge de la rue Saint-Louis nous dit que tous les hospitalisés nocturnes sont reçus gratuitement. Pour être admis, ils n'ont qu'à se présenter vers 6 heures au refuge. Une carte numérotée et datée leur est remise et le numéro correspond à celui d'un lit. Les réfugiés doivent être entrés pour 10 heures. La maison leur est cependant ouverte dès le commencement de la soirée.

A sa première visite, un réfugié doit faire connaître son nom et répondre à un questionnaire. Les fois suivantes, on lui donne autant que possible le même lit.

Rue Saint-Louis, il n'est pas servi de repas aux hommes. Une cantine fonctionne à cet endroit, mais elle est réservée aux femmes et aux enfants. Certaines femmes mariées qui ne peuvent se rendre à la cantine avec leurs enfants reçoivent des secours alimentaires qu'elles apportent à domicile. Cette cantine sert environ 150 repas par jour, midi et soir. Le menu n'est pas différent de celui des autres institutions du même genre: soupe, ou stew, pain et café.

Le sergent Bruce dit que dans une bonne proportion les réfugiés nocturnes sont des ouvriers forestiers canadiens-français que le chômage forcé a chassés vers la ville. La proportion des réfugiés étrangers peut varier de 20 à 25 p. c.

A la cantine des femmes et des enfants, nous dit-il encore, dans 40 p. c. des cas environ il s'agit de gens de langue française.

D'après M. Bruce, la Salvation Army ne chercherait aucunement à faire du prosélytisme parmi ses protégés et ses protégées de la rue Saint-Louis. La seule propagande religieuse se fait, paraît-il, par des affiches dont le texte est acceptable par tout chrétien, par exemple: "Jesus Christ is our Saviour."

La Salvation Army, d'après ce qu'on nous dit, n'a ouvert aucune souscription à Québec pour soutenir son oeuvre, n'a obtenu qu'un octroi de \$1,000 des autorités municipales. Les fonds nécessaires seraient venus des quartiers généraux montréalais.

UNE LODGING HOUSE

Avant d'établir son refuge de la rue Saint-Louis, la Salvation Army, depuis de longues années, avait une maison à Québec, 116, Côte du Palais, juste en face de l'Hôtel-Dieu. Ça n'est pas un refuge de nuit, mais une *Lodging House*, — hôtellerie bon marché. Moyennant \$2.00 ou \$2.50 par semaine, un homme peut y avoir un lit ou une chambre. De plus, la maison comprend une salle à manger où l'on sert des repas à prix modiques.

Il peut arriver que des sans-asile soient reçus gratuitement, Côte du Palais, 5 ou 6 par nuit peut-être, mais il faut que ce soient des cas bien spéciaux. Le nombre des lits à cet endroit est de cinquante.

Les pensionnaires ne sont pas partie de la Salvation Army en temps que secte religieuse. D'ailleurs l'Army, si étrange que cela soit dans une ville à cité-dieu, n'a pas de "cité-dieu" à Québec. Une "cité-dieu" de la Salvation Army, c'est comme l'équivalent d'une paroisse chez les catholiques.

A Québec, non seulement il n'y a pas de cité-dieu, mais l'Army ne compte en tout et partout que quatre adhérents, le représentant de la cité-dieu de Montréal, l'enseigne John Van Roon, un Hollandais, et sa femme, son assistant, le sergent Alfred Bruce, qui dirige le refuge de la rue Saint-Louis, et un employé de la *Lodging House* de la Côte du Palais.

Malgré ce peu de succès du point de vue religieux, la Salvation Army n'en maintient pas moins sa maison de Québec.

Emile DENOIST

Nous sommes à date!

L'ENCYCLIQUE SUR LE MARIAGE

Nous sommes à date dans l'expédition des exemplaires commandés de l'Encyclique sur le Mariage.

Et ces commandes atteignent déjà la moitié du troisième tirage.

Si l'on veut profiter de celui-ci, on fera donc bien de ne pas tarder.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, franco. Au cent, \$7; par cinq cents, \$30; au mille, \$50, — port en plus dans ces derniers cas.

S'adresser au Service de Librairie du DEVOIR, 430, rue Notre-Dame est, Montréal (Tél. Harb. 1241)

Mort de S. G. Mgr Grouard

Le vénéral missionnaire était âgé de 91 ans — Il fut vicaire apostolique d'Athabaska de 1890 à 1929 — Promu archevêque d'Egine en 1929

Edmonton, 9. (S.P.C.) — Mgr Pierre-Emile Grouard, Oblat de Marie-Immaculée, archevêque titulaire d'Egine, est décédé dans le hameau de la Rivière-de-la-Paix nommé d'après lui. Le vénéral missionnaire était âgé de 91 ans.

Né à Brulon, France, il avait fait une partie de ses études au Mans. Venu au Canada pour se vouer aux missions du Nord-Ouest, il avait été ordonné à Boucherville le 3 mai 1862. Après dix-sept ans de mission, le 18 octobre 1890, il était nommé évêque d'Ibora et vicaire apostolique d'Athabaska, vicariat dont le nom a été changé en celui de Grouard le 15 mars 1927, en l'honneur du grand missionnaire. Publié le 5 juin 1891, il était sacré à Saint-Boniface le 1^{er} août suivant, par le grand évêque que fut Mgr Taché. Il avait été nommé comme vicaire apostolique après avoir occupé son poste quarante ans. Le 9 décembre 1929, S. C. Mgr Grouard, O.M.I., lui succéda comme vicaire apostolique de Grouard et le vénéral missionnaire était promu archevêque d'Egine.

Mgr Grouard a multiplié les fondations de missions et d'institutions au cours de ses quarante ans de vicariat apostolique.

Mgr Grouard a rédigé de nombreux ouvrages en langue indienne. On a de lui en français, "Soixante ans d'apostolat". Il était décoré de la Légion d'honneur.

Les Québécois seront là!

LEUR REPRESENTATION EN LOUISIANE — NOTRE DEPLIANT — IL FAUT SE HATER!

Les Québécois seront là! Leur région, selon toutes les apparences, sera l'une des mieux représentées dans notre Voyage en Louisiane.

La dernière inscription, de ce côté, sera celle de notre confrère Jean-Thomas Perron, de l'Action Catholique. Nous sommes particulièrement contents de voir notre confrère de Québec officiellement représenté au voyage. Tous les anciens voyageurs seront en outre heureux de revoir notre ami Perron, qui était avec eux à Chicago.

Nous rappelons que nous tenons à la disposition de tous, sur simple demande, notre dépliant explicatif où nous avons résumé les conditions générales du Voyage et marqué les principales variantes que l'on peut faire subir à l'itinéraire de fond.

Si l'on a besoin de renseignements supplémentaires, on n'a qu'à s'adresser à notre Service des Voyages, 430, rue Notre-Dame est, Montréal (Tél. Harb. 1241). On port d'avis l'on veut, on revient comme l'on veut. Le Service des Voyages fournit tous les billets nécessaires.

Il nous faut toujours répéter: Hâtez-vous! Hâtez-vous! Hâtez-vous si vous voulez être assuré d'une place à votre choix! Hâtez-vous si vous voulez même être assuré d'une place, — car le nombre de celles-ci est limité.

Président provisoire au Pérou

Lima, Pérou, 9 (S.P.A.) — Les rebelles de Lima et d'Arequipa ont réglé leur conflit par une entente qui permet à Arequipa d'organiser le nouveau gouvernement provisoire du pays. En vertu de cette entente, le colonel David Samanez Ocampo occupera le poste de président provisoire et il confiera des ministères à deux de ses partisans d'Arequipa. Depuis une quinzaine de jours, le colonel Ocampo était président de la junte péruvienne du sud. Les diverses parties du pays seront représentées dans la ministère qu'il formera.

Il y a maintenant plus d'un siècle qu'Arequipa dispute à Lima la suprématie de la politique péruvienne.

Mise en garde

Cologne, 9 (S.P.A.) — Son Eminence le cardinal Schulte, archevêque de Cologne, et les évêques Munster, d'Osnabrück, de Trèves et de Limbourg, ses suffragants, ont publié une lettre-circulaire pour mettre leurs diocésains en garde contre le socialisme nationaliste, qu'ils déclarent incompatible avec la doctrine catholique.

Une cargaison de bois russe pour les E.-U.

Moscou, 9 (S.P.A.) — L'Anversois est parti de Leningrad avec une cargaison de bois destinée à l'Armorg, organisation commerciale des Soviets aux Etats-Unis.

On sait que le secrétaire d'Etat Stimson a placé, le 10 février, un embargo sur l'importation de bois et de pulpe des quatre districts russes de la mer Blanche. Par cet envoi de bois l'Armorg, le gouvernement soviétique entend donner lieu à une cause type.

Au Cercle Universitaire

Nos universitaires tiennent-ils leur rôle dans les affaires ?

M. Louis Saint-Laurent, C.R., pose la question et y répond avec clarté — Les professions encombrées et celles qui ne le sont pas — Nouvelles carrières — Le rôle des femmes d'universitaires

L'AGRICULTURE EST ET DOIT RESTER NOTRE GRANDE SOURCE DE RICHESSE, — ET NOUS LA NEGLIGEONS

M. Louis Saint-Laurent, c.r., docteur en droit, avocat à Québec, président de la Canadian Bar Association et ancien bâtonnier général de la province, a exposé devant une nombreuse assistance au Cercle Universitaire, samedi soir, le rôle que devrait jouer d'après lui l'universitaire dans les affaires en cette période spéciale de notre évolution économique.

M. Saint-Laurent a parlé d'un rôle essentiellement pratique et fondamental: celui que tous ceux qui ont puisé leur formation dans les trésors de la vieille culture classique se devraient d'exercer: travailler à accroître notre richesse matérielle surtout par l'agriculture et en dirigeant les capitaux et les bras. Nous nous sommes trop empressés, dit-il, à copier les méthodes américaines d'après-guerre et nous avons été trop prompts à préférer les titres reluisants aux vieilles méthodes de placement de notre argent. Les montants perdus dans des compagnies ou corporations faciles à nommer, dans l'élevage du renard par exemple et dans les mines, privent nos gens de leurs revenus et du fruit de leurs économies et retardent le développement agricole dans notre province. Il y aurait beaucoup moins de chômage industriel si l'agriculture était plus poussée, si l'élevage se faisait sur une plus grande échelle et si l'on cultivait davantage les céréales au moins pour notre propre consommation. Il rappelle ici que dans sa région natale, — M. Saint-Laurent est né dans les Cantons de l'Est, — il a connu ce qu'était l'élevage pour l'exportation, mais qu'aujourd'hui, on ne le fait plus d'une façon aussi organisée, aussi considérable, et il regrette. Il prévoit que la crise économique actuelle aura pour effet d'amener un retour à la culture du sol. Alors, ce serait un heureux résultat.

Nous ne pouvons tous être des agriculteurs, dit-il; mais nous devons aider d'autres à le devenir en évitant de détourner de la terre les capitaux et les énergies. Il souhaite qu'un plus grand nombre d'universitaires s'occupent de l'agriculture en faisant par exemple des travaux de recherche et contribuent ainsi à restaurer cette industrie fondamentale et primordiale de notre province de Québec. Je crois, dit-il, que nous ferions fausse route si nous ne cherchions à augmenter le rendement agricole; c'est notre principale richesse matérielle. Car, ne l'oubliez pas, nos régions agricoles sont susceptibles de développements immenses.

M. Saint-Laurent a dit aussi un mot des carrières traditionnelles qui s'offrent au jeune homme à sa sortie du collège. Il constate qu'il reste une carrière qui n'est pas en-

provoqué de solennels avertissements et il serait téméraire de ne pas en tenir compte. Tout de même, à côté et au-dessous du domaine de l'intelligence et des choses de l'esprit, il estime que c'est pour nous une quasi-nécessité de garder et d'accroître notre part de richesses matérielles. Il signale, cependant, qu'il ne faut pas trop s'empresser d'adopter et de généraliser chez nous les procédés et les méthodes des autres et que pour l'avoir fait on a distrait récemment de notre capital agricole des sommes très importantes qui ont été perdues dans des entreprises qui n'ont pas réussi. Il en donne un certain nombre de malheureux exemples et exprime l'avis que puisque le domaine agricole de la province doit rester notre principale richesse matérielle, c'est une erreur et une faute d'en détourner les capitaux et les bras qui peuvent avantageusement s'y employer.

Après avoir signalé l'encombrement de toutes les vieilles carrières traditionnelles qui attirent les universitaires, sauf la plus grande et la plus ancienne, celle du service de l'Eglise, il indique les possibilités de carrières utiles et fructueuses qu'offrent les différentes branches du génie et le développement industriel phénoménal qui est à s'accomplir dans notre province et il ajoute ce qui suit:

"Maintenant, à côté de ces carrières productives par elles-mêmes, et je n'en ai indiqué que quelques-unes, il y a toutes les autres où on peut s'employer utilement à aider à la distribution et à la répartition des choses nécessaires ou avantageuses produites par les autres. Il y a le grand domaine des transports, des échanges et du crédit. Et c'est là peut-être plus que partout ailleurs dans notre structure économique qu'il nous faut des directives émanant d'hommes à idées générales, larges, basées sur une connaissance approfondie de la nature humaine et sur une conception juste du bon ordre et du véritable bien-être social.

"Nous sommes en pleine crise économique, en une période de malaise presque de misère pour un grand nombre. Pourtant il n'y a aucune rareté des choses nécessaires à notre confort. Elles sont produites maintenant en plus grande quantité et avec un moindre effort que jamais auparavant. Ce qui, apparemment, fait défaut, c'est notre mécanisme de distribution et d'échanges. Il y a du blé et des autres aliments à en être embarrassés, nos usines et nos entrepôts regorgent de vêtements ou au moins de machines appropriées pour en produire; dans nos villes il y a des logements vides et des lots vagues et des matériaux pour en construire d'autres; et d'autres part, il y a des gens qui ont faim, des gens qui sont insuffisamment vêtus, des gens qui sont mal logés. Ces victuailles, ces habits et ces logements ne valent qu'à la condition d'être utilisés, et pour qu'ils le soient, il faut qu'ils parviennent à des gens qui n'ont à offrir en retour que le travail qu'ils peuvent accomplir.

"Evidemment l'échange ne peut pas se faire directement. On ne troque plus un minot de blé pour une journée de labeur. Tout cela est réduit à un dénominateur commun: un certain nombre de dollars ou de fraction de dollars payés ou promis, et qu'on peut échanger pour n'importe quelle autre denrée ou service, aussi évalués au même étalon. Mais pour que les échanges soient possibles, pour qu'ils continuent de s'opérer avec la fréquence et la régularité qui sont indispensables au bien-être des riches comme des pauvres, en d'autres termes pour que les affaires redeviennent bonnes, il faut que la masse des consommateurs puisse acheter. Or, pour que la masse des consommateurs puisse acheter, il faut lui prendre en échange la seule marchandise qu'elle a à offrir, son travail, et il faut la lui prendre à un prix égal au prix de la quantité de denrées ou de services qu'il est raisonnable qu'elle consomme.

"Comment y arriver? Quelles modifications faut-il apporter à nos échelles de valeurs? Quels rajustements tout cela nécessite-t-il dans notre mécanisme des affaires pour que renaisse cette activité indispensable au bien-être de tous? J'avoue que la solution de ce problème est difficile, mais j'ai confiance qu'il n'est pas insoluble. L'intelligence humaine est capable de grandes choses et la nécessité est un puissant aiguillon. Stimulé par la nécessité qui presse sur tous, l'universitaire contribuera sa grande part à la solution de ce problème comme il contribue toujours sa grande part à tous les progrès des groupements sociaux qu'il anime et qu'il influence."

M. Genest remercie

M. Louis Saint-Laurent

C'est à la suite d'un discours qu'il avait fait à Kingston, il y a quelques semaines, qu'on avait invité M. Saint-Laurent à assister comme hôte d'honneur au dîner-causette du Cercle Universitaire. A Kingston, il avait parlé du rôle de l'universitaire canadien-français dans notre pays et il s'était appliqué à le faire voir sous son meilleur jour. Il aurait préféré samedi soir faire un sérieux examen de conscience et rechercher en quoi les universitaires du Canada français pourraient rendre des services encore plus considérables que ceux que leurs devanciers ont rendus dans le passé; mais l'aventure d'un de ses amis, M. le juge Sévigny, a

L'assistance

A la table d'honneur: M. E.-R. Décarie, président du Cercle, M. et Mme Louis Saint-Laurent, M. et Mme Rosario Genest.

Aux autres tables: M. et Mme Antonio Perrault, M. et Mme Georges Pelletier, M. et Mme Ernest Guimont, M. et Mme Victor Doré, M. et Mme L.-E. Beaulieu, M. et Mme Léon-Mercier Gouin, M. et Mme Séverin Letourneau, M. et Mme Arthur Vallée, MM. L.-J. Lemieux, Eudore Dubau, Augustin Frigon, Aimé Cousineau, Lucien Beauregard, D. Léonard, Olivier Lefebvre, J.-Edouard Labelle, Maréchal Nantel, Francis Fauteux, Antoine Fortin, Eugène Godin, J.-C.-H. Dussault, J.-T. Leclerc, M. et Mme J.-A. Saint-Denis, M. et Mme J.-E. Panetier, M. et Mme Ernest Charron, Mesdemoiselles Arthur Surveur, Albert Prevost, Ernest Archambault, M. et Mme Alfred Forest, M. et Mme Pierre Charbonneau, M. et Mme G. Lemire, M. et Mme H. Lippé, M. et Mme Dussault, Marcelle Dussault, Marthe Saint-Laurent, Odile Perault, Jeanne Beaulieu, MM. Jean Casgrain, Jean Panet-Raymond, Jean Lancôt, Roger Brossard, Jack Home, Maurice Parent, Marius Lafontaine, Bernard Lacasse, Lucien Roux, J.-E. Cadot, Armand Renaud, Maurice Desy, Jean Letourneau, M. et Mme Catherine McVey, Rachel Letourneau, Jeannine Vallée, M. et Mme Jean Bruchési, Mlle Hélène Grenier, MM. Flachaire, de la Jatte, Philippe Montpeltier, Antonio Bolde, M. et Mme C.-O. Monat, M. et Mme Omer Lapière, M. et Mme J.-M. Savignac, M. et Mme Gustave Papineau, M. et Mme N.-L. Barclay, M. et Mme B. Panet-Raymond, M. et Mme Alderice Laurendeau, Mlle Suzanne Panet-Raymond, M. et Mme A. Gravel, Mlle Pélre, MM. Louis Larin, Desjardins, Y. Pelletier, M. et Mme Jean Baudoin, M. et Mme G. Baudoin, M. J.-C. Lamotte, M. J.-T. Lemire, M. Maurice Cormier, Turgeon, M. et Mme Olive David, M. Mathieu, MM. L.-J. Barcelo, J.-U. Gariépy, J.-D. Poirier, M. et Mme Louis Trotter, M. et Mme P. Tremblay, Lucienne Nadeau, MM. Albert Bertrand, Georges Deshaies, M. et Mme Frank J. Curran, M. et Mme A.-L. Guertin, M. et Mme Lucien Gendron, Mlle Senez, Mlle Landry, MM. J.-P. Senez, Marcel Bernier, A. Jypote, Jean Neilson, Lalonde, Wilson, M. Desjardins, M. C. de Boucherville, et plusieurs autres, — environ 200 convives.

Le R. P. Guittou au Cercle le 14

Le samedi 14 courant, à une heure, le Cercle recevra à un déjeuner d'honneur le prédicateur du Carême à Notre-Dame, le R. P. Guittou, qui parlera de l'Unité de René de la Tour du Pin et de Léon Harmel. Présidence de M. E.-R. Décarie; remerciements de M. Jules Derome, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et diplômé de l'Ecole libre des Sciences Politiques, à Paris.

NOUVEAUTÉS

La Librairie d'Action canadienne-française n'a pas chômé depuis janvier, si l'on en juge par les nouveautés intéressantes qu'elle vient de publier: cinq ouvrages d'inspiration et de qualité bien diverses.

La Vie en rébe, par Louis Dumas, recueil de contes et de nouvelles, par leur inspiration nettement nationale, leur originalité débordante, leur haute distinction de style, leur expression neuve et vigoureuse, méritent le sort de l'Anthologie. (275 pages, présentation tout à fait moderne, \$1.00 l'unité).

A l'ombre de l'Orford, par Alfred Desrochers, poète dont Mgr Camille Roy a écrit: "A l'ombre de l'Orford, content des groupes de sonnets sur la vie des hommes de chantier et la vie des champs qui reprennent avec une incontestable originalité des thèmes familiers de la poésie du terroir." M. Alfred Desrochers pourrait bien être l'heure qu'il est, notre meilleur poète. (175 pages, sur papier coquette teinté, \$1.00 l'unité).

Carquois, par Albert Pelletier, recueil de critiques littéraires qui, par ses observations aussi discutables qu'originales, sur littérature nationale et nationalisme littéraire, sur la littérature pour les enfants, etc., etc., son sens de la recherche, sa philosophie de l'art de penser et d'écrire, sa manière personnelle, provoquera, sans doute, un intérêt particulier dans notre monde littéraire. (225 pages, \$1.00 l'unité).

On rend le bonjour, par Jovette Alice Bernier, premier ouvrage en prose de ce poète, recueil de chroniques d'une lecture agréable, où les réflexions sur la vie, ses heures de jeunesse, ses épreuves et ses leçons, ne manquent pas de profondeur. (200 pages, présentation coquette, 75 s. l'unité).

Blanche d'Haberville, par Georges Monarque, drame en vers, cinq actes, une trentaine de personnages mixtes. M. Monarque s'inspire des Anciens Canadiens, mais renouvelle et enrichit le caractère et le rôle des héros. Blanche d'Haberville et Archibald de Lochell sont les deux héros dominants. Par son inspiration historique de bon aloi, son intrigue et son action bien conduites, sa cadence rythmique, cette pièce est destinée à plaire aux feux de la rampe comme à la lecture. (160 pages, \$1.00 l'unité).

Service de Librairie du DEVOIR.

M. Armand Lavergne loue l'oeuvre de M. Bennett

Hôte d'honneur d'un banquet au Château Frontenac, le vice-président des Communes passe en revue ce qui a été fait par les conservateurs — "Le premier coupable c'est Laurier" — Le rétablissement des titres — Le royaume du Canada — "J'ai bien servi mon pays"

Québec, 9 (D. N. C.). — M. Armand Lavergne, c.r., député de Montmagny à Ottawa et vice-président de la Chambre des Communes, a été samedi soir hôte d'honneur d'un banquet au Château Frontenac, de plus de 600 convives. M. Aimé Dion, c.r., présidait. Les orateurs ont été: M. Armand Lavergne, M. le sénateur Thomas Chapais, M. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada, M. John O'Sullivan, député de Saint-Antoine, le Dr Mooney, de Québec-Ouest, et M. L.-D. Durand, des Trois-Rivières.

M. Lavergne a passé en revue ce qui a été fait par les conservateurs. Il a tenté de prouver que M. Bennett a rempli ses promesses et il a exposé le programme qui doit attirer notre attention. L'orateur souligne l'arrêt de l'immigration, les remèdes au chômage, remèdes, dit-il, qui ne pouvaient avoir un effet immédiat sur un peuple empoisonné pendant des années par les libéraux — l'embarco sur les produits russes, le revendiquant énergiquement les droits des Canadiens français et déclara que M. Anderson n'est peut-être pas le plus coupable. "Le premier coupable, dit-il, c'est Laurier. M. Lavergne déclare également qu'il aspirait à voir notre pays devenir le royaume du Canada et réclama le rétablissement des titres, en récompense des services qui ne paient pas avec de l'argent.

M. Chapais fit l'éloge de M. Lavergne et une belle revue de l'histoire politique à laquelle fut mêlé le député de Montmagny.

M. Dupré rappela tout ce que les conservateurs ont fait depuis qu'ils sont au pouvoir et tenta de faire voir qu'ils ont su se montrer dignes de la confiance de l'électeur.

La réunion, enthousiaste, a pris fin à deux heures du matin.

M. LAVERGNE

Après avoir remercié les convives, les membres du Cercle Auguste-Réal-Angers, les organisateurs du banquet au nom de Mme Lavergne qui venait de recevoir une gerbe de roses et en son nom personnel, M. Armand Lavergne déclara: "Nous ne sommes pas réunis ici pour l'exaltation d'un homme. Ce témoignage est au-dessus de sa valeur. Nous sommes réunis à la veille d'une élection comme dans une veille d'armes. Si vous le voulez, repassons ensemble ce qui a été fait et voyons si nous avons réalisé nos promesses, quel est le programme qui s'impose à notre attention, quelle est la doctrine conservatrice dans le monde et comment elle s'applique au Canada."

M. Lavergne reprocha aux libéraux leur politique d'immigration et rappela qu'en arrivant au pouvoir, M. Bennett mit fin à l'envahissement du Canada par tous les éléments hétérogènes qui étaient en train de noyer notre nationalité. "Mais cet acte n'est pas complet, ajouta-t-il, et il y aura encore quelque chose à faire sous le rapport de l'immigration. L'exemple des Etats-Unis, le parfum du melting pot, si je puis m'exprimer ainsi, est là pour nous faire comprendre que la meilleure façon de développer notre pays, c'est de garder nos gens chez nous."

Parlant ensuite du chômage, M. Lavergne déclara que M. Bennett, en arrivant au pouvoir, s'est occupé de remplir sa promesse sous ce rapport: "Il ne pouvait guérir le Canada immédiatement", dit le député de Montmagny, "car notre pays avait été empoisonné pendant des années sous le régime libéral. L'apothicaire Taschereau ne voulait même pas appliquer le remède."

M. Lavergne dit quelques mots de la session d'urgence et parla de la conférence impériale, où M. Bennett a affirmé la politique du "donnant-donnant".

"A son retour", poursuivit-il, "M. Bennett a continué à remplir les promesses qu'il avait faites à l'électeur. Parlant au nom du Canada, il a dit au bolchevisme: Tu ne passeras pas. Je voudrais avoir l'éloquence lapidaire de mon voisin de droite (M. le sénateur Chapais) pour souligner le danger du bolchevisme, qui a vu la mort de la civilisation chrétienne. Je m'enne que mes amis du Devoir aient eu si peu d'éloges pour M. Bennett qui vient de s'acquiescer un droit à la reconnaissance du Canada et de toute la civilisation. Et ce sont ces doctrines délétères que pendant

ASSAINISSEZ
votre BOUCHE
vos FOSSES NASALES
votre GORGE
en faisant
un usage habituel des
PASTILLES VALDA
ANTISEPTIQUES
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES
portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada
J. Alfred OUMET
84, St. Paul St. Est. MONTREAL

ler ma vie. Il n'y a pas une trahison, pas une compromission. Cela, c'est à moi, et personne ne peut me l'ôter."

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrochers): Auteur de la Maison, (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, est en sa sixième année. "Livre inimitable, chef-d'œuvre du terroir", ainsi le qualifie notre poète Albert Lozeau à sa notation. Rempli d'originalité, de talent, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir, \$1.00; franco, \$1.05.

Feu Mme Beauchemin

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Beauchemin, (née Azélie Meunier), veuve du docteur L.-J.-B. Beauchemin, autrefois des Vieilles Forges, décédée chez son gendre, le docteur Joseph Garreau, à Shawinigan, le 7 mars.

Mme Beauchemin était âgée de quatre-vingt-trois ans. Elle laisse plusieurs enfants, son beau-fils, M. Oscar Beauchemin, de Saint-Pierre les Bequets, ses fils et ses filles: le R. P. Beauchemin, O.P., la Rvde Soeur du Sacré-Cœur, des Ursulines des Trois-Rivières, Mmes Emile Rousseau et Joseph Garreau, M. Joseph Beauchemin.

Les funérailles auront lieu demain à neuf heures, en l'église St-Pierre de Shawinigan.

Nos respectueuses condoléances à la famille en deuil.

"Quoi dire?"

L.-P. Mercier, D.C., N.D., QUOI DIRE, COMMENT DIRE ET QUOI FAIRE? Une brochure d'éducation sexuelle, 64 pages.

Tout le monde parlait de la nécessité de ce sujet, surtout depuis les résultats d'examen médicaux subis par nos consensuels, depuis les révélations faites au cours de l'enquête sur notre police montrealaise, depuis que se pratique la licence de nos cinémas et à l'étalage de certains kiosques de journaux. L'on avait bien les publications françaises que le docteur Mercier cite à la fin de son ouvrage et quelques autres, mais je crois que nous avons là le premier essai canadien du genre. Cet essai a beaucoup de mérites: bonne disposition de la matière, langage clair; courte mais suffisante réponse aux préjugés courants; conversation type entre un père ou une mère et son enfant à l'aveil de ses curiosités sur les origines de la vie; entretien au point; — naturellement parlant, d'un père avec son fils adolescent. (Regrettons que l'auteur n'ait pas osé faire une suggestion semblable à la mère en face de sa fille adolescente. C'est que, même avec toute sa délicatesse, et peut-être à cause d'elle, en dépit de son grand désir d'aider sa fille, une mère est souvent fort embarrassée dans ces circonstances). On ne saurait trop louer les recommandations hygiéniques que l'auteur ramasse en huit pages. Combien d'ennuis seraient évités si les parents voulaient comprendre la nécessité de ces mesures et les appliquer! — Naturellement, cette brochure, comme toutes les publications similaires, s'adresse aux adultes; mais l'auteur reste toujours très digne dans son style.

"J'ai tenté, poursuivit-il, de faire sortir Lazare du tombeau et il est sorti. Aujourd'hui, les droits des minorités sont reconnus, mais la persécution n'est pas terminée. Il ne faut pas abandonner les avancées que nous voulons protéger la cité. Il y a des gens qui, élus conservateurs, ont renié les conservateurs, pour se proclamer chefs de gouvernements de coalition, comme M. Anderson. (Cris de Honte! Honte!) Ne disons pas "Honte!" Messieurs, Anderson n'est peut-être pas le plus coupable. Son acte est la conséquence de la fausse mentalité de 1896. En 1905, à Ottawa, il y a de jeunes libéraux qui ont dit à Laurier: "Si vous abandonnez les principes, les persécutions viendront." Le premier coupable, c'est M. Anderson. Si, en 1905, Laurier s'était tenu debout, Anderson ne pourrait faire ce qu'il fait aujourd'hui. Comme conservateur, je réclame les droits des miens, non pas pour nous, mais pour nos compatriotes des autres provinces."

En terminant, M. Lavergne déclara que nos libertés sont conquises, que les trahisons ne sont plus possibles et que le mot d'ordre doit être: "En avant!"

L'orateur conclut: "J'ai bien servi mon pays. J'ai taché dans la mesure de mes forces de faire mon devoir. Je ne mérite pas vos généreuses acclamations. Je n'ai fait que mon devoir. Vous pouvez fouil-

Les lignes ci-dessus ont été écrites par un religieux éminent de chez nous.

La brochure est en vente au Devoir: 25 cents au comptoir, 30 cents par la poste, port compris.

Les NATS se sont imposées à l'attention du monde — avec raison —

Geo. Beausoleil & Cie, 132, St-Jacques ouest, Montréal



L'Infant Don Carlos de Bourbon et son épouse Marie-Louise d'Orléans qui sont les seuls prétendants au trône d'Espagne avec le prince héritier actuel. L'Infant Don Carlos est le cousin du roi Alphonse.

Avis de décès

MALLETTE-CURTOE — A Montréal, le 7 MARS 1931 à l'âge de 56 ans et 5 jours, est décédée Mme Alexina Mallette, épouse bien-aimée de feu Orlin Curtoe (belle-sœur de Mgr Arthur Curtoe). Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 2040 Colborne pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Églises, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

ARBOUR — Mercredi le 11 mars à 8 heures à l'église St-Jacques, un service anniversaire pour le repos de l'âme de Madame Pierre Arbour, née Cécile Simard. Parents et amis sont priés d'y assister.

Nécrologie

BEAUTEPS — A Montréal, le 3, François Beauteps, époux de Lily Tanguay, est décédé. Les funérailles auront lieu le 6, à 53 ans, Joseph-Arthur Bellevue, époux d'Arthémie Richard.

BURKE — Le 6, à 59 ans, Charles-Patrick Burke, époux de Rebecca Burke, CHAMPAGNE — A Montréal, le 6, Dostie Champagne, époux d'Alfred Guy.

DECHAMPE — A Montréal, le 5, à 33 ans, M. J.-O. Dechampe, époux de Dulcie Frigon.

GERMAIN — A Montréal, le 7, à 76 ans, Henriette Malbois, épouse de Victor Germain.

GERVAIS — A Saint-Augustin, le 5, à 87 ans, M. François Gervais.

GRAVEL — A Montréal, le 6, à 23 ans, Emilie Gravel, fille de feu Donat Gravel et de Marie-Louise Beauchamp.

GUY — A Montréal, le 6, à 33 ans, Marie France, épouse d'Alfred Guy.

HEBERT — A Montréal, le 6, à 23 ans, Paul-Amé, fils d'Albert Hébert et de feu Eva Bergeron.

HICCOCK — A Montréal, le 6, à 50 ans, Arthur Hiccock, époux d'Évelina Deffaillette.

CHARBONNEAU — A Montréal, le 6, à 45 ans, à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, M. Joseph Charbonneau, époux de Méloïde Desjardins.

MacDUFF — A Montréal, le 5, à 65 ans, Dr Stanislas MacDuff, coronel de la Côte Nord, époux d'Angeline Goffart.

MERCIER — A Saint-Timothée, le 6, à 84 ans, Mme Joseph Mercier, née Marie St-Onge, épouse de feu Samuel Deschamps en premières noces.

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel Est, MONTREAL.
G. Vandelac, Jr. Tél. BELAIR 1203-1204 Alex. Gouy

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES

FONDÉE EN 1885
Salons mortuaires de première classe
302, Ste-Catherine Est, Montréal
Entrepreneurs de Funérailles
Assurance Funéraire
Téléphone HARBOUR 5555

Docteurs, Consultez !!!

ETABLISSEMENTS GAFFE, GAILLOT & PILON
34, Blvd de Vaugirard — Paris XVème
Rayons X Diathermies
Electrothérapie

GAILLOIS & CIE
54, Chemin Villon, Lymon (Rhône)
Ultra-violet, infra-rouges
Lampes asiatiques pour salles d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz.

Prix et conditions les plus avantageux
Devis et catalogues sur demande
Service d'un ingénieur électrochimiste-radiologiste.

Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX, D.S.
"PRÉCISION FRANÇAISE"
1158, St-Denis MONTREAL MA. 2337

Aux gardes-malades de l'Hôtel-Dieu

Le mercredi, 11 mars, à 7 heures 30 p.m., aura lieu la réunion mensuelle des gardes-malades graduées de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Le Dr Eugène St-Jacques donnera une conférence sur "Histoire des grandes gardes-malades des Américaines et les Canadiennes".

Avez-vous besoin de bons livres?
Adresses-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241)

Les quarante martyrs de Sébastien
Lever du soleil, 6 h. 24.
Coucher du soleil, 5 h. 58.
Lever de la lune, 9 h. 59.
Coucher de la lune, 9 h. 25.
Pleine lune, le 4, à 3 h. 42 m. du matin.
Dernier quart, le 11, à 0 h. 21 m. du matin.
Nouvelle lune, le 19, à 2 h. 57 m. du matin.
Premier quart, le 27, à 0 h. 10 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

BEAU ET UN PEU PLUS FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 39.
Même date l'an dernier 41.
Minimum aujourd'hui 29.
Même date l'an dernier 25.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.73, 11 heures a.m. 29.76.
Midi: 29.78.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Meul, 1610 St-Denis, Montréal.

Au conseil municipal

UNE LETTRE DU C. N. R. — DIVERSES REQUÊTES

Au nombre des requêtes qui seront soumises au conseil, cet après-midi, se trouve une lettre de M. W. S. Thompson, directeur du service de publicité du Canadian National, soumettant un mémoire déjà publié dans les journaux. Dans ce mémoire M. Thompson rappelle que la voie de ceinture Longue-Pointe-Val-Royal est projetée depuis longtemps; le parlement donnait, en 1906, la permission de construire la ligne Longue-Pointe-Jacques-Cartier, dont le tracé passait rue Jarry. Voici la lettre de M. Thompson: "Cher monsieur, De divers côtés, on propage l'idée que le Canadian National déploierait trop de hâte à poursuivre les travaux de la ligne Longue-Pointe-Eastern-Junction, qui fait partie du plan d'ensemble du terminus. En fait, c'est depuis de nombreuses années que le réseau Canadian National a fait connaître l'intention de construire cette ligne qui est des plus avantageuses pour le public en général et qui donne des facilités de transports nécessaires à la ville qui grandit, tant au point de vue industriel qu'au point de vue résidentiel. "Auriez-vous l'amabilité de lire le petit mémoire ci-inclus. Nous pensons que vous le trouverez intéressant et utile. Le projet du terminus est le résultat d'années d'études et donne la meilleure ainsi que la véritable solution du problème du trafic du Canadian National sur l'île de Montréal. Les entrepreneurs sont à l'œuvre et ce printemps, il y aura 4,000 hommes employés à ces travaux ainsi qu'à la production de l'acier, de la pierre et des autres matériaux utilisés. "On peut affirmer qu'après l'exécution des termes et leur utilisation pour le service des marchandises et des voyageurs les facilités des transports de Montréal ne seront dépassées par aucune autre ville de l'univers. Sincèrement vôtre, (Signé) W. S. THOMPSON, directeur du service de la publicité."

Les autres communications au conseil sont: une protestation du conseil des métiers et du travail au sujet de l'opposition au projet du Canadian National; une lettre de M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales, avisant le conseil de l'arrêté ministériel créant l'Avance de l'heure du 26 avril au 27 septembre; une invitation de l'United Irish Church à la parade de la Saint-Patrice le 15 mars; une invitation du conseil municipal de Port-Arthur à un congrès, le 9 avril, organisé pour promouvoir la canalisation du Saint-Laurent.

Chez Dupuis Frères

LA VENTE DU 63EME ANNIVERSAIRE. — LA FOULE ENVAHIT LES MAGASINS. — PERSONNEL SUPPLEMENTAIRE. — L'HEURE DE FERMETURE PROLONGEE.

Une foule immense a envahi ce matin les magasins Dupuis Frères, à l'occasion de la vente du 63e anniversaire de cette maison. Dès huit heures et demie, en dépit de la température hivernale, des milliers de personnes se pressaient à chacune des portes du vaste immeuble, rues St-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe, attendant l'heure d'ouverture à neuf heures. M. J.-A. Dugal, vice-président et directeur gérant a exprimé l'opinion que cette vente, si l'on en juge par la foule qu'elle a attirée dès la première heure de la journée, surpassera toutes celles qui l'ont précédée. Il désire remercier le public de Montréal et celui de la province — car des milliers de gens sont venus des campagnes — du magnifique encouragement qui est ainsi donné à notre grande maison canadienne-française. Comme par les années passées, des autobus fournis par Dupuis Frères font le service gratuit, durant toute la journée, entre le magasin Dupuis et les quartiers principaux de la ville: Pointe St-Charles, St-Henri, Villerville, Viauville et Rosemont. Aux acheteurs venus par chemins de fer, Dupuis Frères rembourse les frais de transport. Enfin, pour la commodité du public, le magasin reste ouvert jusqu'à 6 h. 30 ce soir. Une visite des divers rayons du magasin a révélé que la foule s'est partagée à peu près également, avec une préférence visible pour certains articles de vêtements. Un personnel supplémentaire de 700 vendeurs et vendeuses a été engagé pour cette vente qui se continue durant deux semaines.

Quatorze mencheviques condamnés

Moscou, 9 (S.P.A.). — Des sentences allant jusqu'à dix années d'emprisonnement ont été infligées aux quatorze mencheviques traités devant les tribunaux pour haute trahison.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 9 (S.P.A.). — On prévoit que le temps se remettra au beau demain dans les bassins de l'Outaouais et du haut Saint-Laurent et qu'il fera un peu plus froid.

Avant Pâques

M. TASCHEREAU PREVOIT QUE LA SESSION PROVINCIALE SE TERMINERA D'ICI LE 5 AVRIL. — LE TRAVAIL QUI RESTE. — LA DATE DES ELECTIONS

M. L.-A. Taschereau a annoncé qu'il prévoyait que la session provinciale se terminerait avant Pâques, au cours de l'entrevue qu'il a accordée aux journalistes ce matin. Il reste beaucoup de travail à faire, dit-il, mais pendant les semaines qui restent, nous pourrions, le croisi, discuter et adopter toutes les mesures qui viendront sur le tapis. Nous en finirons avec la loi des accidents du travail cette semaine. Les clauses les plus difficiles ont été étudiées et ce qui reste pourra être expédié plus rapidement.

Il restera ensuite parmi les principales mesures: celles du radio ou de la radio, dit-il, des successions, des enseignes lumineuses, du crédit agricole, des écoles juives, etc. A partir de cette semaine, l'intérêt se portera à Ottawa d'où doit nous venir la panacée à tous nos maux, a-t-il dit en faisant allusion à l'ouverture de la session fédérale.

Questionné au sujet des élections provinciales, M. Taschereau a déclaré, en rappelant l'offre qui lui a été faite par un citoyen de la région des Trois-Rivières, qu'il n'avait pas encore conclu d'arrangement avec ce monsieur et qu'il ne pouvait parler de la date. Comme on lui faisait remarquer que certains journaux avaient annoncé qu'elles auraient lieu, l'un le 27 avril, et l'autre le 22 juin, le premier ministre s'est levé pour consulter le calendrier et il n'a pas craint d'affirmer que l'appel au peuple n'aurait lieu ni à l'une ni à l'autre des deux dates.

La vente du presbytère de Saint-Jacques

M. l'abbé Henri Gauthier, P.S.S., curé de Saint-Jacques, a signé cet après-midi le contrat pour la vente du presbytère de Saint-Jacques à la ville au prix de \$65,000. Les travaux pour l'ouverture de la rue de Berri commenceront prochainement, car c'était la seule formalité qui restait à remplir.

Feu la R. Soeur Louise Deschamps

S. G. Mgr A.-E. Deschamps vient d'être plongé dans le deuil par la mort d'une tante: Soeur Louise Deschamps, religieuse Hospitalière de St-Joseph, doyenne de sa communauté, décédée, hier soir, à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu.

Soeur Louise Deschamps a quitté cette vie à l'âge de 82 ans et comptait 64 ans de vie religieuse. Elle laisse en plus de Mgr Deschamps, une soeur Angélique, âgée elle aussi de plus de 80 ans, solitaire, et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 heures 30, à la chapelle de l'hôpital, et l'inhumation se fera dans le caveau de l'hôpital.

Le Devoir offre ses sympathies à S. G. Mgr Deschamps et aux religieuses Hospitalières de St-Joseph et à sa famille.

Quatre enfants périssent dans un incendie

Caribou, Maine, 9 (S.P.A.). — On apprend que quatre enfants ont péri dans un incendie à Woodland, la nuit dernière. Un cinquième enfant a pu s'échapper. Les parents étaient absents lorsque l'incendie a éclaté.

La contestation de l'élection d'Yamaska

La cause en contestation de l'élection d'Yamaska doit se plaider demain à Sorel. Ce sera la première cause entendue en vertu de la nouvelle loi fédérale des élections et MM. les juges Coderre et Denis siègeront conjointement. On se souvient sans doute que M. le notaire Aimé Boucher n'avait remporté la victoire sur son adversaire, M. Paul Comtois que par une majorité d'une voix. Le pétitionnaire est M. François Veilleux, de Pierreville, qui a comme avocats Mires René Duguay, Edouard Masson et Aimé Chusé. M. Boucher sera représenté par M. P.-J.-A. Gardin, ex-ministre de la marine, Elie Salvas et Adolphe Allard, de Saint-François-du-Lac. Cent vingt-trois témoins ont été assignés.

Le budget britannique

Londres, 9 (S.P.C.). — Vraisemblablement le budget, qui sera communiqué aux Communes en avril, comportera des dépenses d'environ quatre milliards de dollars. Le déficit de l'année fiscale qui se termine le 31 mars s'élève actuellement à 325 millions de dollars.

L'ouragan de l'île Maurice

Port-Louis, île Maurice, 9. (S. P. A.). — Il est établi, aujourd'hui, que l'ouragan qui a fait rage sur l'île, la semaine dernière, a causé 11 morts, infligé des blessures à un grand nombre de personnes et a privé de leurs habitations 10,000 personnes.

Rapports de l'exécutif

SOUJES A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL. CET APRES-MIDI.

Quelque 60 rapports du comité exécutif sont devant le conseil pour considération à la séance d'aujourd'hui.

Parmi les plus importants mentions: répartition du travail des estimateurs pour l'année 1931; projet de règlement au sujet de la construction des bâtiments dans certaines parties de la rue Sherbrooke et du parc Lafontaine; projets de règlements pour emprunt d'ouest et de la rue Tupper; projet de règlement au sujet des égouts; projet de règlements pour l'emprunt de \$1,984,000 pour renouveler un emprunt fait par la cité de Maisonneuve pour l'emprunt de \$643,000 pour renouveler partiellement un emprunt de \$1,000,000 émis en vertu du règlement 579; contrat à Laurin et Leitch, Co., pour l'installation de deux conduites d'eau sous le canal Lachine, crédit de \$170,000; contrat à Dufresne et Lock pour la fourniture des bottines pour les employés des services de la police et des incendies; contrat à Saint George Construction pour la consouroyal, crédit de \$225,000; crédit de \$13,500 pour un égoût dans le Mont-Royal; homologation de la rue Dorchester à une largeur de 104 pieds entre la Côte Beaver Hall et la rue Guy; rectification et confirmation des instructions données aux avocats de la cité pour les plans du C.N.R. montrant le pont projeté de la rue Dorchester au-dessus de la gare centrale; instruction aux avocats pour faire homologuer la sentence arbitrale au sujet de la construction d'un bain dans le quartier Saint-Gabriel; homologation de la sentence arbitrale pour l'expropriation de terrains rue Atwater, St-Ambroise, Green, Sainte-Emilie, crédit supplémentaire de \$212,497; recommandation de la nomination de l'échevin Savignac comme représentant de la cité dans le conseil du Conservatoire National de Musique; pension à l'ex-sérgent détective Lajoie; contrat à J. Loranger pour la construction de la deuxième partie de l'égoût collecteur du nord, crédit de \$550,000; contrat à Durand, Durand et Durand pour la construction du marché Saint-Antoine, crédit de \$475,000; contrat à G.-M. Cape and Co. pour la reconstruction du marché Saint-Jacques, crédit \$335,000.

Il y a aussi des rapports pour travaux publics: \$145,250 pour pavages, \$46,400 pour trottoirs, \$42,000 pour égouts, et \$23,600 pour pavage de ruelles. Les délégués, au nombre de 1,479, ont siégé au Grand Opéra. Joseph Staline et d'autres chefs communistes occupaient des places sur la scène. Les délégués ont applaudi Staline pendant cinq minutes.

Tremblements de terre

EN BULGARIE ET EN YUGOSLAVIE — VILLAGES DETRUITES — PLUS DE 500 MORTS

Belgrade, Yougoslavie, 9. (S.P.A.). — Les tremblements de terre qui ont secoué l'est de la Yougoslavie et une partie de la Bulgarie samedi et dimanche ont causé peut-être 150 morts. On croit que le nombre des blessés s'élève à 500. Dans l'est de la Yougoslavie, le nombre des immeubles démolis est d'environ 900. Quelques villages sont tout à fait détruits.

L'épicentre se trouvait près de Drama, en Bulgarie. Les secousses se sont fait sentir jusqu'en Grèce, où un certain nombre d'immeubles ont été démolis. La violence des secousses a été telle que les sismographes de Belgrade sont déréglés. Le roi Alexandre et le premier ministre Zivkovic, sont partis pour le sud, où ils dirigeront les opérations de secours.

L'épicentre du tremblement de terre de samedi et de dimanche se trouvait quelque peu à l'est de celui de la catastrophe de 1902, mais dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de mouvement de désagrégation des monts Rhodope. Les geyser ont jailli à plusieurs endroits, au pied des monts.

Le procès Major-Ménard

LE JUGE SURVEYER MAINTIEN UNE INSCRIPTION EN DROIT DU DEFENDEUR

M. le juge Fabre-Surveyer a maintenu l'inscription en droit de Joseph Ménard qui demandait le rejet de la motion incidente présentée par le demandeur Oscar Major qui l'a poursuivi en dommages pour libelle diffamatoire. M. le juge Fabre-Surveyer a maintenu l'inscription en droit et par le fait même rejeté la demande incidente; il n'a cependant pas accordé de frais parce que le défendeur a publié des commentaires sur une cause "sub judice".

Le remaniement des quartiers

La commission échevinale du remaniement des quartiers, qui a tenu sa première séance samedi, a décidé d'étudier la carte électorale municipale en détail, et de faire les changements nécessaires. La commission a demandé à M. Hamilton Ferns, chef des estimateurs de la ville, de préparer un rapport indiquant les fluctuations de l'évaluation foncière et du nombre des électeurs dans les divers quartiers depuis cinq ans. Sur les cartes indiquant les limites des quartiers, on ajoutera le nombre de chaque quartier, et dans les petites cartes de quartier, on indiquera l'emplacement des pols et des arrondissements de vote, et le nombre d'électeurs dans chaque arrondissement.

Les plaidoyers dans le procès de Nogaret

L'avocat de la défense dans le procès de meurtre que subit actuellement Albert Nogaret devant la Cour du Banc du Roi, Me Lucien Gendron, a prononcé sa plaidoirie cet après-midi devant le juge Wilson et les jurés. Il a fait une revue complète de la cause, prenant les témoignages de chacun des témoins pour montrer qu'il n'est pas possible que Nogaret soit trouvé coupable. Cet après-midi, Me Ernest Bertrand, substitut du procureur général, fera une revue de la cause et le juge donnera ensuite des directives aux jurés. Il est peu probable que les jurés soient prêts à rendre leur verdict ce soir. On croit cependant qu'ils rendront leur verdict demain, au cours de l'avant-midi.

Echevins de retour

Les échevins Demers, Lamarre, Hogan, Ricard, Dupuis et Lesage sont revenus de voyage. L'échevin Lalancette a dû rester à Miami, Floride, retenu par une indisposition.

Un défi de la Russie

LE PREMIER MINISTRE MOLOTOFF DENONCE LES ACCUSATIONS DE DUMPING ET DE CONSCRIPTION DU TRAVAIL. — LE BILL FISH — LE PLAN QUINQUENNAL — LES PAYS CAPITALISTES ACCUSEES

Moscou, 9 (S. P. A.). — Le sixième congrès de l'Union soviétique s'est réuni dans cette ville dimanche. Le premier discours que Vyacheslav Molotov a prononcé comme président du conseil des commissaires du peuple — poste équivalant à celui de premier ministre — a marqué la séance inaugurale. Dans ce discours, Molotov a lancé un défi à tous les autres pays du monde en matière de prospérité économique, il a dénoncé les accusations de dumping et de conscription du travail. Il a affirmé que l'adoption par les Etats-Unis du bill Fish affecterait certainement les relations commerciales de la république américaine et de l'Union soviétique. L'Amérique doit se rappeler, a-t-il dit, que les importations de l'Union soviétique dépendent de ses exportations. Le président du conseil des commissaires, parlant de la crise économique mondiale, a dit que, d'après un sénateur américain, chaque jour aux Etats-Unis mille personnes meurent de faim. Molotov a affirmé que les pays capitalistes augmentent leurs budgets militaires sous couleur d'établir la paix mondiale, mais en réalité pour préparer un nouveau partage du monde entre eux. Il a ajouté que les pays capitalistes cherchent à attribuer tous les maux à la Russie; que d'abord ils n'ont pas cru au plan quinquennal, qu'ensuite ils ont attendu son développement et que maintenant ils en ont peur.

Les délégués, au nombre de 1,479, ont siégé au Grand Opéra. Joseph Staline et d'autres chefs communistes occupaient des places sur la scène. Les délégués ont applaudi Staline pendant cinq minutes. Le ministre a ajouté que suivant le traité de Versailles, le désarmement de l'Allemagne devait être le prélude d'une limitation des armements de toutes les nations, que l'Allemagne a fait sa part, et qu'aujourd'hui elle réclame le même degré de sécurité que celui qu'exigent les autres pays. M. Groener s'est ensuite employé à réfuter point par point l'assertion de M. Maginot que la France a aujourd'hui moins d'hommes sous les drapeaux qu'en 1913. Il a dit que l'intensité de l'instruction militaire, le nombre des réservistes et la qualité du matériel, et non la longueur du service, déterminent la valeur d'une armée, et que la France a aujourd'hui une armée aussi forte qu'en 1912.

L'enquête de Gursky et de Laroche

LE CAPITAINE VAILLANCOURT ET LE CONSTABLE ROBILARD RENDENT TEMOIGNAGE. — LE PREMIER A REDIGE LE MANDAT DE RECHERCHES. — LE SECOND AVAIT CHARGE DE SURVEILLER LE QUARTIER ST-JOSEPH

L'enquête que subissent les détectives Laroche et Gursky sous l'accusation d'avoir volé des documents électoraux dans le comité central de M. Paul Cartier lors des élections complémentaires du quartier Saint-Joseph s'est continuée au cours de l'avant-midi devant le juge Monel.

Le constable Adélard Robillard, le dénonciateur dont le nom n'est pas mentionné dans la plainte, a rendu témoignage. Il a raconté qu'il avait reçu l'ordre de surveiller ce qui se passait dans le quartier St-Joseph le jeudi précédant le jour de la votation. Il a observé ce qui se passait au comité de M. Cartier et il a remarqué une automobile qui faisait plusieurs voyages. Il l'a suivie jusqu'à la rue St-Antoine où il s'est rendu compte en regardant par une fenêtre donnant sur une ruelle qu'il se faisait du travail sur des cartes. Il a signalé la chose à son chef, le capitaine Vaillancourt, qui a rédigé un mandat signé plus tard par le recorder Morrisson. Le constable Robillard a pris part à la descente et il a rapporté à son chef tous les documents saisis.

Le capitaine Vaillancourt, qui a rendu témoignage après le constable Robillard, a déclaré qu'il avait lui-même rédigé le mandat sur un clavier de la marque "Remington" et que les mots "juge de paix" en-dessous de la signature du recorder Morrisson avaient été écrits par lui-même avant que la plainte n'ait été signée par ce magistrat.

Me Oscar Gagnon s'est objecté plusieurs fois à des questions posées aux deux témoins par Me Robert Bourassa. Il lui a reproché de faire le procès de plusieurs personnes mais non celui des deux accusés. La cause a été ajournée à cet après-midi, à deux heures trente.

M. Porteous proposera l'adresse à Ottawa

Ottawa, 9 (D.N.C.). — M. Victor Porteous, député de North Gray et M. Maxime Cormier, député de Restigouche et de Madawaska, seront le proposer et le second de l'adresse en réponse au discours du Trône à l'ouverture du Parlement. Au Sénat, il est à peu près certain que les sénateurs Laird, de Regina, et Bourque, du Nouveau-Brunswick, seront le proposer et le second.

Le prince de Galles en Argentine

Mar del Plate, Argentine, 9 (S. P. A.). — Le prince de Galles s'ajournera ici jusqu'à l'inauguration de l'exposition industrielle britannique, dans la capitale, samedi prochain.

S. G. Mgr Breynat repart pour le Nord-Ouest

S. G. Mgr Breynat, vicaire apostolique du McKenzie, était de passage à Montréal hier et il est reparti pour le Nord-Ouest canadien, à 3 h. et après-midi.

L'Allemagne et le désarmement

LE MINISTRE ALLEMAND DE LA DEFENSE PRETEND QUE LA FRANCE N'A PAS MEME COMMENCE A DESARMER. — LES ASSERTIONS DE M. MAGINOT

Berlin, 9 (S.P.A.). — M. Wilhelm Groener, ministre de la défense, a dit au comité des voies et moyens du Reichstag: La France n'a pas même commencé à désarmer. Elle ont causé sept morts à New-York et trois à Glen-Falls, Etat de New-York. Les communications téléphoniques et télégraphiques ont été désorganisées. Les pertes matérielles sont élevées. Une abondante chute de neige a suivi la tempête à certains endroits. Dans la nuit nord de New-York, il est tombé huit pouces et demi de neige. En Angleterre, la tempête a causé moins de dégâts qu'aux Etats-Unis. Samedi, la France, l'Allemagne, la Belgique, les pays scandinaves, l'Autriche et la Pologne ont été en proie à un froid exceptionnellement rigoureux. On mande de Paris que la Seine a cru d'un pied. Une abondante chute de neige a suivi la tempête en Europe, comme aux Etats-Unis.

Les concerts

M. Auguste Descarries

Nombreux et chaleureux auditoire dans la soirée d'hier pour entendre M. Auguste Descarries, au Majesty's; c'est bon signe que la tempête de neige n'ait en rien calmé l'ardeur de ceux qui voulaient assister à son récital. Un programme un peu chargé, puisqu'il prenait deux heures, a donné à M. Descarries l'occasion de faire montre d'intelligence et de technique plus que remarquable. Le petit jeu de l'altiste qu'en-gendrent les comparaisons ne m'a pas plu; je prends toujours un artiste pour ce qu'il est, et non pour ce qu'il aurait pu être le grand X ou le prestigieux Z.

Il faut féliciter M. Descarries pour ce qu'il a fait hier, car si l'exécution n'était pas égale d'un bout à l'autre, les mérites n'empêcheraient pas moins les suffrages.

La Berceuse de Chopin par exemple, le Prélude no 15 de l'opus 28, les Filigranes de M. Claude Champagne, les deux Fantaisies de Schumann: Au Soir et Envolée, le Conte de l'opus 14 de Mendtner, ont été tout ce qu'on pouvait exiger de mieux, et ce sont des oeuvres qui requièrent plus que de la dextérité digitale pour atteindre leur pleine signification. Il faut aussi louer l'exécution de la Fantaisie et Fugue en sol mineur de Bach, que Liszt a transcrite avec un tel respect pour le piano. Si un léger accident de mémoire a forcé le pianiste à s'arrêter un peu avant la fin de la fameuse Etude Révolutionnaire, il ne faut pas lui en tenir compte. D'autres et de plus grands, — Paderewski, par exemple à son dernier concert ici, — n'ont pas échappé à ce contretemps. C'est peut-être une de ces comparaisons que l'aime à éviter, mais elle comporte ses circonstances atténuantes.

M. Descarries a le mérite qu'il ne craint pas de sortir de l'abstraction dont souffrent trop de nos musiciens. Il donne l'exemple, et non seulement parce qu'il n'a pas peur du public, mais parce qu'il a quelque chose d'excellent à lui offrir. Ceux qui sont allés l'applaudir hier soir ne regretteront certainement pas d'avoir bravé la tempête, car ils en ont été récompensés par une séance du plus haut intérêt. Pour ma part, je le verrais avec plaisir et confiance embrasser la carrière de concertiste; il a toutes les qualités pour y réussir et l'avenir nous accomplir ses promesses.

L'auteur des Filigranes était dans la salle et M. Descarries l'a, avec justice, forcé d'échapper à la demi-obscurité de la salle pour remercier ceux qui l'applaudissaient.

L'orchestre de Montréal

J'ai eu la chance, bien rare en vérité, d'assister au concert hebdomadaire de l'Orchestre de Montréal, hier après-midi, et je dois dire que je n'ai pas été émerveillé outre mesure des progrès qu'on prétend avoir été énormes. La faute de ce manque d'enthousiasme doit peut-être s'attribuer à ce que le programme n'avait rien de bien remarquable à part une couple d'exceptions, et au fait que des accords malheureux et soulignés par le chef, dans son enervement, d'une façon qui pénétrait jusqu'aux derniers rangs, ont créé une assez mauvaise impression.

L'orchestre a par exemple fort bien joué une petite suite impressionniste de M. Douglas Clarke, moderne de style et supérieure instrumentalement; tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est le remplacement de la harpe par le piano. Fort bien jouée aussi a été la suite St-Paul de Gustave Holst, surtout l'Obstinato avec sa perpétuelle broderie qui lui donne son nom.

On peut, à un degré moindre, il est vrai, dire la même chose de l'exécution de l'Ouverture Tragique de Brahms, mais celle du Concerto Brandebourgeois no 5 de Bach, malgré l'excellence de MM. Maurice Oudet et Séverin Moisse, a plusieurs fois coté le désastre, et l'on se serait bien passé de la grandiloquence et bruyante Pomp and Circumstances d'Elgar.

L'auditoire assez nombreux

Les tempêtes de l'Atlantique

DU MAINE AUX CAROLINES ET EN ANGLETERRE — PERTES MATERIELLES ELEVÉES — FROID EXCEPTIONNEL DANS UNE PARTIE DE L'EUROPE

Les dépêches signalent de fortes tempêtes sur le littoral Atlantique des Etats-Unis, du Maine aux Carolines, et en Angleterre. Elles ont causé sept morts à New-York et trois à Glen-Falls, Etat de New-York. Les communications téléphoniques et télégraphiques ont été désorganisées. Les pertes matérielles sont élevées. Une abondante chute de neige a suivi la tempête à certains endroits. Dans la nuit nord de New-York, il est tombé huit pouces et demi de neige. En Angleterre, la tempête a causé moins de dégâts qu'aux Etats-Unis. Samedi, la France, l'Allemagne, la Belgique, les pays scandinaves, l'Autriche et la Pologne ont été en proie à un froid exceptionnellement rigoureux. On mande de Paris que la Seine a cru d'un pied. Une abondante chute de neige a suivi la tempête en Europe, comme aux Etats-Unis.

La tempête à Québec

LE VENT SOUFFLE EN RAFALE — DEGATS CONSIDERABLES — CIRCULATION INTERROMPUE

Québec, 9 (D. N. C.). — La plus violente tempête de l'hiver fait rage depuis hier. A huit heures ce matin, le vent soufflait à une allure de 59 milles à l'heure. Il est tombé six pouces de neige au cours de la nuit. Des dommages considérables dans l'ensemble ont été causés un peu partout, et comme les services téléphoniques sont désorganisés en bien des endroits, il est difficile d'en établir le bilan exact. Dans Québec même, le vent a ravagé la forêt des antennes. La circulation des tramways et des véhicules-moteurs s'est faite bien difficilement aux premières heures du jour, tandis que sur les grandes routes, conduisant en ville, plusieurs atteleurs ont dû rebrousse chemin, tant la tempête était aveuglante.

Sur le fleuve, la situation n'en a pas été moins mauvaise, et le service de nuit de traversiers a dû être fortement interrompu. D'énormes banquises sont venues s'entasser entre Lévis et Québec. On craint de nouvelles inondations.

Le fleuve a atteint un niveau très élevé depuis hier soir, et les Québécois tout comme les Lévisiens ont surveillé avec anxiété le mouvement des glaces qui à tout instant menaçaient de faire sortir les eaux de leur lit.

Le marché est irrégulier

Le marché a été plutôt irrégulier au cours de la matinée. Tandis que Abitibi privilégié et National Breweries ont avancé chacun d'un point, Atlantic Sugar, Canadian Bronze, Canada Cement, Consolidated Smelting reculaient d'un point et plus. Les vedettes, Brazilian, Nickel et Montreal Power fléchissent de quelques fractions de même que Dominion Bridge, Power Corp. et Shawinigan.

Steel of Canada, Winnipeg Electric, Hamilton Bridge et B. C. Power avancent légèrement.

Le marché est encore vigoureux

New-York, 9. — Un fort mouvement d'achat dans les moteurs, les accessoires d'auto et les titres de magasins de détail a de nouveau mis le marché en hausse, quoique l'avance fut très limitée dans certains cas.

Chrysler a fait un nouveau sommet alors que General Motors a de nouveau touché à son sommet de l'année en s'avancant d'un point chacun. Au nombre des titres qui se sont avancés d'un à deux points on remarque Studebaker, Nash et Warner Trucks, Borg Warner, Stewart Warner, Briggs, Eaton Axle, Timken Roller, Mullins Mfg. Co. et Industrial Rayon ont fait chacun 3 points, Auburn 7 et Electric Automobile 6.

Montgomery Ward, Sears Roebuck, Macy, International Silver, Eastman Kodak, Safeway Stores, Kruger et Worthington Pump ont avancé d'un à plus de 2 points chacun.

Conflagration à Notre-Dame de Ham

PLUSIEURS MAISONS SONT INCENDIEES, Y COMPRIS L'ECOLE DU VILLAGE

Notre-Dame de Ham, Québec, 9 (S.P.C.). — Cinq familles sont sans abri à la suite de l'incendie qui a ravagé le village hier après-midi. Les maisons qui ont été détruites sont: celle de la paroisse, l'école, cinq maisons, l'école du village, un garage, plusieurs dépendances ont été détruits et deux autres maisons ont été fortement endommagées. Le village tout entier semblait voué à la destruction, mais le vent a tourné et les pompiers volontaires ont réussi à arrêter la progression de l'incendie. L'incendie a pris naissance dans l'école dont on avait confié le chauffage à des enfants pour la fin de la semaine.

On n'a pas encore d'idée de l'étendue des dommages. On est à l'attente des arrangements pour recevoir les élèves de l'école dans un autre édifice. Les occupants des maisons détruites ont trouvé un abri chez des parents ou des voisins.

Mgr Gauthier à Saint-Edouard

S. G. Mgr Gauthier a prononcé hier soir une importante allocution à la clôture de la retraite pascalle, en l'église Saint-Edouard.

Il y a dit l'importance des retraites paroissiales et comment sa récente lettre sur le communisme, il y a marqué en même temps l'importance pour les hommes de prendre une plus claire conscience de leur responsabilité. Il a insisté aussi sur l'importance de la famille et de la paroisse.

s'est pas montré particulièrement chaleureux. Il eût pu l'être plus par la suite de M. Clarke qui conduisait lui-même son oeuvre.

Frédéric PELLETIER

LA RADIO

CHOIX DE CONCERTS (Lundi)

Postes extérieurs
WEAF
6.00.—ORCHESTRE NOIR ET OR, sous la direction de Ludwig Laurier. Programme: Marche Nuptiale, de Koven; Ouverture de *Martha*, de Flotow; Chanson d'Amour, de Padewski; Extraits de *Natoma*, de Herbert; Réves, de Wagner; Pas des Fleurs, de Naita, de Delibes; Valse de la Belle au Bois Dormant, de Tschakowsky; Au Moulin, de Gilet; Suite *On the Nile*, de Hilde; et Schoen Rosmarin, de Kreisler.
7.15 p.m.—LE MONDE D'AUJOURD'HUI, causerie par J. G. McDonald: Hitler et le Reichstag.
8.30 p.m.—HEURE ATLANTIQUE ET PACIFIQUE. Orchestre sous la direction de Harry Horlick. Artistes: Frank Parker, Carlton Boxill, ténors; Stanley McClelland, baryton; Emile Côté, basse; Irving Weil, accompagnateur.
9.30 p.m.—PROGRAMME DE LA GENERAL MOTORS, sous la direction de Frank Black, avec le concours d'un quatuor.
7.45 p.m.—ORCHESTRE du théâtre Roxy, sous la direction d'Erno Rapee. Artistes au programme: Mildred Hunt, contralto; Trio Ramblers; Harry Brewer, xylophoniste; Merle Johnston et ses saxophonistes; Muriel Pollock et Vee Lawnhurst, duo de piano.
10.00 p.m.—PROGRAMME STROMBERG-CARLSON. Orchestre sous la direction de G. F. Harrison. Programme: Ouverture de *Russian and Ludmilla*, de Glinka; London-derry Air, de Grainger; Rondo, de Sérénade en Ré, de Brahms; Finale, de Tschakowsky.

11.00 p.m.—L'HEURE DU COUCHER, sous la direction de Ludwig Laurier. Programme: La Villanelle Rapita, ouverture, de Mozart; Gavotte et Musette, de Bach; Série de chants, de Schumann; Extraits de *Peer Gynt*, de Grieg; La Parade de Beauté, de Schaud; Cortège nuptial de Cendrillon, de Dicker; Esprits de Jeunesse, de Komzak; Adagio élégiaque, de Wieniawski; At the Brook, de Boisdorff; Sous les Étoiles, de Lacome.
WABC
8.00 p.m.—BARBARA MAUREL ET L'ORCHESTRE New World Symphony. Ouverture de la *Fiancée Vendue*, de Smetana, par l'orchestre; Alle Dingo Haben Sprache, de Wolfe; Quando ti vidi, de Rispetti, de Wolf-Ferrari; Danna Boy, air traditionnel, chanté par Barbara Maurel, contralto; et finale par l'orchestre.
8.30 p.m.—ROSA PONSSELLE, prima donna du Metropolitan Opera Company, figurant comme artiste invitée au deuxième concert de la compagnie Simmons, Orchestre sous la direction de Wilfrid Pelletier. Programme de chant de Mlle Ponselle: Traume, de Wagner; L'au-n d'Estade, de Tosti; Sueña, d'Osma; La Chanson de la Cigale, de Lecocque; Voi lo Salette, de Cavalieria Rusticana, de Mascagni; Good-bye, de Tosti; Kiss me Again, de Herbert.

2.45 p.m.—CAUSERIE sur la législation soumise à la législature de New-York, concernant les femmes et les enfants, par Kathryn O. J. Butler.
8.00 p.m.—PROGRAMME AGRICOLE.
10.00 p.m.—LES ECHOS DE LA CATHÉDRALE.
WLWL
6.15 p.m.—Bonne nuit Questions, causerie par Mgr J. B. Harney, pasteur.
7.30 p.m.—CAUSERIE par le major Robert Emmet, D.S.O., sur le sujet suivant: *More Marvells of Caffe*.

CHOIX DE CONCERTS (Mardi)

Postes extérieurs
WEAF
4 heures p.m.—LES FEMMES américaines en face du problème du chômage, causerie.
6 heures p.m.—ORCHESTRE NOIR ET OR, sous la direction de Ludwig Laurier.
7 heures p.m.—PROGRAMME DU VOTER'S SERVICE. Discussion des arrangements commerciaux et de la fixation des prix.
8 heures p.m.—PROGRAMME BLACKSTONE, chansons hawaïennes. Artistes: Julia Sanderson et Frank Crumit, solistes. Musique de scène sous la direction de Jack Shilkrett.
9 heures 30 p.m.—LES GAIS BOULANGERS. Orchestre sous la direction de Frank Black. Artistes: Théodore Metz, compositeur; Phil Dewey, baryton; Sigmund Spaeth, maître de cérémonies. Trio d'hommes.
WJZ
6 heures p.m.—REGITAL GEORGE SIMONS. M. Simons, ténor, chantera des ballades sentimentales avec le concours d'un trio à cordes.
6 heures 30 p.m.—LES SAVANNAH LINERS, sous la direction de Dana S. Merriman. Programme de chant: Quatre-vingt-dix-neuf pour cent, de Sherman. L'Amour, toujours l'amour, de Friml. Iris, de Friml. Extraits de "Hit the Deck", de Youmans.
8 heures 30 p.m.—OEUVRES DES GRANDS COMPOSITEURS, orchestre sous la direction de Hugo Mariani.
10 heures p.m.—LES PIONNIERS WESTINGHOUSE. Direction de Zoff Parenteau. Programme: The Rogue Song, de Stohart. Skippy, de Conrad, et Sérénade, de Norton, trois solos de ténor, par Gene Baldrige. Cobbler's Song, solo de baryton, par Ward Whitney. When I played Carmen, de "La Débutante", de Herbert, solo de soprano, par Helen Bell Rush, et deux autres pièces, de Levey et de Romberg.
11 heures p.m.—L'HEURE DU COUCHER, sous la direction de Ludwig Laurier. Ouverture de "Mireille", Extraits de "Philemon et Baucis". Extraits de "Roméo et Juliette", Julex. Extraits de "Mignon". Claire de lune, et Suite Tri-ton.

PROGRAMMES DE LUNDI

Postes locaux
CFCE
3.00 Programme de la salle Ross.
4.00 Heure Canadienne Electrical.
5.00 Musique Hartney's Eventide.
5.55 Température, programme et l'heure.
6.00 Heure du crépuscule.
6.45 Cotes de la fermeture de la bourse.
7.00 Amos 'n Andy (NBC).
7.15 Studio.
7.30 Phil Cook (NBC).
7.45 Causerie sur l'aviation.
8.00 Orchestre Connor Washer.
8.05 Programme Swift Company, (NBC).
9.30 Norma Hershorn, violoniste et Edmond Trudel, pianiste)
10.00 Stromberg-Carlson.
10.00 Orchestre Paramount.
11.30 Résultats du hockey et l'heure.

CKAC
3.45 Clôture de la Bourse. L'heure exacte.
4.00 Transmission des nouvelles du Nord.
4.15 Rudy Starita, xylophoniste.
4.30 Programme de Tante Mary Duncan.
5.00 L'orchestre de danse d'Harold Leonard.
5.30 L'heure du thé au Ritz-Carlton.
5.45 Disques Columbia.
6.00 Nouvelles, Bourse, Température, Sommaire des émissions de la soirée.
6.05 Disques Columbia.
6.15 Cours du professeur C.T. Teakle.
6.30 Variétés offertes par la maison "Lasalle Coke".
7.30 Causerie de l'Oncle Joe.
7.30 Menu musical Ayler.
8.00 Programme Wm. Wrigley.
8.30 Programme Eveready.
9.00 Programme de la "Living Room Furniture".
10.00 Programme des Imperial Joy-casters.
11.00 Résultats des parties de hockey des Lignes amateurs.
11.00 Fred Cully et son orchestre de l'hôtel "Royal York", du Canadian Pacific, à Toronto.

PROGRAMMES DE MARDI

Postes locaux
CFCE
9.00 Trio du Parnasse.
10.00 Les gloires du matin, N.B.C.
10.15 Studio.
11.30 Programme Ross Crafton.
11.45 Sweet and low, N.B.C.
12.00 Programme Blackwell.
12.15 Sur les ailes de la chanson, N. B. C.
1.00 Cotes de la Bourse.
1.15 Musique Pennsylvania, N.B.C.
2.00 Maurice Marchand, pianiste.
2.15 May Finghi Breen et Derosé, N. B. C.
2.30 Edna Wallace Hopper, N.B.C.
2.45 Sisters of the Skillet, N.B.C.
3.00 Programme de la salle Ross.
4.00 Heure Canadienne Electrical.
5.00 Musique Hartney's Eventide.
6.00 Heure du crépuscule.
6.45 Cotes de la fermeture de la Bourse.
7.00 Amos 'n Andy, N.B.C.
7.15 Ethel Newcomb, pianiste, N. B. C.
7.30 Phil Cook, N.B.C.
7.45 Orchestre Mont-Royal.
8.30 Oeuvres des grands compositeurs, N.B.C.
9.00 Orchestre et solistes.
9.55 Les résultats du hockey.
10.00 L'heure française.
10.45 Johnny Marvin.
11.00 L'heure du coucher, N.B.C.
11.30 Résultats du hockey. Heure.

CKAC
8.00 L'heure du déjeuner.
10.00 Disques.
10.15 Récital de piano.
10.30 Ouverture de la Bourse de Montréal.
10.45 Causerie française sur le menu quotidien.
11.00 Causerie en anglais sur le menu quotidien.
11.15 Disques. Nouvelles et température. Disques.
11.45 Programme de l'Association canadienne-française des aveugles.
12.00 Le trio instrumental de la "Presse".
12.30 Bourses de Montréal et de New-York.
12.40 Récital d'orgue salle Tudor.
1.15 Déjeuner du club Rotary.
2.00 Causerie faite sous les auspices du Conseil national d'éducation.
3.45 Clôture de la Bourse. L'heure exacte.
4.00 Transmission des nouvelles du Nord.
4.15 Orchestre Ben Selvin.
4.45 Causerie sous les auspices du club d'aéroplanes modèles de Montréal.
5.00 Programme du Windsor.
5.30 Programme Flo-Gloze.
6.00 Nouvelles. Température. Sommaire des programmes de la soirée.
6.05 Extraits de l'opéra "La Tosca", (disques).
6.15 Récital de piano automatique.
6.30 Récital d'orgue du Dr Saunders.
7.00 Programme Montrose.
7.30 Causerie sous les auspices de l'Institut du service professionnel civil.

Le problème de l'argent

Troisième instruction du R. P. Guittou, S.J., à Notre-Dame

À Notre-Dame, hier, le R. P. Guittou, S.J., a traité de la richesse et des dangers qu'elle comporte pour l'établissement du règne du Christ sur la terre. Voici un résumé du sermon du R. P. Guittou:

La préparation au règne du Christ—Donner et se donner

Le problème de l'argent

L'argent, l'or, la richesse, terrible problème. L'inégalité des fortunes entre les hommes, angoissant point d'interrogation. En écoutant le P. Guittou, hier, devant son magnifique auditoire de Notre-Dame, scruté, en philosophe et en théologien, certains aspects de ce problème très ancien et toujours actuel, le mot d'Alexandre Dumas nous revenait à l'esprit: "L'argent est un bon serviteur, mais un mauvais maître". Ou le mot de Rousseau: "Si l'argent qu'on possède peut être l'instrument de la liberté, l'argent qu'on possède peut être l'instrument de la servitude". Et encore celui de Carnégie: "J'ai souvent dit et je répète que le jour est proche où l'homme aura en possession de millions inutilisés et disponibles mourra déshonoré".

Pas très proche, hélas! pourrait répliquer un ironiste. Et, pourtant, déclare l'orateur, toute chose ici-bas a son but, son rôle providentiel. Quel est sur ce rôle de l'argent, sur sa fonction, la pensée du Christ?

Le Christ n'a pas condamné toute richesse

Faut-il dire qu'il condamne indistinctement toute richesse? Un écrivain florentin moderne, en un langage outrancier dont sa "Vie du Christ" porte plus d'une trace, a prétendu. Mais Giovanni Papini a tort. Où a-t-on vu dans l'Evangile que Jésus ait maudis les Mages, Nicodème, Joseph d'Arimathie, Lazare de Béthanie le bon Samaritain, Zachée de Jéricho, tous les riches bien authentiques?

Mais la richesse est dangereuse

Ce qui est vrai c'est que le Christ déclare la richesse dangereuse. Le "Vie du Christ" dit: "Pour ceux moins interprétés comme une condamnation absolue dictée par sa justice que comme un cri de compassion douloureuse jaillie de son cœur. "O riches, que vous êtes à plaindre! Gare à vous! Attention! Prenez garde!" Tel est le sens de ce qu'on est convenu d'appeler les "maledictions" de Jésus.

En quoi consiste ce danger? Il est aisé de le comprendre. Même sans parler des plaisirs coupables, quelle tentation que cette facilité à se procurer toutes ses aises! Quel péril d'égoïsme et d'orgueil! Et avec une liberté tout apostolique, le conférencier n'hésite pas à faire sienne l'opinion d'un de ses auditeurs de Montréal qui, malgré la gêne réelle, pénible, occasionnée en certaines familles par la dépression économique, lui disait: "Pour ceux qui considèrent comme une permission miséricordieuse de la bonne Providence, il y avait trop de luxe, trop de bien-être, trop de confort; le matérialisme, parfois le plus dégradant, s'emparait de bien des cœurs destinés à de plus nobles tâches. On a dû diminuer son train de vie, les réceptions, les fêtes. Restriction bienfaisante".

Signaux de circulation

M. l'échevin Weldon espère que Montréal sera doté dès l'été prochain d'un système de signaux lumineux pour la circulation, du moins dans le secteur compris entre Craig et Mont-Royal, et comportant les rues Dorchester, Sainte-Catherine et Sherbrooke.

On installera dans quelques jours un troisième système de signaux aux angles du quadrilatère formé par les rues Burnside, Union, Sainte-Catherine et Université. Il y a déjà deux systèmes installés pour l'essai à Montréal; ce troisième est spécialement adapté aux rues où passent des tramways.

W. Weldon a déclaré que le projet est prêt; il ne reste qu'à choisir les appareils qui donneront le meilleur service ici, en hiver comme en été. On espère être fixé sur les mérites des appareils au commencement de mai. M. Weldon espère que les autorités voteront ensuite une somme de \$100,000 qui suffirait pour le secteur Craig-Mont-Royal.

Le patron des pompiers

La brigade des incendies s'est choisie saint Jean de Dieu comme son patron. S. G. Mgr Deschamps a béni, hier après-midi, dans l'église du Gesù, une bannière à l'image du saint avec ces mots "Saint Jean de Dieu, patron des pompiers". Trois cents officiers et pompiers étaient présents hier à cette importante cérémonie.

Il y a eu procession dans l'église et deux pompiers sont allés placer la bannière en face de l'autel. Cette bannière est l'œuvre de David Goulet, qui l'a terminée quelques jours seulement avant sa mort. Le R. P. Adélard Dugré, de l'Immaculée-Conception, a prononcé une allocution, rappelant que saint Jean de Dieu avait vécu péniblement et qu'il était leur protecteur tout désigné. Il a fait un résumé de la vie du saint.

Il y a eu salut du Saint Sacrement après la cérémonie de la bénédiction de la bannière. Le chœur des pompiers a chanté des cantiques.

La fabrication des Hudson et des Essex

Toronto, 9.—Le Mail and Empire publie aujourd'hui une nouvelle à l'effet que la Hudson Motor Car Corporation, de Détroit, serait en pourparlers avec les intérêts du Canada pour acheter leur manufacture et construire ici les automobiles Hudson et Essex.

La Hudson voudrait acheter une partie des intérêts Durant et fusionner une nouvelle compagnie canadienne avec la Durant. Cette nouvelle compagnie continuerait à fabriquer des Durant, des Hudson et des Essex. Elle se servirait de la même organisation de vendeurs.

"UNE MASSE BLANCHE, PAR-DESSUS NOS MATS"



"Il n'y a que de la glace capitaine Hudson. C'est un monde de glace. Elle nous broie, elle nous écrase. De la glace à perte de vue. Des îles de glace, des montagnes de glace. Une masse blanche par-dessus nos mats". Ces cris haletants, la glace qui se broie, le vent, l'eau, le mugissement des vagues on entend tout cela dans la pièce radiotéléphonique intitulée: "Henry Hudson, découvreur". C'est un réalisme saisissant tant qu'on a pas vu le studio et ses secrets: le ballon enfantin qu'on frote du doigt, le sifflet d'airain, le papier qu'on déchire et les petits plombs qui dansent dans la grosse caisse.

Henry Hudson, découvreur, est la première pièce écrite par Merrill Denison pour la radio. Elle est produite par Tyrone Guthrie et irradiée les jeudis soirs par le réseau transcontinental du Canadian National.

terribles du jugement dernier. Dans quelle mesure? Ce point est plus difficile à fixer. Voici le budget idéal de charité qu'un éminent journaliste proposait, il y a quelques années, à la généreuse société de Lyon:

"Sur les cadeaux reçus, prélevez 10%; sur les fantaisies qu'on s'octroie, 10%; sur les économies utiles, 10%; sur les achats heureux, 10%".

Mission sociale de la richesse

Au reste, ne bornons pas à l'aumône les devoirs de la richesse. La fonction sociale est infiniment plus large: procurer du travail, subventionner des savants, des universités, des bibliothèques populaires, fonder des bourses d'études sociologiques, soutenir toutes les institutions et progrès matériels, intellectuel et moral et en tout premier lieu les écoles, les missions, les hôpitaux, les missions lointaines, les œuvres de propagande chrétienne par le tract, l'affiche ou par radiophonie, toutes initiatives ouvertes à la mission sociale de l'argent!

La "façon de donner"

L'Eglise se préoccupe encore plus de la manière dont le riche utilise sa fortune. "La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne", redirait-elle volontiers avec Corneille. La façon de donner... et plus encore de se donner. Et le Père Guittou commente cette parole par des exemples éminemment concrets et actuels.

Entre Charybde et Scylla

En terminant, afin de graver dans l'esprit de ses auditeurs les enseignements rappelés, l'orateur résume sous une forme schématisée, en disant que "la doctrine chrétienne sur la richesse se tient en un juste milieu entre l'égoïsme païen et les chimères communistes."

"En effet, la doctrine païenne — d'aujourd'hui comme d'autrefois — conclut de la propriété privée de la richesse à sa destination individuelle et privée; elle pourrait se résumer ainsi: cette fortune est à moi seul, — ce qui peut être vrai, — donc pour moi seul, — ce qui est certainement faux.

"Le communisme conclut, en sens inverse, de la destination commune des biens de la terre à leur possession commune; et sa formule pourrait être: ces biens sont pour tous, — et cela est vrai, — donc ils appartiennent à tous en commun — et cela est faux.

"La doctrine chrétienne, évitant les deux extrêmes, enseigne que le riche qui a conquis sa fortune par des moyens légitimes est vraiment propriétaire au regard des hommes, mais simple fonctionnaire au regard de Dieu, chargé par lui d'administrer cette richesse pour le bien commun des hommes ses frères, et pour l'amélioration de la société où il se trouve. Sa formule, qui sauvegarde et affirme à la fois la propriété privée et l'usage commun des biens pourrait être celle-ci: Ces biens sont à moi, mais pour nous tous. A moi, comme fruit de mon travail ou d'un légitime héritage. Pour nous tous, à cause de la volonté de Dieu, premier propriétaire et suprême Providence, qui a établi le riche gérant de son domaine.

"C'est là, aux yeux de l'Eglise, la seule formule qui soit capable de stimuler les hommes au travail et à la production et de promouvoir dans le monde, par la Justice et la Fraternité chrétienne, le Règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ."

Vol de \$8,000 dans un grand magasin

Deux employés d'un grand magasin de l'Ouest ont pris la fuite samedi matin avec une somme de \$8,000 provenant d'une grande vente de chemises qui avait eu lieu la veille. L'un des deux employés, Thomas Parker, a été arrêté à Ottawa samedi après-midi et le capitaine Armand Brodeur a dépêché un de ses hommes pour le ramener ici. Il a comparu ce matin devant la

CROISIÈRES D'HIVER



Dans le sillage des caravelles
Si vous recherchez des lieux plus cléments
Demandez notre liste complète des

Indes Occidentales

ANTILLES — BERMUDES
CUBA — PANAMA

La Méditerranée

TERRE SAÏNTE
ET EGYPTE

Amérique du Sud — Afrique

TOUR DU MONDE

PLUSIEURS AUBAINES
Ecrivez ou téléphonez au

SERVICE DES VOYAGES
LE DEVOIR

430, Notre-Dame Est
Tél. Harbord 1241 Montréal

Le tout sans obligation.

Petite vie des saints

9 MARS
SAINTE FRANÇOISE, ROMAINE

Françoise naquit à Rome en 1384. Très jeune, elle épousa Laurent Ponzani, un des plus brillants seigneurs romains de l'époque. La manière dont elle sut allier ses devoirs de maîtresse de maison aux pratiques de la plus parfaite piété, fut vraiment admirable.

Françoise vécut presque toute sa vie très étroitement unie, par la pensée et le cœur, à Dieu et aux habitants du ciel, particulièrement à son ange gardien qu'elle voyait presque continuellement à côté d'elle.

Entant encore dans les liens du mariage, elle fonda une Congrégation de filles et de veuves vouées à la pénitence et aux bonnes œuvres. Après la mort de son mari, elle fit profession elle-même dans le monastère qu'elle avait établi, n'y demandant que la dernière place. Elle y mourut sept ans après, pleine de mérites devant Dieu et devant les hommes.

A l'Oratoire

LA NEUVAINA A SAINT JOSEPH

Demain matin à 8h., à l'Oratoire Saint-Joseph, commencera la neuvaine préparatoire à la fête. Il y aura grand'messe solennelle tous les matins à la même heure et sermon. Le R. P. Albert Blais, C.S.C., sera le prédicateur à ces messes à l'exception du dimanche 15 mars et du jour de la fête.

Il y aura également l'après-midi, office à trois heures avec prédication et chant. Et chaque soir, il y aura une cérémonie spéciale, à 8h., avec prédication.

PETITES AFFICHES

- Tarif -

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 1 mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, 2.00. — NAISSANCES, DÉCÈS, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. — CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

Elèves demandés

Le Professeur Alexandre Dumas, bachelier et linguiste, enseigne latin, français, espagnol, anglais, allemand; prépare aussi aux brevets. Enseignement individuel ou collectif. 735-A, avenue Outremont. Tél. ATLantic 0985.

CUISINIÈRE DEMANDÉE

Cuisinière demandée pour presbytère où il y a plusieurs personnes, dans l'Ontario. S'adresser par lettre en spécifiant l'adresse et l'heure pour l'entretien. À Dame J. Dionne, Chambly Canton, P.Q. 10-3-31

MEUBLES A VENDRE

Magnifique ameublement de chambre, en noyer, 2 couloirs avec incrustations, lits jumeaux, 12 tiroirs, 1255 Blvd St-Joseph Est. Adresser 1235.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi — disait La Fontaine

Notaires HARbord 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur Tél. Uptown 6985
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier en arts et sciences
appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie,
Art, Dentaire
Cours classique, commercial,
langues vivantes.
1448 RUE SHERBROOKE OUEST

La Page féminine

BIJOUX ANCIENS

Il est de vieux bijoux dans de très vieux écrins
Au fond d'armoires closes;
Des bijoux surannés, un peu mièvres et fins,
De très fragiles choses.

Ce sont des chaînes d'or aux fermoirs ciselés,
Ternis par la poussière,
Des saphirs aux tons doux, des émaux craquelés
Aux reflets sans lumière.

Ils ont dormi longtemps en quelque obscur recoin
De ces chambres fermées
Où flotte vaguement un parfum de benjoin,
De reliques fanées.

D'autres les trouvent laids, ces pauvres vieux bijoux,
Ridicules, antiques...
Moi j'ai pour eux un culte et je les aime tous
Puisqu'ils sont des reliques.

J'aime tout: une agrafe, un médaillon d'émail,
Et les perles vermeilles,
Les épingles d'argent, les colliers de corail
Et les boucles d'oreilles.

Mais je préfère à tout, dans ces bijoux passés,
Les bagues ciselées,
Anneaux de mariage ou bien de fiancés,
De veuves désolées.

Il en est d'un grand prix, ornés d'un diamant,
D'un rubis, d'une opale...
Il en est sans valeur, où brille simplement
Une turquoise pâle.

Je suis toujours ému quand je vois l'anneau d'or
Qui fut au doigt des femmes
Et dont le cercle étroit semble enfermer encor
Le secret de deux âmes.

MARYEL

ENSEMBLE POUR LE SOIR



Un riche ensemble pour le soir, comprenant un petit manteau de velours noir garni de fourrure blanche avec corsage blousant et ceinture, et une robe de dîner en dentelle avec encolure drapée, corsage court, et ajustée aux hanches.

Ma petite fille est laide

Que me dites-vous là, Madame? J'ai peine à vous croire. N'exagérez-vous pas un peu par modestie maternelle? Il me paraît difficile qu'une enfant de huit ans, bien portante et bien soignée, soit franchement laide. Enfin puisque vous insistez, je dois vous croire.

Mais j'espère bien que vous n'acceptez pas comme un fait établi, définitif, la laideur de Zette. A présent, elle se moque bien, cette enfant, d'être laide, mais elle peut en souffrir plus tard cruellement. Or, il est en votre pouvoir, Madame, de la faire embellir, et vous seriez donc coupable, de négliger cette question dans l'éducation de Zette. Entendons-nous: je sais que vous en ferez une jeune fille pourvue de toutes les qualités de cœur et de caractère qui font la véritable valeur d'une femme. Aussi ne veux-je pas vous parler de ces graves sujets, mais seulement de ce qui peut contribuer au charme extérieur de Zette. Et c'est dès à présent qu'il faut commencer. Quand Zette aura dix-huit ans, il sera trop tard: aucune recherche de toilette ne pourra changer sa figure ni sa démarche. D'un autre côté, ces recherches mêmes pourraient lui faire attribuer une importance exagérée à son infériorité physique, ou avoir d'autres inconvénients. Tandis qu'à présent les soins que vous prenez pour améliorer son extérieur, et dont elle ne se rend pas compte, n'altéreront pas sa spontanéité.

Pour commencer, ne dites pas à Zette qu'elle est laide. Voulez-vous la rendre gauche par-dessus le marché? Si elle parle de sa figure, dites-lui qu'elle est comme la plupart des petites filles vilaines, c'est de se montrer grignon, maussade, méchante, colérique... Vieux refrain de nourrice, me direz-vous. Peut-être, mais convenez qu'il ne se trompe guère, et que les vieilles méthodes ont parfois du bon.

Zette n'a pas naturellement une carnation exquise. Toutefois, par une sage hygiène, vous pouvez lui épargner un teint terreux, brouillé, jaunâtre ou blanchâtre, lui procurer de saines et fraîches couleurs. Il suffit de surveiller son alimentation, sa digestion, de la coucher de bonne heure, etc. Je n'insiste pas sur les détails mêmes, mais sur la nécessité d'y veiller. De même,

vous pouvez soigner ses cheveux, ses dents. Vous pouvez l'empêcher de grimacer. Je ne veux pas la rendre affectée, dites-vous. Mais non, il suffit de dire tranquillement à Zette que vous désirez avoir en face de vous, une petite fille, et non un singe ou un lapin, et d'imposer une punition chaque fois que Zette se crispera la figure... Vous n'aurez pas à sévir longtemps, car l'habitude finira par lui en passer.

Voilà pour le visage. Et la grâce «plus belle encore que la beauté»? Sur ce point, votre vigilance peut opérer de grandes transformations. Certes, la grâce est un don naturel, mais il existe différentes façons d'être gracieuse. N'attendez pas de votre fille la grâce de Madame Récamier, (qui, peut-être, d'ailleurs, ne serait plus de mise à notre époque); mais toute jeune fille, si laide soit-elle, peut devenir souple, avoir des mouvements libres, une allure franche et nette, un maintien aussi éloigné d'une contrainte gauche que d'un laisser-aller garconnier. Vous connaissez la gymnastique rythmique: ne détournez pas votre fille de ces évolutions parce qu'elle ne vous y fait pas honneur. Et quand la fillette sera plus grande, étudiez bien les sports auxquels vous lui permettez de s'adonner.

Ce n'est pas tout. Puisque Zette ne sera pas une de ces beautés qui parent tout ce qui les entoure, il est d'autant plus nécessaire de former son goût. Je dis former son goût, non sa coquetterie. Si vous avez su intéresser Zette à l'harmonie des couleurs et des lignes, soit dans l'arrangement de votre intérieur, soit dans les paysages traversés ou les œuvres d'art, le goût en matière de toilette sera pour elle un détail dans un ensemble, le raffinement d'un esprit cultivé, plutôt qu'un souci d'amour-propre ou d'égoïsme.

Enfin, je vous recommande de faire mener à Zette une vie saine, simple, active et gaie, où le travail et le délassement se fassent heureusement contrepoids, afin qu'elle ait le don de s'intéresser facilement et de s'amuser à peu de frais. Je crois bien d'ailleurs qu'une personne sans égoïsme saine pourra aisément cette faculté. Grâce à elle, une jeune fille trouvera volontiers les réunions agréables, et s'y sentira agréable elle-même.

Il faudra... Comment! cette petite fille qui joue là-bas près de la pelouse n'est autre que votre petite

Zette? Mais elle est charmante cette enfant! Allons, Madame, mes conseils vaudront peut-être pour une de ses petites amies; pour Zette il suffit qu'elle garde la frimousse qu'elle relève en ce moment vers nous!

SABINE

(La Mode pratique)

Les tout-petits du Conservatoire LaSalle

Comme chaque année, le plus grand enthousiasme se manifeste dans le public depuis que la soirée des Tout-Petits du Conservatoire LaSalle a été annoncée. Aussi la salle Saint-Sulpice sera-t-elle remplie, ce soir, si l'on en juge par la demande de billets. L'assistance sera très élégante et cette belle démonstration de la langue française sera présidée par monsieur Edouard Carleton, conseiller général de France, et madame Carleton.

Nous devrions nous faire un devoir d'encourager par notre présence ces charmants petits enfants qui travaillent avec beaucoup d'enthousiasme sous la direction de leur dévoué professeur, madame Eugène Lassalle.

Rappelons que le programme comprend des piécettes, des monologues, des comédies; des chansons de genre, un duo normand, un trio breton, le chœur des pupilles dirigé par madame Jean-Louis Audet.

Des costumes magnifiques, des pièces de piano et de violon par mesdemoiselles Fernande Grisé et Marielle Provost, violoniste de 14 ans, brillante élève de M. C. Couture.

Voilà plus qu'il n'en faut pour satisfaire les plus difficiles.

Il y aura une matinée spéciale à prix très populaires, le jeudi, 12 mars, à 2 heures 15, à la salle Saint-Sulpice, également. Billets en vente chez Archambault.

ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue,
théorie, solfège.

958, avenue Duluth Est
Tél. FRontenac 5344 - Montréal

Aux Ecoles ménagères

461, EST, RUE SHERBROOKE

A l'Ecole Ménagère Provinciale, demain, à 2 heures, démonstration culinaire.

Menu: Potage aux fèves de Lima, Moule au saumon, Légumes en aspic, Mayonnaise à l'huile d'olive, Pâte brisée, Tarte aux pêches glacées, Décoration à la St-Patrice.

Jeudi soir, le 12, à 7 heures 30, le menu attrayant de mardi sera répété. En prévision des travaux culinaires à confectionner pour l'exposition qui aura lieu le 26 mars, il est à conseiller de tirer profit de toutes les leçons qui se donnent dans le moment. Les élèves des cours pratiques et démonstratifs sont appelés à concourir aux prix, qui s'annoncent nombreux, pour les élèves assidues et méritantes.

Des récompenses de toutes dénominations seront reçues avec reconnaissance.

A partir du 15 courant, les inscriptions se prendront pour tous les cours supplémentaires qui commenceront à Pâques: cuisine, cuisine diététique, couture, travaux à l'aiguille variés, modes, fantaisies, raccommodage, etc.

BON À SAVOIR

TEMPS DE CUISSON

Asperges, 20 à 40 minutes. Citrouille, 1 heure. Patates, 1-2 heures. Patates au four, 1 heure. Navet, 2 heures. Betteraves (fraîches), 45 minutes. Betteraves (vieilles), 3 à 4 heures. Carottes, 1 heure 1-2. Choux, 3 heures. Blé d'Inde, 1-2 heures. Fèves, 2 heures. Pain, 40 à 60 minutes. Pouding au pain, 1 heure. Riz et tapioca, 1 heure. Plum pudding, 2 à 3 heures. Rôti de bœuf, 10 minutes par livre. Mouton, 15 minutes par livre. Veau, 20 minutes par livre. Porc frais, 30 minutes par livre. Bœuf salé, 30 minutes par livre. Jambon bouilli, 20 minutes par livre. Poulet rôti de 3 livres, 1-2 heures. Dinde, 10 livres, 3 heures. Venaison, 15 minutes par livre. Poisson de 6 à 8 livres, 1 heure.

Le carême au Gesù

Le sermon du R. P. Joseph Carrière, S.J., prononcé hier

Voici le résumé du sermon du R. P. Joseph Carrière, S.J., au Gesù, hier, sur les sacrements: "Si scires donum Dei, et quis est qui dedit tibi... Si tu savais le don de Dieu, et quel est celui qui est là!"

Mes frères,

Les sacrements vous paraissent trop une œuvre humaine. Non, ils sont l'ouvrage d'un Ouvrier divin, Jésus-Christ lui-même. "Si scires"! Si vous saviez!

Ce n'est pas assez de songer qu'il les a institués. C'est encore lui-même qui vous les administre infailliblement. Ne vous y méprenez pas parce que vous avez sous les yeux le ministre visible, le prêtre catholique, celui qui préside au Baptême, celui qui, dans la Pénitence, prononce votre pardon.

Il ne fait que représenter l'Ouvrier divin qui opère, invisible. Oh! Si vous saviez! "Si scires donum Dei!"

Vous entendez bien la voix du prêtre pendant l'administration, par exemple, de l'Extrême-Onction. Vous imaginez-vous donc que sa pauvre voix humaine puisse seule faire violence au ciel en faveur du malade?

Croirez-vous qu'elle va remuer irrésistiblement, par son pouvoir à elle, le cœur du Père céleste, l'inclinant à pardonner? Croirez-vous qu'une prière humaine ait de quoi opérer la réconciliation du pécheur avec le Dieu de majesté? Non certes, car il faut une voix divine pour plaider assez haut votre cause.

Qu'importe qu'un saint prêtre soit le ministre auquel vous recourrez de préférence à tout autre. Il a trop peu de ressources devant Dieu pour fournir la rançon des pécheurs. N'a-t-il pas besoin lui-même d'un médiateur pour payer sa dette?

"Si scires". Mais vous êtes riches du sang de Jésus-Christ même dans les sacrements. Dans ses trésors divins vous puisez sans mesure de quoi solder votre acquiescement. Tous les sacrements débordent de son sang qui purifie.

Jésus-Christ est donc le vrai ministre de votre réconciliation avec Dieu. C'est lui, l'Ouvrier divin qui agit dans les sacrements, jusqu'à la consommation des siècles. Si scires! Si vous saviez!

Le déroulement des cérémonies sacramentelles, si sanctifiantes, pourrait être un simple drame humain? Non pas; il y faut une activité divine pour remuer le ciel en notre faveur.

Jésus-Christ agit donc lui-même secrètement pour rendre féconds les sacrements. N'est-ce pas en son nom seulement que le salut éternel peut nous être communiqué?

"Non est aliud nomen sub coelo datum hominibus in quo oportet nos salvos fieri". Lui seul est le prêtre "séparé des pécheurs, sans aucune tache", et digne de servir de trait d'union entre le ciel et la terre. A lui l'honneur de forger les liens béni qui renouent et resserrent l'amitié entre le créateur et la créature.

De même, la prière de Jésus et ses mérites sont irrésistibles en ces cérémonies secourables à nos âmes que sont les sacrements.

Si Abraham fut écouté en plaidant pour Sodome, Moïse en exécutant les Israélites revêches, combien davantage la prière du fils de Dieu est secourable! "Exauditis est pro sua reverentia". Il est écouté celui qui rend un si bel hommage au Dieu du ciel.

Au lieu de la voix du prêtre visible, entendez la voix du Christ proférer des paroles si secourables, au Baptême, en l'Eucharistie, en l'Extrême-Onction.

Paroles infaillibles aussi, quand par exemple, elles font descendre Jésus sur l'autel en la consécration, sous les traits qu'il avait au Calvaire; quand, en vertu de ces mêmes paroles, sa chair et son sang nous y sont offerts en aliment des âmes.

Seule une prière divine peut être si féconde. Jésus est dans les sacrements, comme il est au ciel, occupé inlassablement à présenter des supplications pour nous: "Semper vivens ad interpellandum pro nobis".

Ah! une sainte Thérèse de l'Enfant Jésus était bien inspirée, quand elle disait avant de mourir afin de mieux ressembler à son modèle: "Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre!"

Entendez donc dans les sacrements l'écho des célestes instances

resterai pour en surveiller l'exécution; je logerai chez le garde... ou ailleurs, s'il se trouve un hôtel convenable dans le pays.

— Merci, mon enfant, dit Yvonne, languissant sur une chaise longue.

Depuis la terrible scène, le jeune homme, tout en s'efforçant d'être moins froid, demeure contraint vis-à-vis de son père; mais il n'a été fait, entre eux, aucune allusion à ce qui s'est passé.

Fresnay a confiance dans le sens pratique de son fils, et, d'ailleurs, maintenant, il se désintéresse de toutes ces questions matérielles. Ayant remis à Pierre une assez forte somme, il l'a laissé partir.

Pierre a donc pris le rapide du matin à la gare Saint-Lazare. Après cinq heures de chemin de fer et dix minutes de bicyclette, il est descendu à Champ-Marie.

Que ne ferait-il pas pour sa mère? Il s'est mis en route, en dépit d'un malaise inconnu qu'il a voulu mépriser, mais qui va grandissant. Les secousses subies pendant ces derniers mois, la fatigue des veilles auprès du lit d'Yvonne ont eu leur contre-coup sur un organisme déjà ébranlé par le surmenage intellectuel.

Durant la maladie de Mme Fresnay, Pierre n'a pas eu le temps

EATON

Pyjamas genre russe aux vives couleurs

Une offre très spéciale, mardi

2.95

Nous en avons acheté un groupe spécial que nous pouvons offrir à beaucoup moins que le prix habituel. Ces pyjamas sont du genre cosaque avec les armes royales de la Russie sur le gilet fermé à deux poches, col militaire et ceinture nouée. Le tissu est un beau broadcloth mercerisé. Les couleurs: bleu ciel et sable, rose et crème, noir et rouge, rouge et noir, vert et noir. Tailles 34 à 44.

Rez-de-chaussée—Rue Sainte-Catherine

THE T. EATON CO LIMITED

DE MONTREAL

faites par Jésus, et pénétrez mieux par la foi la grandeur du don de Dieu: "Si scires!"

J'ai dit que la divinité de la personne de Jésus divinise les sacrements, que le poids de sa prière leur donne une force si persuasive. Est-ce tout?

Il y est contenu encore le prix de son sang. Par là, les sacrements offrent à Dieu les mérites infinis du Crucifié en échange de votre retour en grâce, en échange de votre vrai bonheur rétabli, qui est dans l'amitié du Père rendue à votre âme. Les sacrements mettent entre vos mains assez de richesses pour payer une dette écrasante et acheter la perle précieuse.

Merveille de rédemption à reconnaître en eux! Leur rôle est de monnayer à votre usage le salut universel opéré sur le Calvaire.

Ils sont chargés de mérites infinis et imprégnés du sang divin. Par leur canal les fruits de la rédemption sont distribués à chaque âme en particulier, et ils sont l'instrument normal par où le Sauveur fait sentir à tous son action.

Il n'y a pas besoin des mérites du prêtre visible. Ceux-là ont juste la valeur éphémère du fini devant l'Infini.

Est-ce que je savais bien jusqu'ici le don de Dieu? "Si scires". Savais-je comme la rédemption se consomme et s'achève pour moi dans les sacrements? Que j'y trouve le salut éternel dans le sang imperissable de l'Agneau sans tache?

Désormais, mes Frères, que la joie et la confiance ne vous manquent jamais plus en vous approchant d'eux.

En recevant le sacrement de Pénitence, quelle joie d'y trouver un ami si tendre, un ami si empressé pour vous auprès du Père céleste!

L'Enfant prodigue, converti, était prévenu par la pitié dans le cœur de son père affligé. De même, Jésus est sûr de faire toujours triompher pour vous, si vous avez seulement le repentir, la miséricorde dans le cœur de votre Père outragé.

de songer à lui-même; mais, à présent qu'il est seul, ses angoisses remontent, battant tumultueusement son douloureux cerveau...

Le jeune homme, muni d'un calepin et d'un crayon, a fait le tour de toutes les pièces de Camp-Marie; le garde et sa femme lui ont servi un repas auquel il n'a pu toucher... Il s'est mis à faire des calculs, mais une sorte d'éblouissement l'a forcé de les interrompre; alors il a repris sa bicyclette, pour aller respirer un peu le grand air de la plaine...

Que lui arrive-t-il donc? Jamais il n'a éprouvé cette sensation de vague dans la tête... Il avance pourtant le long de la chaussée; il aperçoit le pont de fer construit sur la Douve... Il voit un bateau qui descend le courant, avec un chargement de pierres... Soudain, Pierre ressent comme un coup de marteau sur le crâne; une douleur effroyable le prend à la nuque; ses mains lâchent le guidon, ses pieds abandonnent les pédales, et il va rouler, masse inerte, un peu au delà du pont, sur le rebord gazonné de la route.

Deux minutes ne s'étaient pas écoulées, qu'une autre bicyclette, lancée à toute vitesse, paraissait à

Pouvez-vous désormais manquer encore de confiance en la sainte Eucharistie? A la sainte table, Jésus-Christ vient à vous en personne, pour diviniser votre âme.

De quels biens célestes n'y serez-vous pas enrichis par la communion fréquente?

Laissez croître tous les jours en vos cœurs la joie et la confiance que méritent de vous, par-dessus tout, la Pénitence et l'Eucharistie.

Assemblée annuelle de l'Assistance maternelle

L'Assemblée annuelle de l'Assistance Maternelle aura lieu le jeudi, 12 mars à 2 heures 45 p.m., à la salle paroissiale de l'église St-Louis de France, avenue Laval, angle Roy, sous la présidence d'honneur de Sa Grandeur Mgr Gauthier. Les dames patronesses, les membres de comités paroissiaux et des ouvroirs, les amis de l'œuvre, enfin toutes les personnes qui voudraient s'y intéresser sont cordialement invitées.

Le R. P. Guittou à la C. N. D.

La cérémonie annuelle en l'honneur de St-Joseph à la Maison-Mère de la Congrégation, rue Sherbrooke ouest, aura lieu le jeudi, 12 mars à 3 heures 30 p.m., précises. Toutes les anciennes élèves enfants de Marie sont invitées. Le sermon sera donné par le R. P. Guittou, S.J. Le tirage de la lampe électrique au profit des œuvres de la Société des Enfants de Marie de la Congrégation Notre-Dame a été retardé de deux jours, devant avoir lieu également le jeudi.

Les œuvres sociales de santé

La santé est la richesse des pauvres. Travaillons à la leur conserver en souscrivant généreusement à la Fédération des Œuvres sociales de Santé.

Feuilleton du "Devoir"

TROP CHER

par Marie LE MIÈRE

46

(Suite)

Elle s'assit près de son Pierre, l'attira dans ses bras, le berça, comme quand il était petit et qu'elle l'endormait sur son cœur...

Puis elle s'enferma chez elle, s'écroula aux pieds de son Christ d'ivoire...

Il lui sembla qu'une voix lui répondait:

— Courage, pauvre petite créature; encore quelques jours de lutte ici-bas, et ce sera l' délivrance, la joie que personne ne pourra plus te ravir!

Le portrait de Germaine ne fut point achevé... Non seulement Georges ne voulait plus, mais il ne pouvait plus peindre. A quoi bon

contraindre un pinceau rebelle? Dans l'ébauche grossière, mal venue, où pourtant on eût retrouvé quelque chose d'Yvonne, Fresnay voyait l'image de ce qu'il avait appelé son bonheur.

V

La campagne normande se déploie entre ses larges horizons, dans son calme somnolent et sa débordante fécondité. Du haut de l'azur, un peu blanchi par la brume, le soleil de mai verse librement sa belle lumière sur les immenses pâturages coupés par la Douve qui s'étale, large et sinueuse, entre ses rives planes.

Un jeune homme à bicyclette parcourt ce paysage; il s'engage

sur une chaussée bordée de peupliers bruisants, et tout en guidant la course de sa machine, il songe aux événements qu'il conduit vers ce coin perdu.

Il se rappelle la triste fin d'hiver dans l'hôtel de Paris... Entre sa mère malade, son père incapable, sa sœur très jeune et inexpérimentée, Pierre Fresnay a dû oublier ses tourments personnels pour assumer les responsabilités les plus lourdes. Il s'est efforcé de parer à tout, de diriger tout; son caractère déjà sérieux a nûri dans ce rôle provisoire de chef de famille. Il a soigné sa mère avec une initiative admirable, et il a eu la joie de la voir se relever.

Mais Yvonne est encore bien faible, plus semblable à une ombre qu'à une créature humaine. C'est dans l'intérêt de cette santé précieuse qu'on a décidé promptement le départ pour Champ-Marie.

Yvonne a besoin d'un repos absolu, d'un isolement complet à la campagne. La Bluette ne serait pas assez grande pour que toute la famille y logeât à l'aise; et d'ailleurs, si près de Paris, on pourrait encore être troublé par des visites importunes. Georges est sorti de son immobilité silencieuse pour faire valoir mille raisons en faveur du

vieux château normand. La principale, il la garda pour lui: c'est la même qui le chassa de Paris vingt ans auparavant, qui lui imposa une vie de courses éfrénées. Maintenant, il ne peut plus courir le monde; la santé d'Yvonne s'y oppose et, d'ailleurs, il est trop las lui-même. Mais Bagnoue ne viendrait point, sans doute, le harceler jusqu'au fond de la Normandie!

Georges, pour lui imposer silence, lui a jeté plusieurs billets bleus; peut-être le misérable ne renouvellera-t-il pas ses tentatives.

Fresnay n'aspire plus qu'à la solitude la plus muette; malgré la défiance du docteur, il continue l'usage du poison, qu'il sait bien se procurer par ruse... Il rêve de longues journées chaudes, où il se couchera dans l'herbe, sans penser à rien!

— Ce château, il faut le meubler, a-t-il dit un jour. Il y a bien quelques vieilleries dans une tourelle, mais cela ne compte pas... Nous allons nous entendre avec un tapissier, seulement je voudrais que l'affaire ne traînât pas en longueur.

— Si vous le permettez, je me charge de tout, a répondu Pierre. Je puis partir demain, visiter la maison, prendre note de ce qu'on doit acheter, faire la commande; je

Ce journal est imprimé au No 438, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée). DIRECTEUR: H. J. BÉGIN. RÉDACTEUR: J. BÉGIN. PROPRIÉTAIRE: J. BÉGIN.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et Potins

La situation

D'après les rapports publiés en fin de semaine, la situation, dans l'ensemble, n'indique aucune amélioration générale. Les affaires sont normales mais la température particulièrement douce a fait diminuer les ventes d'articles d'hiver, tandis qu'on n'a pas encore commencé à acheter les articles de printemps. On prévoit que les marchands devront garder une assez grande quantité de marchandises d'hiver pour l'an prochain.

Il n'en reste pas moins que plusieurs facteurs plutôt favorables. D'après Dunn, l'un des plus importants a eu lieu dans l'Ontario où une grande usine d'auto a repris 5,000 ouvriers qui chômaient depuis plusieurs mois. L'industrie textile d'active maintenant que les stocks de marchandises japonaises et tchécoslovaques sont presque épuisés et qu'à la suite du tarif de septembre on ne peut pratiquement importer de ces produits. D'autre part, l'industrie de l'acier donne des signes d'amélioration et on rapporte qu'un plus grand nombre de hauts-fourneaux sont en activité. Enfin, les commandes des chemins de fer promettent de maintenir l'activité des compagnies intéressées pour plusieurs mois à venir.

C. H.

Progrès du Canada Northern Power

La Northern Canada Power Corporation, Limited, accuse, pour l'année 1930, une augmentation des revenus bruts: \$3,181,504 contre \$3,116,597 en 1929.

Les frais d'exploitation, les dépenses d'entretien et les taxes se sont totalisées à \$1,021,027, ce qui laisse des recettes nettes pour l'année de \$2,160,477. Déduction faite d'une somme de \$7,940 pour les mauvaises dettes et les intérêts de \$180,769 on est arrivé avec un surplus de \$1,971,768.

Les dividendes privilégiés et ordinaires sur les actions des compagnies filiales avec les intérêts minoritaires ont atteint le chiffre de \$103,309, ce qui laisse un solde de \$1,868,459 qui peut être réparti sur la réserve pour dépréciation et sur les actions privilégiées et ordinaires.

La dépréciation est de \$600,000, le même chiffre qu'en 1929 — cette somme représente près de 20% de toutes les recettes brutes de la compagnie pour l'année 1930. Déduction faite des charges prioritaires, y compris la dépréciation, il reste un solde de \$638,459, soit à peu près \$11.55 par action privilégiée. Après les dividendes privilégiés et la dépréciation mentionnés — plus haut, il reste un solde de \$233,459 devant être réparti sur les actions ordinaires de la Canada Northern dont 375,000 sont actuellement en cours. Cela représente 68 cents par action contre 71 cents par action en 1929.

Au bilan, on note que le compte de propriétés a augmenté de \$1,723,198 à \$3,697,921, qu'il est présentement, au cours de l'année.

Au point de vue liquide, la position de la compagnie s'est sensiblement améliorée au cours de l'année. L'actif courant est de \$755,776 contre \$829,180 tandis que le passif courant est beaucoup moins élevé à \$889,552 contre \$1,610,448 précédemment.

On aura une idée de l'expansion de la compagnie quand on saura que la production en kilowatt-heures est en hausse de 347,287,680 k.w.h. qu'elle était en 1929 à 367,130,780 k.w.h. en 1930. Le nombre des clients a aussi augmenté de 397 et il se totalise maintenant à 10,377. Le nombre des actionnaires est aussi plus considérable ayant augmenté de 15% à 3,346.

En soumettant son rapport, le président A. J. Nesbitt se joint à plusieurs autres hommes d'affaires pour attirer l'attention sur le fardeau onéreux des taxes que les compagnies privées doivent supporter tandis que les compagnies sous la régie d'Etat en sont exemptes.

Voici les chiffres comparatifs pour deux années:

	1928	1930
Revenu de l'électricité	\$ 2,894,420	\$ 2,984,347
Revenu divers	194,109	197,137
Recettes brutes	3,088,529	3,181,504
Exploitation	474,044	584,943
Entretien	134,173	132,709
Taxes	237,576	304,273
Recettes nettes	2,238,737	2,160,477
Mauvaises dettes	1,485	7,940
Intérêt	787,034	810,769
Surplus de l'année	1,450,217	1,341,768
Surplus reporté	817,414	1,331,500
Dividendes priv. payés	2,227,832	2,673,668
Dividendes ord. payés	406,527	375,750
Intér. min. dans surp.	21,774	236,914
Trans. à la réserve de dépréciation	558,797	600,000
Surplus à reporter	1,037,372	1,313,210
Nombre de clients	9,984	10,377
Actionnaires	2,229	3,346
Production k.w.h. heures	347,287,680	367,130,780
Voici les chiffres comparatifs du bilan pour les deux dernières années:		
ACTIF		
Capital	\$3,697,921	\$3,697,921
Epécies	38,493	45,860
Comptes recevables	362,430	450,444
Matériaux et magasins	249,919	246,563
Hypothèques reçues	5,100	8,200
Charges différées	107,635	78,103
	\$3,443,697	\$3,793,903
PASSIF		
Dettes obligataires	\$17,000,000	\$15,000,000
Dettes payables	438,945	405,307
Dividendes de filiales payables	23,624	25,968
Dividendes privilégiés payables	96,250	96,250
Dividendes ordinaires payables	50,250	50,250
Intérêt accru	102,650	114,362
Intérêt obligataire accru	141,668	123,000
Actions ord. filiales	287,913	319,387
Intérêt minoritaire	19,972	25,092
Actions privilégiées	5,888,286	5,339,378
Rés. de dépréciation	120,178	174,866
Reserve divers	33,529	91,459
Paielements de stock	1,360,358	1,327,670
Surplus	\$34,443,697	\$32,793,903

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le café

Le président Vergas, du Brésil, vient de signer le décret permettant la tenue d'un congrès international du café à Sao Paulo, vers la fin de mars. Ce congrès est destiné à grouper tous les pays producteurs afin de déterminer les moyens de limiter la production mondiale, d'améliorer la qualité du café ainsi que les moyens de production et de développer de nouveaux marchés.

Le blé

Le marché de Winnipeg a été généralement ferme samedi, mais sans donner lieu à aucun développement intéressant. On rapporte que les stocks canadiens ont diminué de 192,217,000 boisseaux à 190,558,000 au cours de la semaine dernière.

Claude Néon Advertising

On rapporte qu'au cours de 1930, les affaires de Claude Néon Advertising dans les provinces d'Ontario et de Québec, grâce à la popularité de plus en plus grande de ce mode de publicité, ont augmenté d'environ 84% sur 1929.

Abitibi Power and Paper

Comme les autres producteurs de papier à journal, Abitibi Power and Paper a vu ses recettes diminuer considérablement au cours de 1930, mais cette compagnie n'a pas moins terminé son exercice avec un surplus appréciable après avoir soustrait des montants considérables pour la dépréciation et les dividendes privilégiés.

Les bénéfices d'opérations se sont établis à \$7,374,337 contre \$8,377,246 et \$7,380,963. Il faut remarquer toutefois que le montant du dernier exercice comprend les recettes de la Provincial Paper depuis sa fusion avec Abitibi.

Après soustraction des intérêts et de la dépréciation — laquelle a été évaluée à \$1,666,523 contre \$1,713,211 en 1929 — il est resté un bénéfice net de \$2,921,744 contre \$4,111,804 l'an dernier. Moins les dividendes privilégiés, y compris ceux de Provincial Paper, il est resté un surplus de \$513,836 contre \$1,949,696 à la fin de 1929. Moins un montant de \$500,000 transporté à la réserve pour les placements, le surplus accumulé reste au niveau de l'an dernier, soit à \$61,609,366. Grâce à la fusion avec Provincial Paper, le capital d'exploitation a été de 13 à 15 millions au cours de l'année.

Le marché du bétail

BETES A CORNES
Montreal vendait 888 bovins, dont un assez bon pourcentage était de bonne qualité. Toutefois, les ventes se faisaient difficilement même à 50c de moins pour les bovillons et presque 75c de moins pour les vaches. De 50 à 60 bovillons donneront \$6.75; une charge entière \$6.50 et une charge de bovillons charnus de l'ouest, pesant environ 1200 livres, à \$6. La balance des bovillons se vendait de \$3 à \$5.50; les génisses obtenaient les mêmes prix. Les bonnes vaches partaient de \$2.50 à \$4.75, et les taureaux, \$2.50 à \$4.50.

VEAUX
Montreal vendait 1,779 vœux sous l'influence d'une bonne demande, bien que le marché ait été dans une moins bonne condition à la fermeture. Les bons vœux de boucherie donnaient \$9 à \$9.25; la majorité des vœux \$8.25 à \$8.75 et les vœux légers et communs pour la boucherie environ \$8. Les vœux à quelques-uns engraisés à l'herbe vendirent \$3.50 à \$4.

MOUTONS ET AGNEAUX
Montreal vendait 249 moutons et agneaux; ces derniers avaient un très bon commerce. Une douzaine d'agneaux du printemps, pesant environ 41 livres, se vendirent 30c la livre, et deux à \$12 chacun. Quelques groupes de bonnes brebis rapportèrent \$8.50 à 90c le cent livres; un groupe de communs et d'assez bons, environ 130 têtes, donnèrent \$5 uniformément. La plupart des ventes se faisaient uniformément de \$6.50 à \$7.50 et les agneaux étaient presque tous des béliers. Les moutons donnaient \$3.50 à \$6.

La semaine au Curb

	1928	1930
Revenu de l'électricité	\$ 2,894,420	\$ 2,984,347
Revenu divers	194,109	197,137
Recettes brutes	3,088,529	3,181,504
Exploitation	474,044	584,943
Entretien	134,173	132,709
Taxes	237,576	304,273
Recettes nettes	2,238,737	2,160,477
Mauvaises dettes	1,485	7,940
Intérêt	787,034	810,769
Surplus de l'année	1,450,217	1,341,768
Surplus reporté	817,414	1,331,500
Dividendes priv. payés	2,227,832	2,673,668
Dividendes ord. payés	406,527	375,750
Intér. min. dans surp.	21,774	236,914
Trans. à la réserve de dépréciation	558,797	600,000
Surplus à reporter	1,037,372	1,313,210
Nombre de clients	9,984	10,377
Actionnaires	2,229	3,346
Production k.w.h. heures	347,287,680	367,130,780
Voici les chiffres comparatifs du bilan pour les deux dernières années:		
ACTIF		
Capital	\$3,697,921	\$3,697,921
Epécies	38,493	45,860
Comptes recevables	362,430	450,444
Matériaux et magasins	249,919	246,563
Hypothèques reçues	5,100	8,200
Charges différées	107,635	78,103
	\$3,443,697	\$3,793,903
PASSIF		
Dettes obligataires	\$17,000,000	\$15,000,000
Dettes payables	438,945	405,307
Dividendes de filiales payables	23,624	25,968
Dividendes privilégiés payables	96,250	96,250
Dividendes ordinaires payables	50,250	50,250
Intérêt accru	102,650	114,362
Intérêt obligataire accru	141,668	123,000
Actions ord. filiales	287,913	319,387
Intérêt minoritaire	19,972	25,092
Actions privilégiées	5,888,286	5,339,378
Rés. de dépréciation	120,178	174,866
Reserve divers	33,529	91,459
Paielements de stock	1,360,358	1,327,670
Surplus	\$34,443,697	\$32,793,903

LE MARCHE DES VIVRES

PRIX DE GROS A MONTREAL GRAINS

(Prix au boisseau pour commandes par wagons.)
Blé Northern no 2 71
Blé no 4 66
Orge no 3 36
Orge no 4 35
Orge no 5 34
Avoine no 3 39
Avoine d'alimentation no 1 39
Blé argentin 66

FARINES

(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)
Première patente \$5.30
Seconde patente \$4.70
Forte à boulanger 4.40

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)
Soy \$21.25
Gru rouge \$21.25
Gru blanc 27.25

FOIN

(Prix à la tonne.)
Extra no 2 \$15.00
No 2 14.00
No 3 11.00

BEURRE

(Prix la livre aux détaillants.)
De crèmerie, en boîtes 33 à 34
De crèmerie, en blocs 34 à 35

FROMAGE

Blanc 12
Coloré 14 1/2 à 14
L'été 15 1/2 à 16

OEUF

(Prix la douzaine aux détaillants.)
Spéciaux 35
Extras 33
Premiers 30
Extras de poulettes 29
Seconds 23
D'entrepôt 23
Extras 23
Premiers 20
Seconds 18

VOLAILES

(Prix la livre aux détaillants pour volailles plumées de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.)
Poussins d'été à griller 44 à 46
Poussins choisis à griller 38 à 42
Poulets choisis 32 à 36
Poulets à rôti 26 à 35
Dindons 36 à 40
Jeunes canetons 32
Canards à rôti 30
Oisons à rôti 28

POMMES DE TERRE

Green Mountains, 80 lbs 95

Les ventes d'immeubles

La journée de samedi a été fructueuse dans le domaine de l'immeuble. 42,000 ventes enregistrées, 12 étaient de \$2,000 et plus. La somme totale rapportée a été de \$282,922.72. Le quartier Villiers avait une vente de \$24,000 à pris les devants. La transaction a été effectuée rue St-Denis, entre MM. J.-A. E. Gratton et J.-D. L. Piquet, pour un terrain de 10000 ou plus. Voici la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance:
Quartier Ahuntic. — Rue Christophe-Columb, bat. lots Nos 488-490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
215	Abitibi	12	—	—	12	—
160	Abitibi pref.	44	45	44	45	+ 1
40	Alb. Grain	5	—	—	—	—
25	Atl. Sugar	34	—	—	34	—
25	Bell Telephone	149	—	—	149	—
2610	Brazilian	28	28	27 1/2	27 3/4	— 1/2
815	B.C. Electric "A"	42	—	—	42	+ 1/4
140	Can. Bronze	35	—	—	35	— 1
675	Canada Cement	16 3/4	16 3/4	16	16	— 1
30	Canada Cement pref.	94 3/4	94 1/2	94 1/4	94 1/4	+ 1/4
150	Cockshutt Plow	9 1/8	—	—	9 1/8	—
15	Can. Ind. Alcohol	4 3/4	—	—	4 3/4	—
125	Can. Pow. and Pap.	2 1/4	2 1/4	2	2	—
5	Chas Gurd	30	—	—	30	—
275	Can. Smelting	188	188	186	186 1/2	— 1/4
175	Dom. Bridge	50	—	—	50	— 3/4
25	Dom. Textile	76 1/2	—	—	76 1/2	—
35	Hamilton Bridge	16	16 1/2	16	16 1/2	+ 1/8
385	Hollinger	8.00	8.05	8.00	8.05	— .05
640	Int. Nickel	18 1/2	18 1/2	18 1/4	18 1/4	— 1/4
15	McCull	19 1/4	—	—	19 1/4	+ 1/8
1735	Mt. Power	63 1/4	63 1/2	63	63	+ 1/8
120	Nat. Breweries	34	—	—	34	+ 1
225	Power Corp.	59 1/2	59 1/2	59	59	— 1/2
290	Quebec Power	49	49	48	48	— 1/2
392	Shawinigan	59 1/2	59 1/2	58 1/2	58 3/4	— 3/4
60	Steel of Canada	39 1/4	—	—	39 1/4	+ 1/4
55	Winn. Electric	20	20 1/4	20	20 1/4	+ 1/4

LA VIE SPORTIVE

Hooley Smith ne jouera plus de la saison

(PAR X.-E. NARBONNE)
Le Montréal est à tout point particulier aux séries de détail pour le championnat de la Ligue Nationale pour la saison 1930-31 et nous croyons sincèrement que les équipiers du président Strachan seront appelés à faire la lutte aux Rangers dans la première série éliminatoire. Les Maroons ont fait un nouveau pas vers les honneurs du championnat, titre qu'ils ont détenu il y a quatre ans, en triomphant samedi soir, au Forum, du club d'Ottawa par un résultat de 6 à 2, dans la dernière rencontre de la saison entre ces deux équipes. Le résultat indique clairement que le club montréalais fut supérieur aux Sénateurs car lorsqu'un club gagne par une marge aussi considérable on ne peut pas attribuer à la chance le succès remporté.

Le Montréal eut un avantage considérable sur les visiteurs du commencement à la fin, exception faite peut-être de la première minute du jeu, et les Maroons méritaient bien de gagner. Ils auraient probablement vaincu leurs rivaux par un résultat plus élevé sans le malheureux accident survenu au début de la période initiale alors que Hooley Smith se fit casser le poignet gauche après être tombé près de la bande à la suite d'une mise en échec de la part de Starr. L'accident à Smith a privé le Montréal des services de ce joueur pour le reste de la partie et les Maroons devront terminer la saison et les séries de détail sans le concours de ce brillant ailier.

Hooley Smith ne fut pas la seule victime d'un accident samedi soir. Le gardien de but des Sénateurs, Alex Connell, dut lui-même se retirer du jeu pendant dix minutes à la première période après avoir été frappé accidentellement par le bâton de Dave Trotter lorsque le joueur du Montréal tenta de toucher la rondelle pour l'envoyer dans les filets du club visiteur. Heureusement il n'y eut pas de fracture et il put revenir à son poste pour le reste de la partie.

Malgré la différence dans le nombre de points la lutte fut intéressante et très rapide mais la supériorité des locaux était apparente et la victoire était bien méritée. Dans tous les départements les Maroons s'affirmèrent supérieurs aux joueurs de la capitale.

Dave Kerr a joué avec brio dans les buts du Montréal et les deux points enregistrés contre son club étaient presque inévitables.

Sur la défense le gros Lionel Conacher s'améliore de jour en jour et samedi soir le "Big Train" a fait sensation. Conacher a bloqué avec adresse les attaques des visiteurs et en maintes circonstances il s'est porté à l'offensive mais cependant il n'a pu loger la rondelle dans les buts de Connell. McVicar a également joué une bonne partie sur la défense et fut grandement responsable de l'échec du club d'Ottawa.

Dave Trotter, personne ne voudra nous contredire, fut la grande étoile des locaux samedi. Ce substitut joueur d'avant fut toute une révélation. Dave fut constamment à l'oeuvre et c'est pourquoi nous voyons son nom figurant dans les trois périodes, dont deux fois à la suite d'efforts individuels et une fois avec le concours de Northcott. Ce dernier est également considéré doit être fait pour le travail effectif de Babe Siebert mais Nelson Stewart ne paraissait pas disposé à se dépenser samedi et son jeu n'eut rien de bien brillant.

Du côté des visiteurs Joe Lamb, Kilrea et Starr furent les meilleurs joueurs de l'équipe de la Capitale mais le jeu d'ensemble faisait défaut et leurs efforts restèrent sans résultat. Gagné et Kilrea furent les seuls joueurs de l'Ottawa à déjouer Dave Kerr.

Le jeu ne fut pas très rude et nous pouvons même dire que de chaque côté les joueurs se sont efforcés de respecter les règlements, ce qui rendit la tâche facile à Cleghorn et à Millinson.

Montréal avant
Ottawa
Connell
Conacher
McVicar
Stewart
Smith
Siebert
Subs. Montréal: Wilcox, Trotter, Phillips, Ward, Northcott, Brydson, Roche.
Subs. Ottawa: Bourgault, Cox, Gagné, Grosvenor, Touhey.
Arbitres: Mallinson et Cleghorn.

Première période
1. Ottawa Kilrea 1,19
2. Montréal Northcott 1,15
3. Montréal Trotter 1,14
4. Montréal McVicar 11,24
Punitions: Starr, Kilrea.
Deuxième période
5. Montréal Trotter 5,33
6. Ottawa Gagné 1,25
7. Montréal Phillips 4,40
Punitions: Stewart, Ward, Phillips, Starr, Brydson, Trotter, Art. Smith.
Troisième période
8. Montréal Trotter 12,03
Punitions: Starr, Conacher 2, Finnigan, McVicar.

Concordia vs Sténographes

Ce soir, à l'Arena Mont-Royal, se jouera la partie annuelle entre les Sténographes officiels du palais de justice et les Employés de l'hôtel de ville. Ceux qui ont assisté à leur dernière rencontre savent la rivalité qui existe entre ces joueurs. L'arbitre probable de la partie sera Pit Lépine. Comme chaque club possède de nombreux partisans, on s'attend à une importante assistance.

Pour les billets, s'adresser à M. L. Lavallée, Palais de justice; et Marcel Gravel, hôtel de ville. L'admission est de 25 cents.

Les Rangers sont vaincu par Toronto

Toronto, 9. — Les Leafs de Toronto sont sortis victorieux des Rangers samedi soir en cette ville dans une toute des séries régulières de la Ligue de Hockey Nationale alors que les Torontonians ont remporté la palme par un résultat de 5 à 2 et par cette victoire le club local est maintenant assuré de la deuxième position de la section canadienne et s'est qualifié pour les séries de détail qui décideront du championnat mondial et de la possession de la fameuse coupe Stanley.

Toronto a gagné la partie dans la troisième période grâce à trois points comptés rapidement contre Roach, le gardien des Rangers, alors que deux New-Yorkais regardaient les choses du banc du pénitencier.

Pour les Toronto, Clancy, Blair et Bailey ont été les étoiles tandis que Chabot a joué une belle partie dans sa cage.

La ligne régulière des Rangers ainsi que Ching Johnson ont joué brillamment pour les perdants.

Alignement des équipes:
Toronto Rangers
Chabot but Roach
Day déf. Peters
Clancy déf. Johnson
Blair centre Boucher
Bailey avant W. Cook
Cotton avant F. Cook
Substituts: Toronto: Primeau, Conacher, Johnson, Gracie, Horner, Levinsky.

Rangers: Jerwa, Thompson, Regan, Murdoch, Keeling, Dillon, Miracle.

Arbitres: Goodman et Hewitson.

Première période
1—Rangers, Boucher 2,32
2—Toronto, Primeau

(Jackson, Conacher) 17,15
Punitions: Keeling, Horner.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Day, Johnson, F. Cook.

Troisième période
3—Toronto, Bailey (Blair) .. 4,50
4—Toronto, Clancy (Blair) .. 0,44
5—Toronto, Blair (Clancy) .. 0,42
6—Rangers, Dillon 0,53
7—Toronto, Jackson 7,10
Punitions: Peters 2, Johnson, Conacher, Jerwa.

Le choix des journalistes

Toronto, 9. — Pendant les trois dernières semaines, la Presse Canadienne a publié la liste individuelle de 37 rédacteurs de villes appartenant à la Ligue Nationale de Hockey, 13 au Canada et 24 aux États-Unis. Ce choix devait déterminer une équipe d'as de la N.H.L., composée de joueurs de première équipe et ceux d'une seconde équipe. Voici le résultat de ces choix:

Première équipe: Gardiner (Chicago) buts; Shore (Boston) défense droite; Clancy (Toronto) défense gauche; Morenz (Canadien) centre; W. Cook (N.Y. Rangers) aile droite; Joliat (Canadien), aile gauche.

Equipe remplaçante: Thompson (Boston) buts; S. Mantha (Canadien), défense gauche; Boucher (N.Y. Rangers), centre; Clapper (Boston) aile droite; F. Cook (N.Y. Rangers), aile gauche.

Les votes donnés:

Première EQUIPE
Buts: Gardiner, Chicago, 16; Thompson, Boston, 10; Winters, N.Y. American, 9; Hainsworth, Canadien, 1; Roach, N.Y. Rangers, 1.

Défense: Shore, Boston, (D. 27, G. 7), 34; Clancy, Toronto, (D. 5, G. 17), 22; S. Mantha, Canadien, (D. 2, G. 6), 8; Johnson, N.Y. Rangers, (G. 3), 2; Dutton, N.Y. American, (D. 2), 1; Hinchman, Boston, (D. 1, G. 1), 2; Graham, Chicago, (G. 2), 2; Day, Toronto, (G. 1).

Centre: Morenz, Canadien, 29; Primeau, Toronto, Boucher, N.Y. Rangers et Goodfellow, Detroit, 2; Weiland, Boston, et Joliat, Canadien, 1 chacun.

Aile droite: Bill Cook, N.Y. Rangers, 26; Clapper, Boston, 4; C. Conacher, Toronto, 3; Gottselig, Chicago, 4; et Chabot, Toronto, 2.

Défense: Mantha, Canadien, (D. 11, G. 6), 17; Johnson, N.Y. Rangers, (D. 5, G. 8), 13; Hinchman, Boston, (G. 8), 8; Clancy, Toronto, (D. 7, G. 1), 8; Dutton, N.Y. American, (D. 5, G. 3), 8; Owen, Boston, (D. 2, G. 1), 3; Day, Toronto, (G. 1, G. 2), 3; Graham, Chicago, (D. 2), 2; Wentworth, (G. 2), 2; Abel, Chicago, (D. 1, G. 1), 2; McVicar, Montréal, 1.

Centre: Boucher, N.Y. Rangers, 11; Goodfellow, Detroit, 8; Stewart, Montréal, et Morenz, Canadien, 6; Weiland, Boston, 3; T. Cook, Chicago, 2; Lamb, Ottawa, 1.

Aile droite: Clapper, Boston, 12; C. Conacher, Toronto, 7; W. Cook, N.Y. Rangers, 5; Bailey, Toronto, et Hooley Smith, Montréal, 3; Morenz, Canadien, Goodfellow, Detroit, Gagnon, Canadien, Stewart, Montréal, Oliver, Boston, Sorrell, Detroit, et Ward, Montréal, 1 chacun.

Aile gauche: Bun Cook, N.Y. Rangers, 12; Gottselig, Chicago, 5; Kilrea, Ottawa, 4; Jackson, Toronto, 4; Joliat, Canadien, Stewart, Montréal, 3; Bill Cook, N.Y. Rangers et Clapper, Boston, 2; Morenz, Canadien et Barry, Boston, 1.

N. De Tilly est champion au billard

Le tournoi de billard pour le championnat de l'Est du Canada, organisé par le président Evène Gauthier, au Conseil LaFontaine des Chevaliers de Colomb, s'est terminé hier soir, alors que M. Noël De Tilly a remporté les honneurs de la victoire, mais non sans difficulté.

M. N. De Tilly et le Conard Allard ont terminé le tournoi sur un pied d'égalité avec quatre victoires et une défaite chacun, et hier soir ces deux billardistes durent se rencontrer dans une partie supplémentaire pour décider de la première place et après une lutte très contestée le champion provincial de l'an dernier a remporté la palme par un résultat de 250 à 208.

Voici le résultat des parties de samedi et d'hier:

Samedi après-midi
D. Allard, 250; E. Slater, 229.
Samedi soir
De Tilly, 250; T. Viau, 214.
Dimanche après-midi
De Tilly, 250; D. Allard, 202.
C. Allard, 250; T. Viau, 243.
Dimanche soir
Joute de détail
De Tilly, 250; C. Allard, 208.
Classement des joueurs

	G.	P.
De Tilly	4	1
C. Allard	2	3
T. Viau	2	3
B. Slater	2	3
Macchessault	2	3
D. Allard	1	4

Les gagnants des prix
Première position: N. De Tilly, Conseil LaFontaine.
Deuxième position: C. Allard, Conseil LaFontaine.
Troisième position: T. Viau, Club Saint-Denis.

Meilleure moyenne: T. Viau, Club Saint-Denis, 4,90.
Meilleure série: C. Allard, Conseil LaFontaine, 52.

Plus grands nombre de séries de 20 points et plus: N. De Tilly, Conseil LaFontaine, 12.

Meilleure moyenne générale, C. Allard, Conseil LaFontaine, 407.

Starr victorieux du Henri-Hébert

Une grosse surprise était réservée aux habitués de l'Arena de l'Académie Roussin, vendredi soir. En effet, le Starr, champion du Parc LaFontaine, eut raison du Henri-Hébert, champion de la Ligue de Hockey Amateur de l'Est, par 3 à 1.

Comme les visiteurs avaient l'avantage de jouer le jeu professionnel tel qu'il a été en vigueur toute la saison chez eux, ils étaient par le fait même plus dans leur milieu que le Henri-Hébert qui jouait ce jeu pour la première fois cette année. La partie fut des plus acharnées et surtout dans la deuxième période où l'on fut témoin d'une belle performance d'un côté comme de l'autre.

Ce soir ces deux clubs se reprendront, mais avec le jeu amateur tel qu'il est en règle dans la Ligue de l'Est. Jouant chez lui et la sorte de jeu dont il est habitué, le Henri-Hébert sera plus en mesure de se faire justice et de racheter sa deuxième défaite de tout l'hiver. Il sera intéressant de revoir les protégés de M. N. Cossette et ce dont ils sont capables de faire avec le jeu purement amateur. Deux clubs de filles feront les frais de la préliminaire, ce soir.

Vendredi soir dernier, lors de la partie d'exhibition le Crescent a vaincu l'étoile d'Hochelaga par 3 à 1.

Alignement des équipes:
Starr Henri-Hébert
Bouchard but Bricault
Dufresne déf. Lavigne
L. Marchand déf. Jackson
Bourcier centre Ethier
Gaudreau avant Gagnon
Hudon avant Lebanc
Lemarié sub. Dupaix
Cossette sub. Cadorette
Blondeau sub. Perreault
E. Marchand sub. Raymond

SOMMAIRE
Première période
Henri-Hébert Cadorette 11,00
Starr Hudon 4,00
Deuxième période
Aucun point.
Deuxième période
Starr Gaudreau 6,00
Punitions: Gagnon, Dufresne, Raymond, Lebanc, marchand, Lavigne, Ethier.
Arbitre: Nap. Larivée.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE
Section canadienne

	G.	P.	N.	Pts
Canadien	25	9	6	56
Toronto	20	12	8	48
Montréal	18	16	6	42
American	16	16	9	41
Ottawa	8	27	3	21

Section américaine
Boston 26 8 5 57
Chicago 21 14 3 45
Rangers 17 16 8 42
Detroit 15 17 7 37
Philadelphia 8 33 3 9

LIGUE CAN-AMERICAINE
Springfield 26 6 2 54
Providence 21 6 9 51
Boston 12 19 4 28
Philadelphia 19 21 5 24
New Haven 8 22 6 22

LIGUE INTERNATIONALE
Buffalo 28 11 5 61
Windsor 22 15 6 50
Cleveland 22 15 6 50
London 20 18 5 45
Pittsburg 17 17 9 43
Detroit 16 26 1 33
Syracuse 9 31 4 22

FORUM WILBANK 6131

MARDI, 10 MARS A 8 H. 30 P.M.
CHICAGO vs CANADIENS
Séances réservées du "Circus" \$1.00
Entrée générale \$0.50
Taxe comprise

Brillant succès du Festival du Mont-St-Louis

Des milliers de personnes remplissent à débordement la vaste enceinte de l'Arena Mont-Royal, samedi dernier, à l'occasion du 26e festival sportif du Mont-St-Louis. Un programme des mieux élaborés, réunissant tous les genres d'exhibitions sur glace, se déroula dans un ordre parfait au milieu d'un enthousiasme délirant. Les membres du comité sportif du Mont-St-Louis méritent des éloges pour ce succès sans précédent. Au dire des connaisseurs l'ensemble fut des meilleurs jamais vu à Montréal.

A 2 h. 30 précises le chef de fanfare M. J. Goulet, nouveau chevalier de l'Ordre de Léopold, ouvrit la fête. Ses musiciens attaquèrent la marche "En avant les jeunes" pour saluer l'entrée des juges et le départ de la première course. Pour la 26e fois, M. Albert Pigeon fut président du jury.

Les courses des jeunes furent pleines de charmes, car si les grands coureurs attirent les foules, les petits savent charmer. Vint ensuite la partie variée du programme: citons, la course à relais, celle des écoles, des nations, des Lalonde, de deux milles, etc.

La partie du programme variée par excellence fut l'oeuvre de la division des grands élèves. Ils présentèrent au public une suite de courses des plus intéressantes; au nombre des plus amusantes, citons: course en patins à roulettes, à la chandelle, de aveugles, des chimistes, du golf, des bicyclettes... et même une course d'animaux (pas de vrais bien entendu), sous l'habile direction du dompteur M. La-salle. Les quelques courses à longue haleine furent enlevées au possible. Jean Terreault, gagnant du mille, s'assura pour la deuxième année la fameuse coupe Verrière.

Deux numéros spéciaux furent présentés par MM. Perreault, du club Quilicot, et Adélaïde Paul, de l'Académie St-Jean-Baptiste de la Salle, Maisonneuve. Le premier sauta onze barils avec la plus grande facilité et s'arrêta dans ses efforts... faute de barils. Le second nous fit voir du patinage de fantaisie; c'est un jeune qui promet.

JOUTE DE HOCKEY

La fanfare dont les harmonies agréablement la soirée, joue l'hymne national. M. H. Potter, au nom de l'Association des anciens du M. S. L., mit la rondelle au jeu. Et la partie commença, vive, pleine de péripéties, d'efforts. Les jeunes ne purent prendre l'Archevêque en défaut, c'était un feu roulant de lancers bloqués avec une adresse qui fut applaudie de tous. Le Polytechnique remporta finalement la victoire par 3 à 1 et le fameux trophée Bonin et Frères qu'il convoitait tant depuis six ans. Exemple de rudesse, cette joute fut de toute beauté. Les arbitres J.-L. Dussault et Vanasse se montrèrent à la hauteur de la tâche.

RÉSULTAT DES COURSES

TROISIÈME DIVISION
No 1, 140 verges: 1. E. D. Boileau; 2. Albert Lapierre; 3. Remi Nault.

No 2, 280 verges: 1. Elmer Cherry; 2. Camille Gariépy; 3. André Pratte.

No 3, 420 verges: 1. Hector Mauveau; 2. Jean Jacques Lacroix; 3. Lawrence Murphy.

No 4, 560 verges: 1. Donat Dufour; 2. Th. Dansereau; 3. Norman Richardson.

DEUXIÈME DIVISION
No 1, 2 tours: 1. Mailhot; 2. M. Ethier; 3. P. Shortino; 4. F. Baudoin.

No 2, 2 tours: 1. René Dansereau; 2. C. Léon; 3. A. Pagotto; 4. G. Pelletier.

No 3, 3 tours: 1. A. Brault; 2. G. Lachance; 3. A. Therrault; 4. F. Beaudin.

No 4, 3 tours: 1. P. Brunet; 2. P. Courteau; 3. J. Beaudin.

No 5, 4 tours: 1. A. Gantois; 2. M. Larochelle; 3. P. Lalancette.

No 6, course des municipalités québécoises: 1. Albert Guenet, Ste-Anne de Bellevue; 2. P. H. Bédard, Québec; 3. R. Méthot, Warwick; 4. J. P. Thibert, Beauharnois.

No 7, course des "Lalonde": 1. J.-P. Lalonde; 2. Joffre Arthur Lalonde; 3. Guy Lalonde.

Course des écoles, 1 mille: 1. Roland Marquis, école Olier; 2. Fernand Pelletier, école du Plateau; 3. R. Lafontaine, académie Picher.

Course des écoles, 1-2 mille: 1. Jean Fortin, St-Jean-Baptiste; 2. P. Archambault, Varennes; 3. P. Cusson, St-Henri.

Course à relais contre le champion Sylvester, 2 milles. Ont couru: Maurice Loranger, André Mondor, Edmond Dewitt, Peter Sherwood, A. St-Jean, Albert Guenet, Roland Underland, W. Bergeron et Ph. Viau. La course fut gagnée par le Mont-St-Louis.

Course des nations, 1 mille: 1. E. Dewitt, Belgique; 2. André Fournier, Canada; 3. Jos. Desroches, Canada; 4. R. Sunderland, Irlande.

PREMIERE DIVISION

No 1, en patins à roulettes: 1. G. Laberge; 2. T. Gauthier; 3. L. Gagné.

No 2, course au golf: 1. R. De Serres; 2. G. Rolland; 3. R. Dionne.

No 3, 1-2 mille: 1. M. Despatie; 2. L. Mercier; 3. A. Monfils.

No 4, course en bicyclette: 1. H. Coderre; 2. E. Boucher; 3. A. Boer-t.

No 5, course des aveugles: 1. R. Crevier; 2. P. Dufresne; 3. Y. Desmarais.

No 6, 6 tours: 1. J. Desroches; 2. G. Laurin; 3. A. Brunet.

No 7, 4 tours: 1. E. Lafontaine; 2. R. LeBer; 3. E. Scully.

No 8, course spéciale (animaux): 1. J. Teolis; 2. H. Jodoin.

No 9: 1. L. Lafontaine; 2. R. Lippe.

No 10: 1. L. Lafontaine; 2. M. Riopel.

No 11: Patins à roulettes: 1. A. Deslauriers; 2. E. Belle; 3. L. Matimbeux.

No 12: La Chimie mène le monde: 1. Lahaye et Lacoste; 3. Guérin et Doucet; 3. Lavigne et Guindon.

No 13, course d'un mille: 1. J. Maisonneuve.

St-François est champion intermédiaire

Le club Saint-François-Xavier, champion de la Ligue Mont-Royal, a remporté le championnat provincial intermédiaire hier après-midi à l'Arena Mont-Royal alors que les hommes du gérant l'Idée Gervais ont triomphé de l'Élé-Maligne, champion du district du Nord, par un résultat de 5 à 0. Le Saint-François s'est par conséquent qualifié pour faire face au McGill pour le championnat amateur de la province de Québec.

Le Saint-François a été déclaré vainqueur de la série avec le Canadien de Sherbrooke, lorsque samedi soir, dans la Reine des Canons de l'Est, le club de l'endroit refusa catégoriquement de jouer avec Léo Heffernan comme arbitre, et le Canadien insista pour faire diriger la partie par un officier de Sherbrooke. Comme les têtes dirigeantes de la Q. A. H. A. avaient nommé officiellement Heffernan les champions de la Ligue Mont-Royal voulaient se conformer à la décision des officiers de l'Association contrôlant le hockey amateur dans notre province et refusèrent l'officiel de Sherbrooke.

Les officiers de la Q. A. H. A. déclarèrent le Saint-François vainqueur par défaut.

La rencontre d'hier après-midi fut décisive sous tous rapports. Il fut évident que l'Élé-Maligne n'était pas de taille pour les locaux. Le résultat n'indiqua pas ce que fut la rencontre. Avec un peu plus d'adresse et sans le beau travail de Ménard dans le filet, l'Élé-Maligne aurait été écrasé par un résultat plus élevé. Nombre de fois les joueurs du Saint-François traversèrent toute l'équipe pour lancer au côté du filet ou voir Ménard faire un arrêt impossible. Il n'y a aucun doute que l'Élé-Maligne possède une bonne équipe, mais elle semblait complètement déroute sur la glace à l'Arena et les joueurs ne possèdent pas la fin des locaux, et ceux-ci les déjouèrent à volonté par des virages subits, etc.

Alexandre fut le grand héros de la rencontre, enregistrant trois points à lui seul, sans l'aide de qui ce soit. Il compta le premier point dans l'engagement initial après sept minutes de jeu, et compta les deux derniers points de la dernière période.

Ménard, H. Bergeron, Lalancette et Tremblay se distinguèrent pour les locaux. Le dernier surtout est des plus agressifs et causa beaucoup de trouble à la défense du Saint-François. Coulter fut des plus solides dans le filet pour le Saint-François et fut très bien secondé par Mongeon et Buswell. Les visiteurs se sont tous distingués, Alexandre, Gaudette et Easton se mettant surtout en évidence.

CONTRE LE MCGILL

La Q. A. H. A. nous annonce que la série pour le championnat provincial entre le Saint-François-Xavier et le McGill commencera mercredi soir, au Forum, et sera de deux parties dans trois jours.

La seconde partie aura lieu à l'Arena lundi prochain et la troisième, si elle est nécessaire, sera jouée le 18, au Forum.

Alignement des équipes:
ST-FRANÇOIS ILE MALIGNE
Coulter but Ménard
Boswell défense V. Bergeron
Mongeon défense J. Abel
Thibault centre H. Bergeron
Easton aile Blackburn
Bourguoin ailes A. Tremblay
Gervais subs Lalancette
Alexandre, Armand Drolet
Barnabé, Gaudette Gagnon
Arbitres: Dave Campbell et A. Blackburn.

SOMMAIRE

Première période
1. St-François: Alexandre .. 7,00
Punitions: Abel, Drolet, Easton.

Deuxième période
2. St-François: Armand .. 10,00
3. St-François: Thibault .. 17,00
Punitions: Blackburn, Easton, Tremblay.

Troisième période
4. St-François: Alexandre .. 3,00
5. St-François: Alexandre .. 10,40
Punitions: Tremblay 2, Blackburn et Buswell.

Une séance de boxe et de lutte

L'Association Athlétique du Northern Electric organise pour demain soir, aux salles de l'Avenue McGill, un tournoi de lutte alors que les meilleurs athlètes de notre ville sront aux prises. Voici le programme qui sera à l'affiche:

118 livres — S. Gold, Y.M.H.A., vs Southwith, McGill.
123 livres — Taba, Y.M.H.A., vs R. Dalpa, National.
130 livres — R. Thomas Y.M.C.A., vs L. Desroches, C. P. Rosemont.
135 livres — L. Ginsberg, Y.M.H.A., vs F. Bélanger, C. P. Rosemont.
135 livres — E. Aronoff, Y.M.H.A., vs Trudeau, C. P. Rosemont.
135 livres — V. Rodin, Y.M.H.A., vs Dunski, C. P. Rosemont.

145 livres — H. Gillman, Y.M.H.A., vs Houle, National.
145 livres — J. Stock, Y. M. H. A., vs McMillan, Y.M.C.A.
145 livres — B. Aronoff, Y.M.H.A., vs G. LeBell, National.

150 livres — Savagene, National, vs Hatachuk, C. P. Rosemont.
155 livres — M. Boxerman, Y. M. H. A., vs J. Schlesinger, McGill.
155 livres — H. Thomas, Y.M.C.A., vs Gaudette, National.
160 livres — M. Dworkin, Y.M.H.A., vs LeLievre, National.
175 livres — L. Samuels, Y.M.H.A., vs LeMire, National.
175 livres — H. Yaphé, Y.M.H.A., vs Demetrie, Y.M.C.A.

145 livres — H. L. Rutland, Y.M.C.A. vs G. McMillan, Y.M.C.A.
165 livres, A. C

Le choix du médecin

LES MEDECINS, REUNIS SAMEDI SOIR, DECIDENT DE TRAVAILLER A FAIRE AMENDER CERTAINES CLAUSES DE LA LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL LES CONCERNANT

Un certain nombre de médecins montréalais se sont réunis samedi soir à la salle Saint-Sulpice pour étudier les clauses de la nouvelle loi des accidents du travail qui intéressent la profession. Les délibérations ne furent pas longues: il fut vite décidé de travailler à faire amender certaines clauses de la loi. Il s'agit surtout de gagner un point: l'ouvrier, l'accidenté, doit conserver le droit de choisir son propre médecin. MM. le Dr Ernest Poulin, député provincial de Laurier, et Clovis Bernier, président des Syndicats catholiques, assistaient à l'assemblée pour assurer les médecins de leur concours. C'est M. le Dr Emile Desrochers, qui présidait.

Le comité de l'Action médicale, dit le Dr Emile Desrochers, a été convoqué d'urgence pour étudier la nouvelle loi des accidents du travail. On a constaté dès la première lecture que certaines clauses étaient défavorables aux médecins. Deux confrères ont aussitôt été envoyés à Québec pour étudier la situation et l'association a pris sur elle de convoquer les médecins. Il ne s'agit pas de critiquer le gouvernement de quelque parti qu'il soit — ce qui arrive et surtout d'après l'apathie des médecins eux-mêmes — mais d'étudier la loi et de voir de quelle façon il faudrait la modifier.

Le Dr P. del Vecchio est allé à Québec. L'atmosphère n'est pas très favorable aux médecins si elle est très favorable aux ouvriers. Ce sont les médecins de la ville de Québec qui ont jusqu'ici défendu la profession. Quel est le meilleur moyen à prendre pour les médecins s'ils veulent atteindre leur but? Comme le médecin est indispensable à l'ouvrier, que leurs intérêts sont liés, il a semblé qu'il fallait présenter des amendements par la voix des confrères députés en les faisant appuyer par la profession et par les ouvriers.

Il s'agit surtout, dit le Dr L.-P. Dorval, de sauvegarder le principe de la liberté. Les restrictions sont une barrière entre la liberté et la licence, mais il ne faut pas les multiplier. S'il fallait qu'on en arrive à un médecin fonctionnaire pour les accidents du travail, on aurait chance que les traitements, les soins soient donnés en série. Il est d'ailleurs cruel de forcer un ouvrier de confier ce qu'il a de plus précieux, sa vie, à un homme auquel il peut bien ne pas avoir confiance.

On dit que les ouvriers sont mieux écoutés que les médecins à Québec, dit le Dr Ernest Poulin. C'est peut-être vrai, mais les ouvriers sont revenus à la charge depuis douze ans, ils préparent chaque année leur affaire et arrivaient avec de bons arguments à faire valoir. Les médecins qui sont députés sont prêts à lutter, à présenter les arguments que l'on voudra. Il faudrait passer une résolution demandant au Collège des Médecins d'envoyer des représentants faire valoir leurs réclamations devant le Comité de la Chambre. Pour lui, il ne demande pas mieux que de rendre service à ses confrères; il est médecin avant d'être député.

M. Clovis Bernier rappelle ce que les ouvriers ont fait pour gagner leur point. Ils se sont d'abord consultés afin que leurs représentants puissent parler au nom de tout le corps, au nom de milliers de membres. Il sait que les ouvriers veulent garder le droit de choisir leur propre médecin. Il connaît des ouvriers qui payaient une consultation plutôt que d'avoir recours au médecin que la compagnie leur fournissait gratuitement. Que les médecins demandent officiellement aux Syndicats catholiques d'endosser leurs amendements.

Voici maintenant les dispositions de la loi que l'on veut faire modifier. En cas de contestations entre l'accidenté et l'employeur, la loi stipule que la Commission peut, à la demande d'une des parties, soumettre le cas à un expert. On veut substituer un tribunal arbitral composé de trois médecins compétents à l'expert prévu par la loi. La nouvelle loi statue que le montant des honoraires du médecin est fixé par la Commission. On veut que le tarif actuellement en force dans la loi des accidents du travail (édition 1930) serve au barème tant qu'il n'aura pas été révisé à la demande d'une des parties intéressées. On veut aussi, au paragraphe 3 de l'article 48, remplacer les mots "la Commission procède à l'expertise médicale" par les mots "la Commission autorise l'ouvrier accidenté à se pourvoir de l'assistance médicale". On veut avant tout que l'accidenté garde le libre choix de son médecin ou chirurgien.

Ces amendements ont été adoptés à l'unanimité par les médecins réunis qui se sont dispersés après avoir adopté une résolution demandant au Collège des Médecins d'organiser une délégation qui aille faire valoir les réclamations des médecins à Québec.

Vicomte anglais décédé
Londres, 9 (S.P.C.). — Le septième vicomte Galway est mort à l'âge de 86 ans. Le vicomte avait été aide-de-camp de la reine Victoria de 1897 à 1901; du roi Édouard VII de 1901 à 1910; du roi George V de 1910 à 1920. Il avait été député conservateur de North Nottinghamshire de 1872 à 1885.

Souscrivons!
Qui donne aux pauvres prête à Dieu. C'est un plus sûr placement que bien d'autres. *Souscrivons généreusement à la Fédération des Œuvres sociales de Santé.*

Le mariage chrétien

Dans son instruction d'hier, à la basilique, M. le chanoine Harbours a parlé des trois causes qui menacent le mariage chrétien: l'émancipation de la femme, le manque de mortification chrétienne et l'absence d'esprit surnaturel.

Hier, à la Basilique, M. le chanoine Harbours a continué ses instructions sur le mariage chrétien. Nous donnons un résumé de ce troisième sermon.

Monseigneur,
Mes Frères,

Nous venons de voir, ces deux derniers dimanches, en parlant du divorce, des mariages mixtes, des unions passagères, et de la stérilité volontaire, quels désastres coûte le mariage dans une grande partie des pays chrétiens.

Notre devoir ne consiste pas à déplorer platoniquement les maux des temps mais bien à en rechercher les causes afin de pouvoir leur opposer, avec la grâce de Dieu, un remède efficace.

Les causes, mes frères, sont multiples: il en est qui sont particulières à notre époque, d'autres qui sont vieilles comme le monde et la nature humaine. L'encyclique en mentionne un nombre trop considérable pour que nous puissions les recenser toutes. Nous nous bornerons à trois d'entre elles: la première, que le texte de la lettre appelle l'émancipation de la femme; la seconde, le manque de mortification chrétienne dans les choses de la chasteté conjugale et, enfin, renfermant toutes les autres, l'absence d'esprit surnaturel.

I.—L'émancipation de la femme

La question du féminisme est posée; il n'est pas possible de l'éviter que de la nier. Mais il faut dire tout de suite, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il y a une doctrine fautive et une autre qui est acceptable.

La doctrine fautive que dénonce ici le Souverain Pontife est celle qui proclame l'indépendance de la femme vis-à-vis de tous et vis-à-vis de tout, même des devoirs les plus sacrés.

Je m'empresse d'ajouter qu'il y a, à côté de ces théories exagérées, un féminisme légitime et le Saint Père se garde bien de l'oublier.

Après avoir affirmé le droit de l'homme à la primauté du gouvernement, il reconnaît à la femme la primauté de l'amour.

Il cite d'abord le texte de l'apôtre saint Paul: "Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur parce que l'homme est le chef de la femme comme le Christ est le chef de son Église".

Puis il ajoute: "Cette soumission ne nie pas, elle n'abolit pas la liberté qui revient de plein droit à la femme tant à raison de ses prérogatives comme personne humaine qu'à raison de ses fonctions si nobles d'épouse, de mère et de compagne... Si, en effet, le mari est la tête, la femme est le cœur, et comme le premier possède la primauté de gouvernement, celle-ci peut et doit revendiquer comme sienne cette primauté de l'amour".

Et voilà, mes frères, les deux aspects du féminisme: le faux et le vrai. Mais jusqu'ici il n'a été question que de la femme dans la famille. Pour ne pas être trop incomplet, pour rendre hommage à ceux et à celles qui se dévouent et donner un témoignage de sympathie à celles qui travaillent, je veux dire ici que cette situation idéale de la femme uniquement au foyer n'est plus une réalité exclusive dans la pratique de la vie de tous les jours.

Je ne veux pas traiter à fond cette question: elle n'entre dans le cadre de ce carême que sous un aspect, celui-ci: le rôle de la femme dans le monde, son rôle primordial dans lequel elle ne peut pas être remplacée et qu'elle ne peut pas non plus déposer quand même elle renoncerait à tout le reste, est le rôle sacré de la maternité. Tout ce qui l'éloigne est un mal; ce qui l'y ramène est un bien. Et l'état actuel de la société est anormal. Pourquoi? Parce que dans la situation faite à la femme par le féminisme, par le meilleur comme par le pire, la femme est désaxée, sortie de son orbite, et dans un cas comme dans l'autre, ici par lâcheté, là par nécessité, elle s'éloigne du but principal pour lequel la nature l'a munie et en vue duquel Dieu l'a créée.

Voilà par où la crise féministe que traverse actuellement le monde est une grande cause des maux qui menacent et affligent la solidité du mariage chrétien.

II.—Manque de mortification

J'ai indiqué comme seconde cause à la crise actuelle du mariage des chrétiens, le manque de mortification chrétienne. Le Souverain Pontife parle sans ambages quand il nomme la chasteté conjugale et pour le bien spirituel des intéressés comme il existe des régimes alimentaires pour le plus grand bien de ceux qui les suivent.

La chasteté conjugale, c'est ce contrôle, cette maîtrise de soi-même dans les temps ordinaires qui permet des sacrifices plus grands dans les occasions extraordinaires.

Et ici me revient à l'esprit un passage que je trouve particulièrement grave de l'encyclique et que je veux commenter un instant avant de passer à une autre idée. Il s'agit de l'obéissance aux prescriptions et aux directions de l'Église et le document ajoute: "que les fidèles se gardent donc d'une indépendance exagérée de leur propre jugement et d'une fausse autonomie de la raison humaine".

Qu'est-ce que cela veut dire? Voici la transposition en langage de tous les jours. Il y a des hommes qui, tout en pratiquant extérieurement leur religion, en allant à confesse même assez souvent, ont décidé de leur propre autorité qu'ils ne parleraient pas de ces choses au confessionnal. "Tout cela ne regarde que moi, disent-ils,

et si les prêtres avaient à les élever nos enfants, ils y penseraient à deux fois avant de donner leurs conseils et leurs directions."

Mes frères, ce raisonnement que nous avons entendu plus d'une fois est celui d'un esprit buté, qui veut faire comme il l'entend et que rien ni personne ne pourra convaincre. Toutefois, s'il était utile de discuter l'on pourrait dire que les prêtres ne sont que les interprètes d'une doctrine qu'ils reçoivent toute faite de l'Église et qu'ils n'ont eux, que la mission d'appliquer sans pouvoir ni l'adoucir ni la rendre plus sévère. Qu'en tous cas ils ne peuvent pas se prononcer sur des fautes qui ne leur sont pas avouées.

Mais d'autre part nous adjoignons toutes ces personnes au nom de l'Église et de Dieu de ne pas s'approcher de la confession dans de pareilles dispositions, ce serait ajouter le sacrilège à la faute déjà bien caractérisée et répandre dans beaucoup d'autres âmes le doute et le scandale, et nous leur rappelons qu'en appelant ainsi bien ce qui est mal et mal ce qui est bien, ils endurent leur conscience et commettent ce péché contre le Saint Esprit, dont le pardon, au témoignage de l'Évangile, est tellement difficile.

III.—Absence d'esprit surnaturel

Mes Frères, au nom de tout cela il y a une absence déconcertante d'esprit surnaturel. La civilisation moderne et ses progrès matériels nous ont rendu la vie présente tellement moins dure qu'elle n'était, qu'un grand nombre, on pourrait dire le grand nombre, cherchent le bonheur complet sur cette terre et surtout ils n'envisagent les choses que du point de vue du rendement terrestre. On entend des gens dire par exemple, qu'on a beaucoup plus de chance d'être heureux dans les unions libres que dans le mariage, d'abord parce que la crainte qu'ont les parties de se voir abandonnées rend plus circonspéctes, plus décentes, plus aimables, et ensuite, parce qu'il reste toujours l'appât d'un nouvel essai, quitte à recommencer une troisième fois.

Il faut admettre qu'au point de vue de l'égoïsme jouisseur ils n'ont pas tort. Mais, mes frères, sommes-nous ici-bas comme les animaux pour suivre nos instincts, ou bien avons-nous une âme immortelle? Sommes-nous en quête de jouissances uniquement ou bien avons-nous une mission, un but, un devoir dans la vie? Allons-nous disparaître tout entiers avec la mort, ou bien y a-t-il un au-delà, où nous serons récompensés ou punis selon nos œuvres? Voilà la grande question.

Et voilà, mes frères, indiquées brièvement, quelques-unes des causes qui minent sourdement et au grand jour la solidité de nos foyers. Nous ne sommes peut-être pas encore gravement atteints, mais n'attendons pas qu'il soit trop tard pour nous garer.

Les populations indolentes qui habitent les voisinages des volcans s'habituent à des menaces qui ne se réalisent pas toujours. Ils vivent tranquilles, à peu de frais, au soleil; et la sérénité du ciel les rassure contre tous les dangers possibles. Ils s'endorment un beau soir pour s'éveiller subitement au milieu de l'éruption volcanique qui les fera disparaître de la face de la terre.

Mes Frères, ne les imitons pas. Notre ciel est encore serein mais les avertissements ne manquent pas qui devraient nous rendre attentifs. Abandonnons au plus vite les zones dangereuses du plaisir et de l'égoïsme pour nous réfugier dans les régions du surnaturel. C'est là et là seulement que nous serons à l'abri de toute catastrophe; c'est là surtout que les souffrances et les mortifications du devoir chrétien se métamorphosent en joies, en bienfaits, et en mérite pour le ciel.

Ainsi soit-il.

EN L'HONNEUR DES MARTYRS CANADIENS

LES FÊTES DES 14, 15 ET 16 MARS AU COLLEGE SAINTE-MARIE

Il y aura bientôt un an que les martyrs jésuites canadiens sont montés sur les autels et que le Canada compte ses protecteurs bien. On prépare au collège Sainte-Marie de grandes fêtes en leur honneur. Voici quel est le programme qu'on a préparé pour les 14, 15 et 16 mars:

Le 14, messe par le recteur du collège, le P. Carrière; vénération des reliques. À 2 heures 15, "Brébeuf", drame historique en cinq actes avec chœurs et accompagnement d'orchestre, pour les enfants des écoles. À 5 heures, salut solennel présidé par le curé de Notre-Dame, M. l'abbé Louis Bouchier; chant par les Aveugles de Nazareth.

Le 15, à 11 heures, messe pontificale célébrée par M. Deschamps; panégirique des saints martyrs par le P. Carrière. À 8 heures, salut présidé par Mgr Turquetil, préfet apostolique de la Baie d'Hudson; récit de la canonisation par le P. Joachim Primeau, le directeur du pèlerinage national à Rome. Chant par les petits chanteurs de Notre-Dame.

Le 16 mars, à 8 heures 30, messe par le provincial des Jésuites, le P. F.-X. Bellavance; vénération des reliques. À 4 heures 30, salut solennel, présidé par le recteur de l'Université, Mgr Piette; chant par la chorale du séminaire de philosophie. À 8 heures 15, "Brébeuf", présidence d'honneur de S. Ex. Mgr Gauthier.

Euchre

Le Club libéral d'Yvesville donnera jeudi soir, le 12 mars, son souper annuel à la salle Saint-Georges, sous la présidence de M. J. L. Gauthier. La direction du club partagera les recettes avec les œuvres paroissiales de Saint-Alphonse d'Yvesville. Les prix sont nominaux.

Le successeur de M. Massey

LE MAJOR WILLIAM DUNCAN HERRIDGE EST NOMME MINISTRE PLENIPOTENTIAIRE DU CANADA AUX ETATS-UNIS

Ottawa, 9. (S.P.C.). — Le premier ministre, M. Bennett, annonce qu'avec l'approbation de Sa Majesté, le major William Duncan Herridge, d'Ottawa, est nommé ministre plénipotentiaire du Canada aux États-Unis. Nous n'avons personne au Canada, a dit M. Bennett, qui soit plus acceptable que le major Herridge à nos voisins. Il est fort bien connu aux États-Unis, particulièrement à Washington. Je crois qu'il est essentiel que le Dominion soit représenté dans la capitale américaine, particulièrement à cette époque, par quelqu'un qui est parfaitement au courant des problèmes actuels et éventuels. Le major Herridge est au courant de cela. Il a quelque peu hésité à accepter le poste, mais je suis convaincu que nous avons fait la meilleure nomination.

Le successeur de M. Vincent Massey est âgé de 43 ans. Il est fils et petit-fils de pasteurs méthodistes. Il est avocat. Pendant la guerre il a fait partie de la seconde brigade et a été décoré du "Distinguished Service Order" et la "Military Cross".

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

LA JEUNESSE OUVRIERE CATHOLIQUE

Section Saint-Henri. — La Jeunesse ouvrière de Saint-Henri se réunit ce soir. Le R. Père prédicateur de la retraite portera la parole. Tous les jeunes travailleurs de Saint-Henri et des paroisses environnantes sont cordialement invités.

Section Saint-Edouard. — Ce soir, réunion de la Jeunesse ouvrière de la paroisse Saint-Edouard dans la salle de la bibliothèque. Tous les membres et autres jeunes ouvriers de la paroisse et des paroisses environnantes sont cordialement invités.

AU CHANTIER MUNICIPAL
"Un comité composé des représentants de l'autorité municipale et des délégués des ouvriers intéressés, sera formé incessamment au chantier municipal, pour régler définitivement les griefs dont on se plaint". Telle fut la déclaration de M. le maire Camille Houde à une délégation du Syndicat catholique national des employés du chantier municipal. "Ce sera, ajouta M. le maire, une nouvelle preuve de la reconnaissance des unions ouvrières par les autorités municipales."

Le maire fit encore part à la délégation que l'administration est à l'étude la possibilité d'établir la journée de huit heures, avec les salaires actuels, pour tous les employés municipaux. Il est fort probable qu'avant un mois ou deux cette mesure sera mise en vigueur.

Les délégués sont revenus très satisfaits de leur entrevue et ils feront un rapport complet à la prochaine réunion du Syndicat. On profitera de cette assemblée pour choisir les membres du comité d'atelier. Tous les syndiqués doivent donc être présents. Tous les employés du chantier municipal sont aussi vivement invités. L'assemblée aura lieu mardi soir, à 8 heures 15 précises. Elle se tiendra dans la salle principale des Syndicats catholiques, 1231, rue Demontigny est. Par ordre. A. Bouchard, président.

À noter, une assemblée spéciale pour ce soir, du conseil d'administration du Syndicat du chantier municipal. Le conseil doit rapporter à la réunion de demain soir.

SYNDICAT DES PLOMBIERS
Le Syndicat catholique des plombiers se réunit ce soir, à 8 heures 15, à la salle des Syndicats, 1231, rue Demontigny est. Rapport des officiers et de l'agent d'affaires, M. C. Bernier, sur les activités de la quinzaine. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

EXECUTIF DES CORDONNIERS
Le bureau exécutif général du Syndicat catholique des cordonniers se réunit ce soir, à 8 heures 15, à la salle des Syndicats catholiques, no 5, 1231, rue Demontigny est. Tous les officiers et délégués sont priés d'assister. Rapport de M. A. Durand, agent d'affaires. Par ordre.

TERRASSIERS-MANOEUVRES
Le syndicat catholique des terrassiers-manoeuvres s'assemble ce soir, à la salle 2-3, Edifice des syndicats catholiques, 1231, rue Demontigny est. Rapport de M. E. Quellette, agent d'affaires, sur les activités de la semaine. Rapport des officiers et des délégués. Election des délégués au Conseil central. Tous les membres sont priés d'être présents. Par ordre.

A LACHINE
Le Conseil central des syndicats catholiques de Lachine se réunit ce soir, à la salle des syndicats, angle 15e avenue et rue St-Louis. Tous les délégués sont priés d'assister. Rapport des officiers et des délégués. Par ordre.

MAINTIEN A LIQUIDER
Manteaux de mouton Persé, Seal Chapal, Seal Hudson, Rat musqué, tous à moitié prix. Achetez pour l'an prochain. Petite annonce, mais grands valeurs

J.F. Reid
Tel. CH. 9933 1473 AMHERST

AVIS DU CONSEIL CENTRAL

Le Conseil central des syndicats catholiques, qui se réunira le 12 mars prochain, donne avis à tous les syndicats affiliés que à cette assemblée on procédera à l'élection générale des officiers du Conseil; qu'à cette occasion, tous les délégués d'une nouvelle lettre de créance. Par ordre.

ASSEMBLÉES DU MARDI

Syndicat des peintres.

Syndicat des facteurs.

Syndicat de construction de Lachine.

Aux citoyens de Préfontaine

Le Comité des Citoyens de Préfontaine invite tous ses membres à assister à l'assemblée générale qui aura lieu ce soir, à 8 h. 30.

M. Jean-Victor Cartier, avocat, adressera la parole.

Suivra une discussion sur les moyens à prendre pour promouvoir les intérêts de cette division.

Des personnalités en vue ont promis leur patronage.

L'assemblée se terminera par un tirage.

"Le Comité des Citoyens"

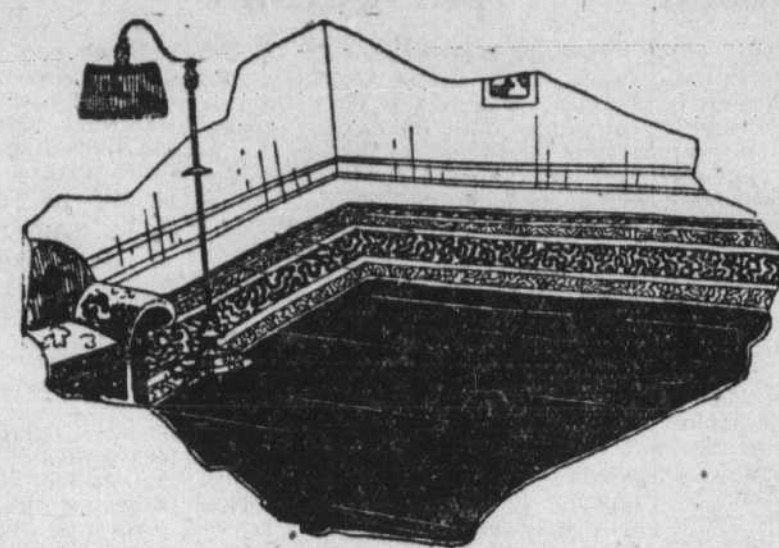
de Préfontaine

Huit pompiers blessés

Un incendie considérable a détruit les locaux occupés par la Brass & Bronze Manufacturing Co., la Colonial Store & Fixture Co., F. Bergeron et la Maple Leaf Hat and Block Manufacturing Company hier matin vers une heure. Ces

Chez DUPUIS

Rues Sainte-Catherine — Saint-André —
Demontigny — Saint-Christophe —
Plateau 5151



CARPETTES à prix spéciaux mardi

CARPETTES "WILTON"

Ces carpettes sont reconnues et appréciées pour leur durabilité et la beauté de leurs dessins. Notez les bas prix auxquels elles sont offertes:

Dim. 6'9" x 9'	24.95	Dim. 9' x 9'	34.50
Chacune		Chacune	
Dimensions 9' x 10'6"	39.95		
Chacune			

CARPETTES "AXMINSTER"

Beau choix de dessins pouvant s'harmoniser avec tenture, etc. De très bonne qualité. Dimensions pratiques:

6'9" x 9' pieds.	13.95	9' x 10'6" pieds.	21.95
Chacune		Chacune	
9' x 12' pieds.	24.95		
Chacune			

CARPETTES "AXMINSTER"

Carpettes parfaites, SANS COUTURE. Choix de 4 beaux dessins de médaillon "Louis XV". Aussi dessins orientaux.

Dimensions 7'6" x 10'6". Prix ord: 31.50.	21.95	Dimensions 8'3" x 11'6". Prix ord: 37.50.	24.95
SPECIAL		SPECIAL	

IMPORTANT

N'oubliez pas d'apporter avec vous les mesures exactes des pièces que vous désirez garnir de carpettes ou prélatins.

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

CHEZ LES ACADIENS de la LOUISIANE

Voyage organisé et dirigé par le "Devoir"

via Canadien National — Illinois Central — Southern Pacific

Départ de Montréal: dimanche, 12 avril 1931

Retour: mardi 28 avril — Billet valide jusqu'au 15 juin

A l'aller, le long du Mississippi, sur les traces des pionniers de la Nouvelle-France

Visite de CHICAGO, ST-LOUIS, le fort de CHARTRES, VICKSBURG, NATCHEZ, la NOUVELLE-ORLEANS et CINQ JOURS au pays LOUISIANAIS D'EVANGELINE.

Au retour, en paquebot, par le golfe du Mexique et l'Atlantique jusqu'à New-York

Retour facultatif par toutes routes.

PRIX DE MONTREAL ET RETOUR: 16 JOURS

Lit \$183. Compartiment à 2, \$225.

Lit du haut \$195. par personne

Lit du bas \$195. Saon à 3, \$230.

Billets à prix spéciaux de toutes les gares du Canada et des États-Unis

TOUS FRAIS COMPRIS: Chemin de fer, pullman, cabine extérieure de première classe, visites, excursions en autobus, séjour aux hôtels, repas sur le paquebot.

NE SONT PAS COMPRIS: les pourboires et les repas en dehors du paquebot.

Places limitées — S'inscrire tôt.

Le "Devoir" Service des Voyages

430, Notre-Dame Est — Tél. HArbour 1241 — Montréal

compagnies avaient leurs bureaux aux nos 910, 912, 914, 916 et 918 de la rue Saint-Georges.

Au cours de l'incendie, qui a nécessité deux alarmes, huit pompiers ont été blessés. Le Dr Lafleur, médecin du département, les a traités sur les lieux à l'exception d'un, qui a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, d'où il a pu retourner chez lui après avoir été pansé.

C'est un passant qui a averti les pompiers de la caserne de la rue Craig. Un autre a sonné l'alarme et la lutte s'est immédiatement organisée. Une vingtaine de jets d'eau furent dirigés sur le foyer de l'incendie. Ce n'est qu'à 5 heures 30 que les pompiers purent contrôler les flammes.

Les dommages sont estimés à \$45,000.

Conférence à Ahuntsic

LE R. P. LEVI COTE PARLERA A LA SECTION ST-NICOLAS DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Ce soir, une conférence sur un sujet d'importance et de grande actualité sera présentée à une réunion de la section St-Nicolas d'Ahuntsic de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Toutes les sections de l'extrême nord sont invitées à cette soirée à laquelle le Conseil général enverra des délégués officiels. M. Alphonse de la Rochelle traitera brièvement de la diffusion de l'Oiseau Bleu, revue pour la jeunesse.